PHILIPPE LANDEUX

Le CIVISME illustré

2011

« Il est plus facile de briser un atome qu’un préjugé. »

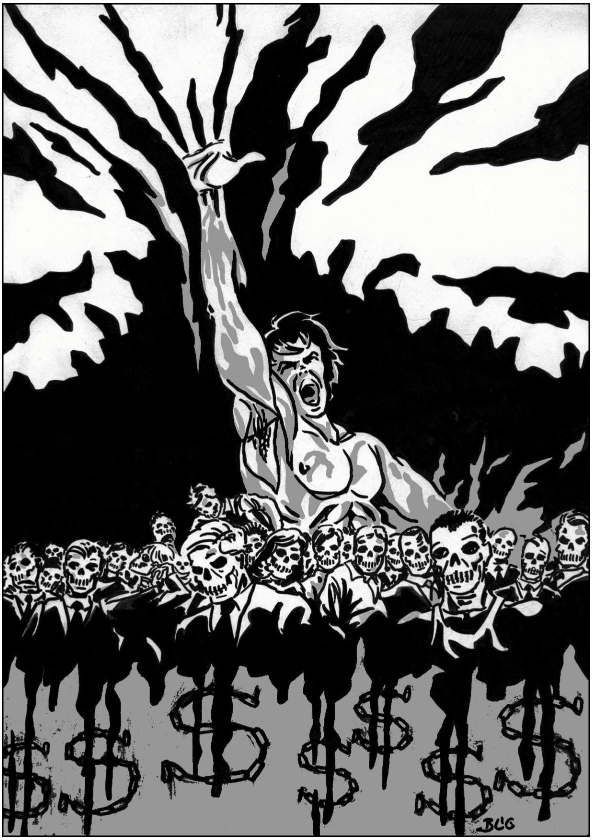
Albert Einstein

« Quand [l’intérêt des riches] sera-t-il confondu avec celui du peuple ? Jamais. »

Maximilien Robespierre, note rayée, juin 1793

« Blythe Masters n’a jamais fait de politique, elle s’est contentée simplement de travailler la source même de l’activité humaine, sa passion, le nerf de la guerre, le fruit des travaux des uns et des autres : l’argent. »

Pierre Jovanovic, *Blythe Masters*, p. 41



Dessin personnel, *La tyrannie de l'argent*,
réalisé en 1997, avant le 4 décembre.

« Je vais te dire pourquoi tu es là. Tu es là parce que tu as un savoir, un savoir que tu ne t'expliques pas mais qui t'habite, un savoir que tu as ressenti toute ta vie. Tu sais que le monde ne tourne pas rond, sans comprendre pourquoi, mais tu le sais, comme un implant dans ton esprit, de quoi te rendre malade. C'est ce sentiment qui t'a amené jusqu'à moi. Sais-tu exactement de quoi je parle ? [De la Matrice.] Est-ce que tu veux également savoir ce qu'elle est ? … La Matrice est universelle ; elle est omniprésente ; elle est avec nous, ici, en ce moment même. Tu la vois chaque fois que tu regardes par la fenêtre ou lorsque tu allumes la télévision. Tu ressens sa présence quand tu pars au travail, quand tu vas à l'église ou quand tu payes tes factures. Elle est le monde qu'on superpose à ton regard pour t'empêcher de voir la vérité [Quelle vérité ?] que tu es un esclave, Néo. Comme tous les autres tu es né enchaîné. Le monde est une prison où il n'y a ni espoir ni saveur ni odeur, une prison pour ton esprit. »

Morpheus, *Matrix*, 25' 59''

« La Matrice est un système, Néo, et ce système est notre ennemi. Quand on est à l'intérieur, qu'est-ce qu'on voit partout ? Des hommes d'affaire, des enseignants, des avocats, des charpentiers. C'est avec leur esprit qu'on communique pour essayer de les sauver. Mais en attendant, tous ces gens font quand même partie de ce système, ce qui fait d'eux nos ennemis. Ce qu'il faut que tu comprennes, c'est que pour la plupart ils ne sont pas prêts à se laisser débrancher. Bon nombre d'entre eux sont tellement inconscients et désespérément dépendants du système qu'ils vont jusqu'à se battre pour le protéger. »

Morpheus, *Matrix*, 54' 12''

Paraphrases

(voir la page précédente)

« Je vais te dire pourquoi *tu lis ce livre*. Tu *le lis* parce que tu as un savoir, un savoir que tu ne t'expliques pas mais qui t'habite, un savoir que tu as ressenti toute ta vie. Tu sais que le monde ne tourne pas rond, sans comprendre pourquoi, mais tu le sais, comme un implant dans ton esprit, de quoi te rendre malade. C'est ce sentiment qui t'a amené jusqu'à *ce livre*. Sais-tu exactement de quoi je parle ? [De Largent.] Est-ce que tu veux également savoir ce qu'*il* est ? … *Largent* est *universel* ; *il* est *omniprésent* ; *il* est avec nous, ici, en ce moment même. Tu *le* vois chaque fois que tu regardes par la fenêtre ou lorsque tu allumes la télévision. Tu ressens sa présence quand tu pars au travail, quand tu vas à l'église ou quand tu payes tes factures. *Il* est le *filtre au travers du quel tu regardes le monde et qui t'empêche* de voir la vérité… [Quelle vérité ?] que tu es un esclave, Néo. Comme tous les autres tu es né enchaîné *par les préjugés monétaires et est au service du capitalisme*. Largent est une prison… une prison pour ton esprit. »

« *Largent* est *une croyance*, Néo, et *cette croyance* est notre ennemie. Quand on est *dans le système monétaire*, qu'est-ce qu'on voit partout ? Des hommes d'affaire, des enseignants, des avocats, des charpentiers. C'est avec leur esprit qu'on communique pour essayer de les *affranchir*. Mais en attendant, tous ces gens *sont* quand même *des valets de Largent*, ce qui fait d'eux nos ennemis. Ce qu'il faut que tu comprennes, c'est que pour la plupart ils ne sont pas prêts à *remettre en cause leurs préjugés*. Bon nombre d'entre eux sont tellement inconscients et désespérément dépendants du système qu'ils vont jusqu'à se battre pour le protéger. »



Image du film *Matrix*, sorti en juin 1999
Néo, déconnecté de la Matrice, découvrant de ses yeux la vérité et l'horreur de la condition humaine dans le monde réel, dominé par les machines

AVANT PROPOS

Le Civisme est une théorie née le jeudi 4 décembre 1997, à 5 heures du matin. C’est ce jour et à cette heure que me vint à l’esprit l’idée simple dont tout le reste découle : *un Citoyen a des droits, dont celui d’accéder au marché, parce qu’il est Citoyen*. Ce principe porte en lui une forme d’échange radicalement nouvelle, puisqu’il condamne le moyen d’échange qu’est la monnaie, le droit d’accès étant lié à la Citoyenneté, et ouvre les yeux sur le mode d’échange actuel basé sur Largent, défini par le Civisme comme étant *la croyance que la notion de valeur marchande est nécessaire est pour échanger*.

Bien sûr, tout ne fut pas aussi clair en cet instant. Mais la certitude d’avoir mis le doigt sur une évidence, c’est-à-dire une vérité élémentaire jusqu’alors ignorée de tous, la perception instantanée que cette découverte extraordinaire avait une portée universelle et était d’une importance capitale pour l’avenir de l’Humanité, la conscience qu’elle devait être révélée au monde et qu’il m’appartenait de le faire me plongèrent dans une excitation indescriptible. En cet instant j’ai su et je me suis dit : *La Révolution est née*. Un autre moi était né avec elle.

Depuis toujours je sentais que j’avais une mission grandiose à accomplir ; je venais d’apprendre laquelle : *changer le monde*. Ni plus ni moins. Ce n’était ni un film ni une plaisanterie ; dénoncer et anéantir Largent, le plus ancien et plus puissant tyran de la Terre, était désormais le but de ma vie. Loin d’être terrifié, je me sentis soulagé : enfin je savais, et le défi était à ma mesure. Je ne me suis pas demandé « Pourquoi moi ? ». Le chemin qui s’ouvrait devant moi n’était que le prolongement logique du chemin déjà parcouru. Cette étape était dans l’ordre des choses. Pourtant, je n’étais rien. Je n’avais pour moi que mon courage et la vérité. C’est plus que suffisant aux yeux d’un homme libre.

Mais par où commencer ? Je devais d'abord me renseigner, savoir si d'autres ne m'avaient pas devancé. Un petit tour dans quelques librairies me convainquit rapidement et sans surprise que non seulement mes idées étaient nouvelles mais encore que nul n'en avait approché à moins 10 années lumière, ce qui est toujours vrai à ce jour. J'étais donc le premier. J'étais seul face à la terre entière. J'étais un extraterrestre. Je marchais dans les rues, je planais devrais-je dire. J'étais comme dans un état second. Je croisais mes semblables et ne voyais en eux que des inconscients, des aveugles, des pions, des esclaves de Largent.

En juin 1999 sortit le film *Matrix*. Qui l'a vu a déjà fait le rapprochement entre mon récit et l'expérience de Néo. Dans ce film, les machines règnent sur le monde. Les hommes leur servent de source d'énergie, tels des piles. Ils sont cultivés, maintenus en vie dans une sorte de cocon, immergés dans un liquide et alimentés par intraveineuse. Leur cerveau est branché à un réseau informatique afin que leur esprit soit actif mais captif d'un monde virtuel. Ce monde virtuel, fait de programmes comme un logiciel, est appelé *la Matrice*. Les hommes vivent donc, par l'esprit, dans un monde inexistant mais qui a pour eux toutes les apparences de la réalité, d'autant plus qu'il n'en connaissent pas d'autre. Ils sont en prison sans même le savoir. Quelques hommes échappent cependant au contrôle des machines, les combattent, observent la Matrice sur des écrans (illustration de couverture) et essayent de libérer leurs semblables, du moins les mieux disposés. Avec leur aide et grâce à un virus informatique qui, dans la Matrice, se présente sous la forme d'une pilule rouge, Néo, le héros de l'histoire, va pour ainsi dire reprendre ses esprits, sortir de son cocon, voir de ses yeux l'inconcevable condition humaine et entrer en résistance. En un instant sa vie bascule.

Je ne sais pas ce que les frères Wachowski, réalisateurs de Matrix, avaient en tête, le fait est que cette histoire est la parfaite allégorie du capitalisme, du système monétaire, du monde à la fois virtuel et réel de Largent, puisque Largent, en tant que croyance universelle, enchaîne les esprits comme la Matrice et, par suite, domine le monde. Quoi qu'ils aient

cherché à dénoncer, ce scénario leur a permis de mettre dans la bouche de Morpheus, le mentor de Néo, des paroles empreintes de sagesse que l'on croirait tirées de mon « Réquisitoire » et adressées à des esclaves de Largent. Mais pour voir les choses sous cet angle, encore faut-il être soi-même libéré de Largent et connaître le Civisme.

C'est ici que s'arrêtent les allusions à Matrix, faites pour entrer en matière. Ce livre n'est pas un divertissement. Ce n'est ni un roman ni une étude sur Matrix. Il ne raconte pas une aventure imaginaire. Il est la pilule rouge destiné à te plonger dans l'aventure de la Révolution, à faire de toi un révolutionnaire *pour de vrai*.

A ce stade, ces mots n'ont encore aucun sens et prêtent même à sourire. C'est parce que tu ne sais pas ce que serait un monde sans Largent, une Société sans monnaie. Tu ne le sais pas parce que tu crois le savoir et que, trompé par d'autres et par toi-même, tu te fais à ce sujet de fausses idées. Tu ne le sais pas parce que tu crois que c'est impossible et que tu te sens impuissant. Tu crois que c'est délirant parce que tu ne vois pas l'aberration que tu as sous les yeux. Tu ne la vois pas parce que tu n'es jamais passé de l'autre côté du miroir.

Si c'est là ce que tu désires, ce livre va t'y aider. Mais il faut que tu saches que, malheureusement, si tu veux comprendre ce qu'est Largent, tu devras dépasser tes préjugés et que, si tu y parviens, tu ne pourras plus faire marche arrière. Ferme ce livre, et tout s'arrête. Alors tu pourras faire de beaux rêves et penser ce que tu veux. Continue la lecture, et tu restes au pays des merveilles, et on descend avec le lapin blanc au fond du gouffre.

N'oublie pas : ce livre t'offre la vérité, rien de plus. Il va te montrer la porte, mais c'est à toi qu'il appartient de la franchir.

Le *Civisme illustré* est en quelque sorte un recueil de fiches que j'ai réalisées pour mon blog, afin d'expliquer le plus simplement possible ce que sont Largent et l'Egalité et comment organiser une Cité, c'est-à-dire une Société fonctionnant sans monnaie ni notion de valeur marchande. Il renvoie donc à la fois à mon « Réquisitoire contre Largent ou

théorie de l’Egalité » et à mon livre « Le Civisme ou théorie de la Cité ». Il invite à réfléchir et fournit beaucoup d’éléments. Il est d’autant plus copieux que, malgré sa légèreté apparente, tout ce qu’il contient est lourd à digérer pour un novice. Et pourtant, il est loin d’être complet.

Aucun livre ne peut répondre à toutes les questions relatives à un système social dont les facettes sont innombrables. Les questions sont, en outre, de deux types : mâles et femelles. La différence tient aux intentions qui les animent. Toutes les questions sont mâles aux yeux de celui qui les pose. Les questions femelles sont des prétextes pour fuir sans en avoir l’air ; les mâles ont pour but d’avancer, donc de savoir comment surmonter les difficultés. La vraie virilité consiste cependant à consulter les principes pour trouver les réponses soi-même au lieu de poser des questions à d’autres à chaque pas.

Ce livre t’en dira plus que nécessaire si tu veux avancer ; il ne t’en dira jamais assez si, au fond, tu n’es pas un révolutionnaire.

Philippe Landeux

25 octobre 2011

« Son cœur faiblit quand il pensa à l'énorme puissance déployée contre lui, à la facilité avec laquelle n'importe quel intellectuel du parti le vaincrait dans une discussion, aux subtils argument qu'il serait incapable de comprendre, et auxquels il serait encore moins capable de répondre. Et cependant, il était dans le vrai. L'évidence, le sens commun, la vérité, devaient être défendus. Les truismes sont vrais. Il fallait s'appuyer dessus. »

George Orwell, *1984*, p. 119

LES CLES D’AUJOURD’HUI ET DE DEMAIN

Lisez bien les phrases suivantes, pénétrez-vous de leur sens, méditez leurs conséquences, notez-les quelque part et gardez-les toujours sous les yeux ou du moins à l’esprit. Aussi anodines qu'elles paraissent, elles n’ont jamais été formulées et il n'en existe pas de plus révolutionnaires.

Les clés du présent, de l'inégalité et de l’aliénation :

1. Largent, c'est la **croyance** que la notion de valeur marchande est nécessaire pour échanger.

2. La notion de valeur marchande implique un mode d'échange dans lequel les individus produisent **pour eux-mêmes** et échangent **entre eux** leurs productions lesquelles sont mises en équivalence.

3. La valeur marchande est un rapport de force.

4. Un prix n'est qu'une somme de marges bénéficiaires.

5. Le système monétaire repose sur trois éléments, confondus dans ce système mais **distincts par nature** : la monnaie, le moyen d'échange et Largent.

Les clés du futur, de l'Egalité et de la Liberté :

6. Un Citoyen a le Devoir de participer à la vie de la Cité selon ce qu'elle considère comme une participation et a, en retour, comme tous ses Concitoyens, le Droit de profiter des bienfaits de la Cité, notamment en accédant au marché, le droit d'accéder au marché étant conféré **par la Citoyenneté elle-même**.

7. Un Citoyen a des Droits, dont celui d'accéder au marché, **parce qu'il est Citoyen**.

Si ces phrases, ne serait-ce qu'une seule d'entre elles, provoquent en vous un déclic, vous êtes libres désormais, vous avez l'avenir de l'Humanité entre les mains.

Sinon, désolé, vous êtes esclave de Largent et demeurerez bon gré malgré un rouage du système.[1]

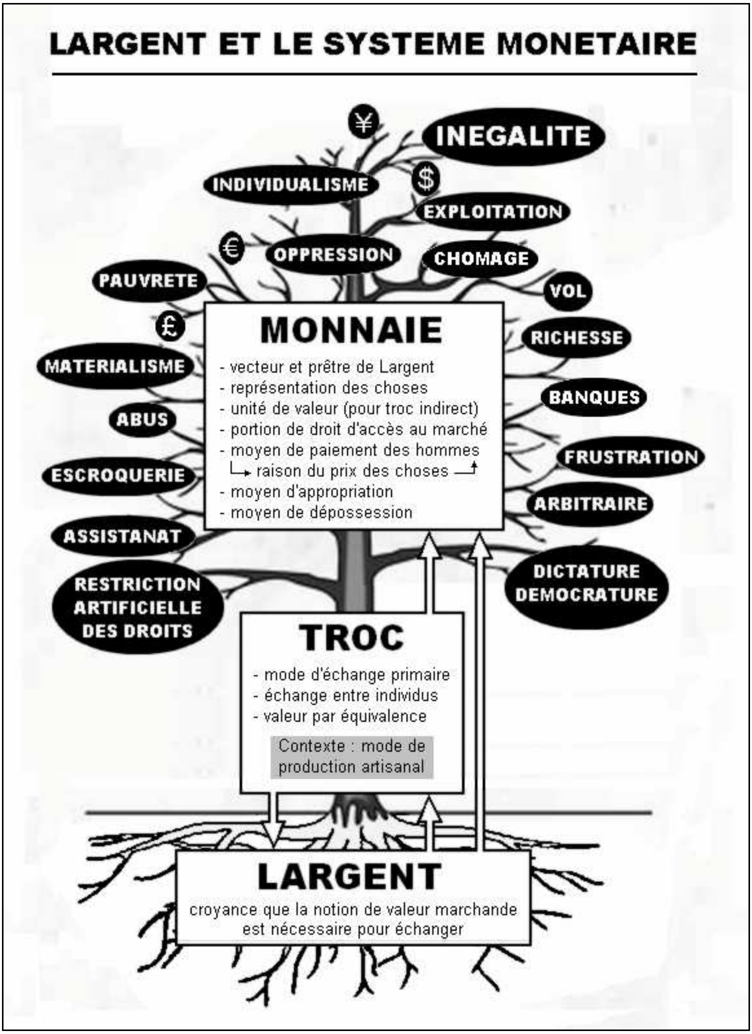
Pensée du jour, 23 septembre 2011

[1] Les phrases 1, 2, 3 et 4 sous-entendent le caractère artificiel, arbitraire, individualiste et antisocial de la notion de valeur marchande (Largent) sur laquelle repose la monnaie qui est au centre des rapports sociaux et autour de laquelle le système monétaire et donc notre monde s'articulent. Que nos « sociétés » soient fondées sur un paramètre antisocial n'est pas le moindre des paradoxes. C'est bien la première chose dont un vrai révolutionnaire doit prendre conscience, sous peine d'être lui-même prisonnier des préjugés monétaires et de la logique capitaliste. Par ailleurs, comprendre que Largent est un fléau parce qu'il n'a aucune dimension sociale doit amener à rejeter la notion de valeur marchande et à aborder la question de l'échange sous un autre angle. Les phrases 5 et 6 font entrevoir une nouvelle logique et la solution du problème. La phrase 7 est la clé de la Cité.

Le problème est que Largent est une croyance ; il formate notre esprit et le rend hermétique à toute logique autre que la sienne. L'intelligence, la logique, la réflexion, la bonne volonté ne suffisent donc pas pour faire sauter le verrou mental. Pour cela, il faut qu'un déclic se produise ; il faut être frappé par l'évidence de l'absurdité du système monétaire. Or rien ne peut provoquer à coup sûr ce déclic. Le présent ouvrage a néanmoins l'ambition de mettre sur la bonne voie les lecteurs qui, a priori, sont déjà bien disposés mais qui devront malgré tout faire d'eux-mêmes le pas décisif. « *Je t'ai dit que je ne pourrais que te montrer la porte ; c'est à toi qu'il appartient de la franchir.* » (Morpheus, *Matrix*, 1 h, 07', 40'')



Dessin personnel, *Le pognon*, réalisé 1998



TU VEUX GARDER LE SYSTEME ACTUEL ?
GARDE TOUT : LARGENT, LA MONNAIE ET SES EFFETS,
MAIS N'ESPERE PAS CHANGER QUOI QUE CE SOIT,
NE PRETENDS PAS ETRE ANTI-SYSTEME :
TU ES DANS LE SYSTEME.
TU ES LE SYSTEME.

QU'EST-CE QUE LARGENT ?

Origines et conséquences du troc et de la monnaie

Largent, c'est la croyance que la notion de valeur (marchande) est nécessaire pour échanger.

Largent est le cœur de notre monde. Il est au cœur de tous les systèmes monétaires qui, au final, n'en forment qu'un. Mais il n'est pas la monnaie ; il est sa raison d'être. On juge cependant un arbre à ses fruits.

La monnaie est une convention sans consentement : elle est créée, cautionnée et imposée par l'Etat[2] qui oblige les particuliers à l'accepter et qui l'accepte ou l'exige lui-même en paiement. Une fois en circulation, une fois que chacun en a besoin, elle s'obtient en cédant un bien ou en rendant un service (légal ou illégal) contre une certaine quantité d'unités monétaires à celui qui en détient. (Du moins est-ce la le mode normal d'obtention puisque, étant une chose matérielle, elle peut aussi être volée.) La quantité d'unités monétaires échangée (le prix, la valeur marchande) est soit définie à l'avance par l'un ou l'autre des protagonistes de l'échange, soit d'un commun accord au moment de l'échange. C'est la quantité d'unités monétaires ayant réellement changé de mains qui détermine le prix momentané de la chose obtenue en échange. Tant qu'un prix n'est pas validé par une transaction, il est illusoire. Une chose invendue ou invendable

[2] La monnaie, moyen d'échange standard, peut aussi être émise par de puissants particuliers à la fois capables d'imposer ce standard et d'en assurer la valeur (dans l'optique d'asseoir leur pouvoir et de faire du profit). C'est ainsi d'ailleurs qu'apparurent les premières monnaies modernes en Chine. C'est également ainsi que les assignats émis par l'Assemblée constituante sous la Révolution, gagés sur les biens du clergé, devinrent des billets à force d'être eux-mêmes utilisés pour gager des « billets de confiance » émis par de riches particuliers. Mais c'est aussi ce que font les banques indépendantes (cartels de riches) depuis qu'elles ont dépouillé sournoisement les Etats du droit de battre monnaie et qu'elles les asservissent par le prêt à intérêt (ainsi aux USA en 1913, en France en 1973, au niveau de l'Union Européenne en 1992).

ne rapporte rien ; sa valeur marchande est nulle quelles que soient les prétentions du vendeur.

La monnaie est à la fois une unité de valeur, un étalon de la valeur, une propriété, une représentation de la propriété, un moyen d'échange, de paiement ou d'achat — un moyen d'échange *individualiste* faudrait-il préciser —, un moyen d'appropriation et de dépossession, un moyen d'accéder au marché et, enfin, une portion de tous les droits dont la jouissance ou l'exercice passe par l'accès audit marché. Mais, pour toutes ces raisons, c'est aussi et surtout un moyen d'oppression, un moyen pour les puissants — qu'ils tiennent leur puissance d'une position sociale élevée ou de leur richesse — de dépouiller les faibles de leurs droits (d'abord de ceux dont la jouissance ou l'exercice passe par la monnaie, puis de tous les autres) et d'asseoir ainsi leur domination.

La valeur marchande d'une chose est sans rapport avec la chose elle-même. Rien n'a en soi de valeur marchande ; rien n'a en soi de valeur tout court. Une chose peut avoir de l'intérêt, de la valeur *sentimentale* pour celui qui la considère, mais cette valeur — qui ne se mesure pas et est pourtant la seule vraie valeur — n'est déjà ni universelle ni éternelle. En revanche, la valeur marchande d'une chose est imposée à tous par le marché, découle du coût du travail et des marges bénéficiaires que producteurs, transporteurs, commerçants et administration publique se sont successivement accordés et varie selon de multiples critères étrangers à ladite chose (lieu, temps, circonstances, quantité, appréciation, valeur de la monnaie, etc.). Même fixe à un instant T, elle varie encore selon le pouvoir d'achat des clients puisqu'elle augmente relativement à mesure que celui-ci baisse, et inversement. Bref, la valeur marchande est un leurre ; les prix sont indépendants des choses ; la monnaie ne sert qu'à payer les hommes. C'est le fait de payer les hommes qui confère une valeur marchande aux choses et leur fait croire, d'une part, qu'elles ont une valeur marchande intrinsèque, d'autre part, qu'ils ont besoin de monnaie pour mesurer cette valeur et procéder aux échanges ou accéder au marché, en un mot acheter. Certes, le besoin de monnaie est réel dans un

système monétaire, mais les hommes créent eux-mêmes ce besoin moral et matériel ; ils s'enferment tous seuls dans ce cercle vicieux ; il ne dépend que d'eux d'en sortir.

La monnaie semble indispensable parce qu'elle correspond à la conception de l'échange qu'elle véhicule et que son usage inculque aux hommes. Cette conception est héritée du troc, mode d'échange que les hommes pratiquent instinctivement et inévitablement dans un contexte de production artisanale. Ce mode d'échange consiste à ce que les individus échangent entre eux des biens qu'ils ont produits ou dont ils sont du moins propriétaires. En échangeant des biens contre d'autres biens s'établit une équivalence entre eux et apparaît la notion de valeur marchande, laquelle se mesure alors, pour un bien, en quantité d'autres biens. C'est ainsi que s'impose aux hommes et que l'échange repose sur ce que nous appelons *Largent*, c'est-à-dire la croyance que la notion de valeur (marchande) est nécessaire pour échanger. Il est donc important de noter que 1) Largent n'a pas été imaginé et adopté par les hommes mais s'est imposé à eux par la force des choses, 2) la notion de valeur marchande est inséparable de l'échange individualiste, 3) Largent, la notion de valeur marchande et l'échange individualiste naissent et n'ont de sens que dans un contexte de faible production.

Cependant l'échange direct entre deux individus est souvent impossible, car il est rare que chacun d'eux désire simultanément un objet que l'autre possède et qu'il est disposé à échanger. Il apparaît que le troc est facilité si l'un d'eux se livre à un premier échange avec un tiers et échange avec l'autre ce qu'il a ainsi obtenu et qui n'a servi, à ses yeux, que d'unité de valeur et de moyen d'échange. Le troc porte donc en germe tous les principes qui, avec le temps, accouchent des monnaies primitives (objets ou biens pouvant être désirés soit pour eux-mêmes soit en tant que moyens d'échange usuels) puis des monnaies modernes, standardisées (désirées uniquement en tant que moyens d'échange). Ainsi, tous les fondamentaux du système monétaire proviennent du troc. La nature, la forme et la place de la monnaie ont évolué, mais pas les principes sur lesquels

elle repose. En revanche, la monnaie met en évidence le caractère antisocial de l’échange individualiste et de la notion de valeur marchande que le cadre intimiste du troc permet de masquer ; elle développe, en outre, des vices nouveaux.

Avant de produire et de troquer — ce qui remonte seulement à quelques milliers d’années (l’Homme, lui, existe depuis environ 2 millions d’années) —, les hommes vivaient, comme les animaux sociables, en communauté : chacun participait aux activités collectives et recevait en retour une part du produit commun ; tous jouissaient des bienfaits de la cité ; ils étaient égaux en devoirs et dans tous les droits (sécurité, nourriture, abri) que leur communauté garantissait grâce à leur concours. Ils ne possédaient rien ou presque. Ils ne se distinguaient toujours pas par leurs propriétés lorsqu’ils se mirent à utiliser des pierres, des os ou des bouts de bois comme outils ou armes ni même lorsqu’ils se mirent à en fabriquer avec des techniques à portée de tous.

Mais arriva un moment où la fabrication de certains objets exigea un certain talent, et l’envie que suscita ces objets incita à leur fabrication et détourna les fabricants des activités collectives sur le produit desquelles ils n’eurent donc plus aucun droit. La nécessité pour les fabricants de vivre de leur production et l’envie des autres de posséder personnellement ces objets obligèrent les uns et les autres à échanger. Mais comment les fabricants purent-il accorder la priorité de l’échange à un plutôt qu’aux autres alors que tous désiraient l’objet rare et qu’aucun, dans le cadre d’une communauté, n’avait rien de spécial à offrir ? Pour pouvoir être départagés, ces derniers durent se distinguer et donc s’activer de leur côté pour disposer de biens propres susceptibles d’intéresser les fabricants dont l’intérêt était évidemment d’échanger avec le plus offrant. C’est ainsi que, pour pouvoir pratiquer le troc, alors seul mode d’échange possible, les membres de la communauté délaissèrent de plus en plus les activités collectives pour finir par se consacrer exclusivement à des activités individuelles. Autrement dit, le devoir de participer à la vie de la cité en contrepartie de ses bienfaits tomba en désuétude, les individus se ménageant eux-mêmes leurs

principaux « droits ». Le rôle de la cité était désormais nul au quotidien. Il n’y a avait déjà plus de communauté, mais seulement une collection d’individus.

Mais l’Homme est un être sociable. Il a besoin de vivre en société et croit que tel est le cas dès lors qu’il a des liens avec ses semblables. Or il ne suffit pas que des individus aient des points communs (géographiques, ethniques, historiques, culturels, familiaux) pour qu’ils forment une société. L’état de société est défini par des rapports intangibles et universels entre ses membres ; l’appartenance à une société est plus une question d’actes que d’origine. Des individus n’ayant pas de devoirs les uns envers les autres — comme il advient sous le troc — ne forment pas une communauté, même si tout concourt par ailleurs à leur donner cette illusion. Néanmoins, des individus qui croient former une communauté pensent avoir le devoir de la défendre quand elle est menacée, de sorte que leur communauté illusoire en temps normal devient une réalité dans les temps extraordinaires. Défendre la cité est en effet le premier devoir du citoyen et le dernier vestige de la citoyenneté après l’implosion de la société.

Le troc plonge les hommes dans un état étrange, inédit : ils ne sont pas tout à fait dans l’état de nature mais ils ne sont plus exactement dans l’état de société. Ce mode d’échange désolidarise les éléments du corps social mais sans les disperser ; il bouleverse les rapports sociaux, pour ne pas dire qu’il instaure des rapports antisociaux, tandis que les hommes aspirent toujours à vivre en société mais ne savent plus ce qu’elle doit être. Dès lors, ce qui tient lieu de société ne sert finalement qu’à cautionner les conséquences de l’échange individualiste.

La première de ces conséquences est l’obligation pour les individus d’être propriétaires de ce qu’ils échangent, donc de ce qu’ils produisent dans leur coin. Ils exigent donc que la « société » leur reconnaisse et leur garantisse *la propriété* sur leur production, alors que celle-ci ne la concerne plus. Mais, comme cette exigence est universelle, la « société » y consent. Autrement dit, les individus veulent avoir des droits

grâce à la protection de la « société » sans que ces droits soient la contrepartie de devoirs envers elle. C’est le divorce entre les devoirs et les droits. Désormais, les droits n’ont aucun lien direct avec les devoirs ; ce ne sont plus que des conventions (arbitraires par définition, même si l’adhésion générale leur confère parfois une légitimité) ; c’est la porte ouverte à toutes les aberrations et à tous les abus. La notion même de devoir n’a plus guère de sens, puisque les obligations qui demeurent ne confèrent pas les droits qu’elles génèrent ou en confèrent qu’elles ne génèrent pas. Dans ce derniers cas, les droits en question sont le fait de l’appartenance à la « société » qui, elle-même, repose moins sur des devoirs que sur des critères.

Une autre conséquence du troc, et non des moindres, est la nécessité pour les paysans et les éleveurs d’être propriétaires de la terre qu’ils utilisent afin d’être propriétaires de ce qu’ils en tirent. La « société » doit, en toute logique, faire cette nouvelle concession. Le territoire commun est donc découpé en propriétés privées. Autrement dit, la « société » garantit à des individus le droit d’occuper et d’utiliser son territoire sans qu’ils soient tenus de l’exploiter correctement et de consacrer aux échanges leur production, du moins leur permet-elle de faire prévaloir leurs intérêts particuliers sur l’intérêt général. Quand tous les individus disposent d’une portion de sol, cela semble anodin. Mais quand tous n’en disposent pas, cela donne à une partie des « citoyens » la possibilité d’affamer et d’asservir l’autre. Il est donc doublement insensé que la « société » se dépossède de tout ou partie de *son* territoire et octroie à des particuliers le « droit » de nuire à leurs « concitoyens ».

L’échange entre individus (d’abord par troc direct puis via la monnaie) anéantit la société sur le plan des principes. Mais il se développe si lentement que les hommes s’y adaptent sans percevoir le changement et qu’ils ne comprennent pas la cause profonde du malaise social quand enfin ils le constatent. De citoyens égaux œuvrant ensemble, ils sont devenus des individus rivaux s’activant séparément. Cependant, le contexte propice au troc atténue les rivalités

(une certaine entraide demeure), d'autant plus que les échanges sont rares, ne concernent que quelques biens ou objets et n'engagent qu'une infime partie de la production de chacun. Les individus (les familles) sont quasi autonomes ; ils pourvoient eux-mêmes à la plupart de leurs besoins. Paradoxalement, l'ère du troc est celle du moindre échange.

Avec l'évolution des techniques, l'accroissement de la spécialisation, la multiplication des produits et avec eux des besoins, les échanges s'intensifient, le troc direct atteint ses limites et la monnaie apparaît. Le renforcement de l'interdépendance entre les individus suscite leur regroupement géographique. Les spécialistes se concentrent dans les villages qui grossissent parfois jusqu'à devenir des villes exclusivement peuplées de producteurs spécialisés, obligés de pourvoir à leurs besoins élémentaires et autres par la vente quotidienne de leur production ou le paiement de leur travail.

La civilisation entre alors dans la phase monétaire qui dure tant que les conditions de production imposent le même mode d'échange, donc jusqu'à ce qu'une révolution au niveau de la production permette de concevoir et d'adopter un nouveau mode d'échange. Entre temps, la monnaie, hormis ses supports et ses formes variables selon les lieux et les époques, conserve les mêmes principes de fonctionnement et les mêmes propriétés, et a donc toujours les mêmes vices et les mêmes effets.

Nous avons déjà dit ce qu'est la monnaie ; nous allons expliquer ici d'où lui viennent ses caractéristiques et ses tares.

Les hommes n'ont pas conçu le troc ; ce mode d'échange s'est imposé à eux. En revanche, ils ont conçu la monnaie selon la logique du troc. Dans leur esprit, l'échange ne pouvait avoir lieu qu'entre deux individus ; il ne pouvait consister qu'à échanger une chose contre une autre, les deux choses étant au final supposées de même valeur. Pour faciliter les échanges, certains ont eu l'idée d'utiliser un bien ou un objet en tant qu'unité de valeur, c'est-à-dire de monnaie d'échange

« universelle ». La monnaie pouvant représenter la valeur de toute chose, il s'agissait désormais de vendre ses produits ou son travail contre ladite monnaie afin d'en disposer en quantité suffisante pour pouvoir acheter ou payer à son tour les produits ou le travail des autres. L'échange monétaire n'est jamais qu'un troc en deux temps ou deux trocs consécutifs : c'est toujours du troc. Outre la notion de valeur et le caractère individualiste de l'échange monétaire, c'est aussi au troc que la monnaie doit d'être un moyen d'échange *qui s'échange*, qui change de mains. Cette propriété de la monnaie, qui aujourd'hui ne trouble personne, est une calamité absolue.

La monnaie est souvent considérée comme un objet neutre que les hommes utiliseraient mal. « Ce n'est qu'un moyen d'échange », entend-on, comme si la nature d'un moyen d'échange, la logique qu'il véhicule et sa façon de fonctionner étaient sans incidence ! comme si un outil convenait à tout usage parce que c'est un outil ! Il est vrai que les hommes peuvent aggraver les conséquences de la monnaie (alors cette aggravation est elle-même due à la permissivité de ce moyen d'échange, aux besoins qu'il crée et aux mentalités qu'il façonne), mais ils ne peuvent empêcher qu'elle ait des effets inhérents à sa nature et indépendants de leur volonté (essayer de contrarier ces effets est vain et même catastrophique).

Le moyen d'échange qu'est la monnaie fonctionne selon deux principes : 1) celui des vases communicants, 2) celui de l'attraction.

Des unités destinées à changer de mains à chaque échange circulent. Pour qu'il y en ait ici il faut en prendre ailleurs d'une façon ou d'une autre : c'est le principe des vases communicants. Or ces unités incarnent aussi le droit des individus d'accéder au marché, de profiter des bienfaits de leur « société » et de jouir des libertés qu'elle offre. Tout le monde (individus, travailleurs, chômeurs, entreprises, associations, administration, etc.) a besoin des droits que confère la monnaie et doit se les procurer aux dépens d'autrui. A cette fin, tous les moyens sont bons, puisque ces droits ne

sont pas nominatifs ; ils appartiennent à celui qui détient la monnaie, quelle que soit la manière dont il se l'est procurée (L'argent n'a pas d'odeur.). Du moins lui appartiennent-ils tant qu'il ne les exerce pas, puisque pour en jouir il faut s'en dépouiller (payer). Il est donc dans la nature du système monétaire que les individus se livrent une guerre permanente dans laquelle tous les coups sont permis, une guerre dont leurs droits sont l'enjeu.

Des unités qui circulent selon le jeu artificiel des valeurs, qui incarnent et confèrent des droits et qui peuvent être accumulées finissent infailliblement par former des caillots, c'est-à-dire par se concentrer entre les mains de quelques individus. Ces derniers ayant plus de monnaie et plus de droits que les autres les tiennent dans leur dépendance et leur pouvoir. Les riches sont en position de force ; ils achètent tout, fixent la valeur des choses à leur avantage, prêtent avec intérêt et empruntent avec facilité. L'argent va à l'argent. C'est le principe de l'attraction. L'Egalité (en devoirs et en droits) est impossible dans le système monétaire ; il est au contraire dans sa nature que les inégalités s'accroissent au fil du temps, que le fossé entre riches et pauvres s'élargissent inexorablement.

Ces deux principes font que la masse monétaire n'est jamais suffisante pour la totalité des individus qui sont dès lors obligés de se déchirer pour en avoir une part ou ne pas perdre celle qu'ils détiennent. C'est un peu comme si, par grand froid, une couverture était mise à disposition de plusieurs individus sans qu'elle puisse tous les couvrir. Ne songeant qu'à sa survie, chacun s'y agripperait, tirerait de son côté : les faibles pour en avoir un bout même ridicule, les forts pour ne pas risquer d'être exposés un tant soit peu au froid. Tous raisonneraient de la même manière quoique étant dans des positions différentes.

La monnaie fait des droits une chose rare. La raison est simple : les droits sont incarnés par la monnaie qui, elle-même, représente des objets en terme de valeur parce qu'elle vient du troc. Or le troc est un mode d'échange primaire, celui

auquel ont recours de petits producteurs. Sa logique sous-jacente correspond donc à un contexte particulier, un contexte où les produits sont rares. La monnaie suit la même logique et cela a un sens tant que la production demeure artisanale. Mais, à l'ère industrielle, un moyen d'échange reposant sur cette logique est à la fois anachronique et ubuesque. Dans ce nouveau contexte, la monnaie entretient l'idée que le mode d'échange est toujours individualiste, que les individus pratiquent toujours un troc indirect et qu'ils échangent leurs productions ou leur travail contre des salaires de valeurs équivalentes. En réalité, il n'y a plus d'échanges entre individus puisque, sauf exception, plus personne ne produit rien seul, chacun n'étant qu'un maillon de la chaîne de production dans le cadre d'une entreprise (il serait donc impossible de revenir au troc proprement dit) ; les travailleurs ne sont plus payés à la pièce mais au mois et souvent selon des barèmes standards pour toutes les professions ; ce n'est plus le travail effectué qui est rémunéré, mais le poste occupé ; le droit d'accéder au marché est désormais une question de statut. Le mode d'échange actuel combine donc deux logiques : celle du troc, périmée, et celle de la Cité, en devenir.

Dans une Société (ou Cité) digne de ce nom, la Citoyenneté s'acquiert et se conserve en remplissant les Devoirs du Citoyen, dont celui de participer à la vie de la Cité selon ses exigences, et garantit à tous les Citoyens la jouissance de tous ses bienfaits, résultats de leurs efforts collectifs. Parmi ces bienfaits figurent les biens et services mis sur le marché par les entreprises. Tous les Citoyens y ont accès ; c'est la Citoyenneté elle-même qui leur confère le Droit d'accéder au marché. Ce Droit est donc indéfini, égal pour tous et, en théorie, illimité. Bien qu'il n'y ait ni monnaie ni échange entre individus ni notion de valeur marchande, les Citoyens acquièrent des biens produits par d'autres et profitent des services d'autrui : les fruits du travail changent de mains, il y a donc échange. Mais, dans ce mode d'échange, la circulation des biens n'est qu'une conséquence. Le véritable échange a lieu entre le Citoyen et la Cité : il remplit ses Devoirs envers elle, elle lui garantit ses Droits. L'accès au marché est en

quelque sorte forfaitaire : les Citoyens ne payent plus au détail les choses qu'ils acquièrent, pas plus qu'ils ne sont eux-mêmes payés individuellement ; en participant à la vie de la Cité, ils s'acquittent du « prix » pour accéder librement au marché, ils règlent globalement et à l'avance tout ce qu'ils en retirent. Comme dans le système monétaire actuel, l'accès au marché est en rapport avec un statut, à la différence qu'il n'y a qu'un seul statut, celui de Citoyen, que c'est ce statut lui-même, non des unités, qui confère le droit d'accéder au marché — ce droit n'a donc pas de limite intrinsèque, il n'est pas extérieur à ceux qui en jouissent, nul ne peut l'exercer à leur place et il ne peut plus leur être ravi — et que les Citoyens sont réellement égaux en Droits. (Tout ceci permet sans doute de comprendre pourquoi et comment la monnaie qui sert à payer le travail est surtout un moyen de voler les travailleurs, de les dépouiller de l'essentiel de leurs Droits en tant que Citoyens. Et que dire des personnes qui participent objectivement à la vie de la « Cité » mais qui, n'étant pas des acteurs économiques, ne reçoivent même pas de salaire ?)

Nous sommes à la croisée des chemins. L'ère industrielle a transformé la nature des producteurs et, partant, celle des protagonistes des échanges. Le salariat repose sur la monnaie mais invalide ses postulats. L'ère industrielle a également porté à son paroxysme l'interdépendance des individus. Seule la monnaie leur inculque encore l'individualisme. Mais l'informatique précipite la fin de cette dernière (particulièrement en France) et offre de nouvelles possibilités. Des mutations fondamentales sont en cours. Un monde meurt ; un autre est en gestation. Comme toujours, les choses ont évolué plus vite que les mentalités, mais les hommes combleront bientôt le retard et accompliront alors la plus grande révolution de tous les temps.

Les premières monnaies furent des biens ou des objets rares ou imposants, ayant de la valeur soit par la convoitise des hommes (coquillages, pierres) soit par leur utilité propre (animaux, bijoux, métaux). Elles s'avérèrent incommodes (périssables, abondantes, encombrantes, hétérogènes) et médiocres en tant qu'étalon de valeur. Les hommes y

renoncèrent donc pour d'autres toujours plus pratiques, plus rares, plus uniformes et plus constantes, jusqu'à ce qu'ils réalisent que la valeur du support importe moins que celle qu'ils lui accordent, que tout support matériel est inutile, que des unités virtuelles font aussi bien l'affaire, que leur mode d'échange repose intégralement sur la confiance et la croyance que la notion de valeur est nécessaire. Ce qui reste à la fin de la monnaie est l'essence de ce qui était au début, sous le troc : Largent.

Largent, c'est la croyance que la notion de valeur (marchande) est nécessaire pour échanger. Or qui dit valeur marchande dit différences de valeurs entre les choses, entre les produits, entre les travaux, donc différences de revenus et de salaires, donc inégalité en droits. En outre, la notion de valeur marchande n'a de sens que dans le cadre d'échanges entre individus, lesquels doivent être propriétaires de ce qu'ils échangent, donc de leur production, de sorte qu'ils doivent produire et travailler pour eux, par obligation économique, non plus pour la cité, par obligation sociale. Enfin, croire que *la notion de valeur est nécessaire pour échanger* revient à accorder toute son attention aux choses, à penser qu'elles importent plus que les hommes, à raisonner en terme de valeurs, non en terme de droits, à oublier la dimension sociale des échanges, à ne pas considérer les protagonistes comme des citoyens, donc à vider la citoyenneté de toute substance. Inégalité, individualisme, matérialisme, inhumanité, anéantissement des principes sociaux, destruction de la société (au sens de *communauté*), dissociation des devoirs des droits et dénaturation de chacune de ces notions, telles sont, parmi d'autres, les conséquences dialectiques de Largent. Avant même qu'il soit question de troc ou de monnaie et par quelque côté que l'on aborde le sujet, Largent se révèle être antisocial par nature. Qu'il régisse les échanges et soit donc au cœur de la « société » laisse songeur !

Largent se manifeste à travers le troc et la monnaie dont les nouvelles conséquences, toujours aussi désastreuses, sont indirectement les siennes. Tout ce qui découle de Largent y renvoie et en fait donc partie dans son acception la plus large.

Mais utiliser *Largent* au sens large est dangereux car cela fait perdre de vue sa définition stricte et ne permet pas à ceux qui l'ignorent de la saisir. Ces derniers croient que *Largent* désigne ce qu'eux appellent *l'argent*, c'est-à-dire la monnaie dont ils ont, d'ailleurs, une conception naïve. Cette confusion a cependant du bon : même s'ils ne savent pas ce qu'est exactement Largent, ils comprennent qu'ils ne doivent plus ignorer l'argent, qu'ils doivent s'intéresser à la monnaie, ce qui est l'ultime étape avant la révolution. Certes, s'attaquer à la monnaie ne met pas nécessairement Largent en danger, mais abattre Largent impose d'éradiquer la monnaie, ce qui semble encore une hérésie. En somme, dénoncer Largent fait sauter un verrou mental, condition essentielle pour imaginer d'aller encore plus loin que la modification ou la simple suppression du moyen d'échange qu'est la monnaie.

Remettre en cause la monnaie n'est pas une première dans l'histoire. Dès le XVIe siècle, Thomas More imagina sa suppression dans *Utopia.* Mais aucun théoricien ni aucun « révolutionnaire » ne conçut jamais Largent. Leurs réflexions sur la monnaie et sur la société restèrent superficielles, de sorte qu'aucun ne put proposer ou mettre en œuvre un système alternatif viable à plus ou moins long terme. Quatre types de solutions furent envisagées : 1) le collectivisme, 2) le don, 3) le rationnement, 4) des crédits artificiels[3]. Le collectivisme et le don ont en commun de supprimer toute forme de moyen d'échange par rejet de la monnaie, tandis que le rationnement et des crédits artificiels modifient la monnaie mais conservent un moyen d'échange fondé sur la notion de valeur puisqu'il recourt à des unités. Toutes ont en commun de ne pas avoir tiré les bonnes leçons du système monétaire, de reproduire certaines façons de penser et de se fourvoyer, par réaction, dans de nouvelles erreurs. La palme de la paresse intellectuelle revient cependant au don, solution qui consiste en tout et pour tout à abolir la monnaie et, pour le

[3] Il existe une autre solution, appelée S.E.L. (Système d'Echange Local), qui combine troc et crédits virtuels. Ce mode d'échange, à cheval entre deux systèmes fondés sur Largent, n'est en rien révolutionnaire. Son nom seul indique qu'il est inapplicable à grande échelle (c'est tout le problème du troc) et ne répond donc pas aux impératifs contemporains.

reste, à compter sur la providence et l'humanité. On supprime tout, on ne pense rien. Plus de moyen d'échange, donc plus besoin de société, plus de devoirs, plus de contraintes, plus de réalités, plus de pays, plus de frontières : tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ; on est tous *citoyens du monde* sans même savoir ce qu'est la citoyenneté.

Toutes ces solutions créent des vides dont la nature a horreur et envisagent des mesures contre-nature que la force des choses torpillera. Elles oublient l'adage : *Chassez le naturel, il revient au galop*. Quand elles suppriment tout moyen d'échange, elles éradiquent la monnaie mais n'extirpent pas Largent des esprits, car rien ne véhicule ni n'inculque une autre conception de l'échange et de la société, de sorte que les hommes, inconsciemment, en sont toujours au même point ; quand elles proposent un autre moyen d'échange, il repose toujours sur Largent et n'est qu'une monnaie bâtarde vouée au fiasco, car il est aberrant et désastreux de modifier le fonctionnement de la monnaie, puisque la monnaie telle qu'elle est et telle qu'elle fonctionne est la conséquence naturelle de Largent. Ces faiblesses conceptuelles viennent de l'absence de distinction entre la monnaie et le principe de moyen d'échange, de l'ignorance que toute forme d'unité est une monnaie et résulte de Largent.[4]

[4] Toutes les théories alternatives au système monétaire tel qu'il est focalisent sur la monnaie mais ne distinguent pas la monnaie du principe de moyen d'échange, et semblent ignorer que toute forme d'unité est une monnaie et résulte de Largent. Il s'ensuit que les unes rejettent le principe de moyen d'échange et ses vertus par rejet de la monnaie et de ses vices, tandis que les autres, conscientes de la nécessité d'un moyen d'échange et pétries de préjugés monétaires, imaginent une autre forme de monnaie. Mais, comme toutes suivent plus leur inspiration qu'elles n'ont mené une réflexion approfondie sur la monnaie, aucune ne s'attaque à Largent, aucune n'attaque le mal à la racine. Dans le cas des systèmes monétaires soi-disant alternatifs, il est évident qu'ils sont toujours sous l'influence de Largent et qu'ils ne pourront surmonter leurs incohérences qu'en revenant à la monnaie ordinaire (unité de valeur qui s'échange). Quant aux systèmes de don et de répartition (collectivisme), ils n'ont pas compris qu'un moyen d'échange est le paramètre social le plus stable qu, à lui seul, il inculque aux hommes les principes qu'il véhicule. En supprimant la monnaie sans adopter un nouveau moyen d'échange, ils imposent un mode d'échange qui, d'une part, repose sur des concepts socio-économiques boiteux, qui, d'autre part, ne suffit à inculquer aux hommes ces concepts, de sorte que les esprits sont toujours sous

Largent a ses lois. La monnaie a ses lois. Toutes ces lois s'imposent aux hommes. Elles ne peuvent être étouffées. Au mieux peuvent-elles être contenues un certain temps par la force, car seule la force permet d'imposer des dispositions contraires à la nature profonde du système monétaire. Mais la volonté des hommes ne peut rien, à long terme, devant la force des choses et, tôt ou tard, Largent né pour régner reprend ses droits. Dominer Largent et dompter la monnaie sont des illusions et même des non-sens. Comment Largent, en tant que croyance, peut-il être dominé par les hommes qui croient en lui sans même le savoir ? Comment la monnaie peut-elle être utilisée autrement, « correctement », alors que c'est elle qui, de par ses origines et ses propriétés, commande la façon de l'utiliser et autorise aussi les utilisations perverses et criminelles ? Les hommes ne maîtrisent pas la monnaie, encore moins Largent dont ils ignorent l'existence ; ce sont eux qui sont en leur pouvoir et qui le seront tant qu'ils ne le reconnaîtront pas et n'en comprendront pas les raisons.

27 mai 2011

l'emprise de Largent et se tourneront vers la monnaie, voire vers le troc, à la première difficulté.

DEVOIRS ET DROITS

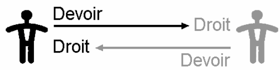
I. EN THEORIE

1. Les Droits sont le pendant de Devoirs.

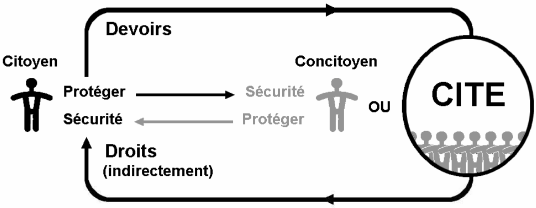
Devoir → **Droit**

Ex. : Protéger → Sécurité

2. Les Droits des uns sont générés par les Devoirs que les autres ont envers eux, et vice versa.

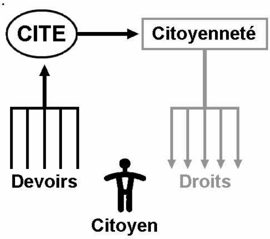


3. Nos Droits ne sont qu'indirectement le pendant de nos Devoirs.



II. EN PRATIQUE

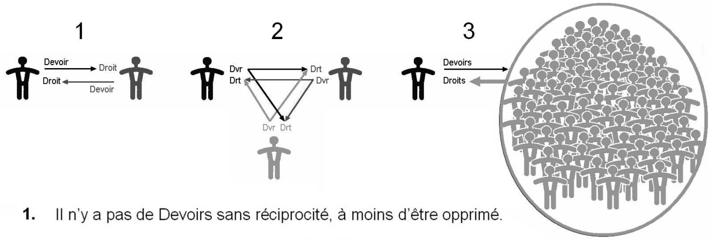
4. Les Droits du Citoyen sont individuellement et globalement le pendant des Devoirs du Citoyen ; ils sont conférés par la Citoyenneté qui s'acquiert et se conserve en remplissant les Devoirs du Citoyen.



5. La Citoyenneté signifie les mêmes Devoirs et les mêmes Droits pour tous les Citoyens. Les Droits comme les Devoirs du Citoyen sont indivisibles. La Citoyenneté est un tout. Il n'y a pas de demi Citoyen ; il n'y a pas de Citoyenneté à la carte.

6. Qui manque à un seul des Devoirs du Citoyen n'est pas Citoyen ou s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à la perte temporaire ou définitive de la Citoyenneté.

EGALITE : PRINCIPE FONDAMENTAL DE L'ORDRE SOCIAL



1. Il n'y a pas de Devoirs sans réciprocité, à moins d'être opprimé.

   La réciprocité des Devoirs génère l'Egalité (en Droits).

2. Il n'y a ni Devoirs ni Droits au sens propre dans l'inégalité.

3. Les Devoirs du Citoyen envers la Cité sont des Devoirs envers chacun de ses Concitoyens qui ont envers lui et les uns envers les autres les mêmes Devoirs et se garantissent mutuellement les mêmes Droits.

« *Vous voulez les misérables secourus,*
moi je veux la misère supprimée. »

Victor Hugo

THEORIES DU CIVISME

L'Égalité ou Largent : il faut choisir.

La *révolution nécessaire* est nécessairement celle à laquelle personne n'a encore pensé ou du moins celle dont personne n'a encore défini convenablement le but et l'obstacle. Il faut donc bien se mettre en tête dès à présent que, si une révolution est nécessaire, c'est qu'elle n'a pas encore eu lieu, parce que les choses et les hommes n'étaient pas prêts et ne le sont toujours pas, et que ces derniers ignorent encore quel doit être son objet. Ils ne s'attendent donc pas au défi *a priori* inconcevable qu'elle leur proposera et seront de prime abord déroutés voire hostiles aux idées radicalement nouvelles et véritablement révolutionnaires. Ainsi, quiconque espère de bonne foi la Révolution, quiconque désire moins passer pour un révolutionnaire qu'en être un, doit avant tout se défier de lui-même. Le monde que nous connaissons nous a tous pétri de préjugés, et l'on ne peut créer un monde nouveau sans se défaire de ce qui soutenait l'ancien. De ce fait, nombre de

mots doivent également être redéfinis ou inventés pour pouvoir penser la Révolution.

Ainsi, avant de dire quelle révolution est nécessaire, la première chose à faire est de nous demander ce qu'est une révolution tout court. Car autant le mot « révolution » est aujourd'hui employé à tort et à travers dans tous les domaines pour désigner des choses insignifiantes, autant il s'agit pour nous de l'appliquer à un domaine précis et de comprendre quel sens précis il a dans ce domaine. A l'évidence, la *Révolution* en question est une vaste entreprise, une entreprise collective, une entreprise dans le domaine social, une entreprise dont le but est de changer la Société, ou plutôt de la fonder. Les changements en question doivent être soudains et radicaux, sans quoi il ne s'agirait pas d'une Révolution, mais d'une simple évolution. Ils doivent également profiter à tous les Citoyens, sans quoi ils seraient au mieux une amélioration, au pire une régression. Et surtout, ils doivent réaliser les buts de l'association politique, c'est-à-dire asseoir la Société sur ses Principes, le premier étant l'Égalité, car une Révolution qui perpétuerait les inégalités ou en créerait de nouvelles n'aurait rien de révolutionnaire. D'après ces considérations, on peut dire que, si des tentatives de Révolution ont existé, aucune Révolution n'a jamais eu lieu.

Mais pourquoi posons-nous l'Égalité comme le Principe fondamental de l'ordre social ? Parce qu'une Société n'est pas n'importe quoi ! Toute Société digne de ce nom, quel que soit le lieu, le nombre de Citoyens qui la composent et l'espèce animale à laquelle ils appartiennent, repose sur des Principes intangibles découlant de l'acte même d'association. Pour connaître et comprendre les rapports fondamentaux qui doivent exister entre Citoyens et que la Révolution doit instaurer, il suffit de se demander pourquoi des individus se constituent en Société et ce qu'implique leur union.

Tout d'abord, il va de soi que, si les individus ne forment pas de Sociétés, si tous sont solitaires, ils vivent dans l'état dit *de Nature*, état dans lequel chacun est livré à lui-même et peut faire tout ce que ses forces lui permettent, ce que d'aucuns

appellent la *liberté*. Voilà pour la version idyllique ! En fait, dans l'état de Nature, les individus peuvent se nuire impunément les uns les autres et sont en perpétuel danger sans aucun secours ni recours possible. Or l'intérêt suprême de tout être vivant est de rester en vie. Puisque les chances de survie des individus de certaines espèces sont infimes dans la solitude, puisqu'elles ne peuvent augmenter s'ils restent dans cet état et puisque dans l'état de Nature règne la force, ces individus n'ont qu'une solution : s'unir, unir librement leurs forces (leurs potentiels, leurs compétences, leurs talents) à celles de congénères pour être collectivement plus forts face au reste du monde et avoir individuellement plus de chances de survivre[5].

La survie des membres qui la composent, appelés *Citoyens*, est donc la raison d'être de l'association dite *politique*, également appelée *Société* ou *Cité*. De cette raison d'être de l'association politique découlent les lois naturelles ou Principes fondamentaux de l'ordre social.

Des individus (toujours d'une même espèce) qui s'unissent pour accroître leurs chances de survie espèrent être plus en sécurité au sein de leur association que s'ils étaient dans l'état de Nature. Mais cette sécurité que le groupe ou la Cité doit leur procurer ne tombe pas du ciel. Elle est générée par les Citoyens eux-mêmes. Autrement dit, pour que la Cité, qui est l'ensemble des Citoyens, procure à ses Citoyens autant de sécurité qu'elle le peut, ceux-ci doivent se protéger mutuellement, être solidaires les uns des autres, etc. Ces obligations sont pour chaque Citoyen un Devoir envers la Cité, un Devoir qu'il est nécessaire d'accomplir pour être et demeurer Citoyen et jouir à son tour de la protection de ses Concitoyens. Remarquons bien que la Sécurité d'un Citoyen, sa sécurité en tant que Droit, ne dépend pas de ses capacités à se défendre, mais du fait que ses Concitoyens le défendent parce qu'il est l'un des leurs, que ce Droit est donc conféré par

[5] Des Citoyens ne sont plus entre eux dans l'état de Nature, mais celui-ci règne toujours autour des Sociétés qui demeurent entre elles dans un rapport de force.

la Citoyenneté — ce qui vaut pour tous les Droits — et qu'il n'y a de Droits qu'en Société. Remarquons encore et surtout que tous les Citoyens ont les mêmes Devoirs les uns envers les autres et, partant, les mêmes Droits, qu'ils sont donc égaux en Devoirs et en Droits, que l'Égalité est donc le Principe fondamental de la Cité et qu'il n'y a donc pas de véritable Société sans Égalité.

Il est aisé de confirmer ces Principes et d'en découvrir d'autres en imaginant une Cité composée de deux Citoyens seulement, chacun d'eux représentant pour l'autre la Cité ou l'ensemble de ses Concitoyens.

Pour commencer, l'association politique ne peut exister que volontairement, librement. Son but étant d'accroître les chances de survie de ses membres, donc de leur garantir autant de sécurité que possible, un individu ne peut en obliger un autre à s'associer avec lui, puisqu'il ne pourrait compter sur lui au moment du danger qui serait précisément celui qui lui permettrait de se soustraire à son emprise. Une union sous la contrainte est donc non seulement illusoire mais dangereuse en elle-même, car, si l'association politique sort de l'état de Nature des individus constitués en Société, des individus unis par la force ne forment pas une Société mais sont toujours dans l'état de Nature l'un envers l'autre, de sorte que le plus fort ne peut avoir aucune confiance dans celui qu'il opprime, ce dernier pouvant, sans attendre un danger extérieur, profiter d'un moment de faiblesse de sa part pour le fuir ou le tuer.

L'association politique devant être constituée librement, il s'ensuit, d'une part, que chaque associé doit aussi être libre de se retirer de l'association et doit donc être libre en en faisant partie, d'autre part, que les intérêts légitimes des associés doivent être satisfaits, sans quoi les mécontents rompraient l'association, plus nuisible pour eux que profitable[6].

[6] Ceci est purement théorique puisque les animaux sociables, l'Homme notamment, ne peuvent pas, sauf cas particulier, vivre séparés de leurs semblables. C'est d'ailleurs cette impossibilité qui, chez les hommes, lorsqu'ils perdent de vue les Principes sociaux, permet de multiplier les contraintes et favorise l'apparition d'un état intermédiaire entre celui de Nature et celui de

Il est par ailleurs évident que, lorsque deux individus s'associent pour accroître leur sécurité, chacun d'eux doit désormais s'abstenir d'agresser l'autre (Devoir passif) et le défendre au besoin contre tout ennemi extérieur (Devoir actif). Or ce qui est valable quand il n'y a que deux Citoyens, quand chacun représente pour l'autre la Cité, reste vrai lorsque la Cité est composée de nombreux Citoyens. Autrement dit, les Devoirs qu'un Citoyen a ici envers son unique Concitoyen — parce que ce dernier s'acquitte des mêmes Devoirs envers lui — sont des Devoirs envers la Cité, envers tous ses Concitoyens potentiels, lesquels, à l'instar d'un unique Concitoyen représentant la Cité, auraient donc les mêmes Devoirs envers lui, de sorte que tous les Citoyens, quel que soit leur nombre, ont les uns envers les autres les mêmes Devoirs. De cette réciprocité des Devoirs entre Citoyens découlent leur égalité en Droits. Sans cette réciprocité, il n'y a ni Droits ni de Devoirs pour personne, si ce n'est par abus de langage.

Notons bien que les Droits des Citoyens résultent de la nature des Devoirs qu'ils remplissent. Lorsque les Citoyens ont pour seuls Devoirs de se défendre mutuellement et de ne pas s'agresser, leurs seuls Droits dans la Cité, les seuls que la Cité doive leur garantir, sont d'être défendus et de ne pas être agressés par leurs Concitoyens (Droits qui découlent de leur Droit fondamental à la Sécurité). L'Égalité, les Devoirs et les Droits concernent donc des domaines biens précis. Tout ce qui est étranger à ces domaines ne concerne pas la Cité. Dès lors que les Citoyens remplissent leurs Devoirs envers la Cité, ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent ou peuvent, quelles qu'en soient les conséquences pour leurs Concitoyens, puisque ces conséquences ne portent pas atteinte à leurs Droits et à l'Égalité[7].

Société : l'état d'Oppression. Quoi qu'il en soit, pour que l'harmonie règne dans la Société, il faut qu'elle repose réellement sur ses Principes théoriques, qu'elle prenne du moins ces derniers pour boussole.

[7] La question de dominance chez les animaux sociables fausse souvent le jugement des hommes qui oublient que, dans les Sociétés animales, leurs membres n'ont qu'un seul Droit, celui d'être en sécurité (ce qui se limite généralement à être en sûreté et à pouvoir manger). Les priorités ou les

Notons encore que, puisque des Citoyens doivent être égaux en Devoirs et en Droits, et que tous les individus sont naturellement différents, les différences naturelles entre les individus ne sont ni un obstacle ni un argument recevable contre l'égalité sociale, seule égalité possible. Malgré ces différences, les individus ont d'ailleurs toujours intérêt à s'associer plutôt qu'à peiner seuls ou à se combattre. Disons même que les différences entre les individus sont indispensables à la complémentarité des Citoyens, à la réalisation de nombreuses entreprises et à l'existence même de la Cité.

Notons enfin que, si un Citoyen a des Devoirs à remplir envers la Cité, ne sont Citoyens que les individus qui les remplissent, tous les autres étant au mieux des étrangers, au pire des ennemis. D'après ce Principe, que les animaux sociables ordinaires appliquent à la lettre, les petits, les malades, les infirmes, les blessés, les lâches et les vieux, en un mot les inutiles, ne sont pas ou plus Citoyens. Les petits, s'ils restent dans le groupe une fois sevrés, n'ont jamais le statut des adultes. Quant aux autres qui représentent un poids mort ou un danger pour le groupe, ils sont abandonnés ou chassés.

Mais, autant les Principes (Devoirs et Droits fondamentaux) sont constants, autant leur application dépend des capacités de l'espèce et de la Société à un moment donné. Plus ces capacités sont étendues, plus les Devoirs et les Droits indirects des Citoyens (découlant des Devoirs et des Droits fondamentaux, contribuant à remplir les uns ou à jouir des autres) peuvent et doivent eux-mêmes être adaptés, sans contrevenir aux Principes[8]. Selon les espèces et les Sociétés, les choses peuvent donc être extrêmement simples ou très compliquées.

exclusivités que peuvent avoir les dominants dans certains domaines ne compromettent pas la Sécurité des autres individus et ne sont donc pas une atteinte au Principe d'Égalité.

[8] C'est donc chez l'Homme que les choses seront toujours le plus complexes, puisque, au-delà des capacités physiques de l'espèce et de la Société, interviennent encore des capacités morales qui, si elles le grandissent, peuvent aussi l'enorgueillir, l'égarer et lui faire perdre de vue les Principes.

Dans tous les cas, des Citoyens sont unis à l'origine pour accroître leurs chances de survie, en d'autres termes pour jouir d'autant de Sécurité que possible, ce qui implique qu'ils aient les uns envers les autres un Devoir de Solidarité. Appliquons donc ce que nous venons de dire au Droit fondamental à la Sécurité, et au Devoir fondamental de Solidarité.

La Sécurité se décline, selon les espèces et leurs capacités, de différentes manières. Au sens premier du terme, elle consiste à être protégé des prédateurs par ses Concitoyens par tous les moyens en leur pouvoir. Mais la Sécurité implique aussi et en premier lieu de ne pas périr de faim au milieu des siens. Si rien, excepté la pénurie alimentaire, ne peut empêcher de manger les animaux sociables qui se nourrissent en ouvrant la gueule ou en tendant le cou, les autres doivent partager la nourriture qu'ils collectent généralement en commun. Le souci de Sécurité conduit également certaines espèces à construire des abris individuels ou collectifs pour se protéger des prédateurs et du climat. Dans le cas des abris individuels, chaque Citoyen doit construire le sien, et la Cité doit lui garantir qu'il n'en sera pas délogé. Dans le cas des abris collectifs, tous les Citoyens doivent contribuer à leur manière à sa construction et ont le Droit de s'y abriter. Bien d'autres Droits indirects peuvent de même découler du Droit fondamental à la Sécurité.

La Solidarité, elle aussi, se décline, selon les espèces et leurs capacités, de différentes manières. Le premier objet de la solidarité entre Concitoyens est bien sûr d'assurer leur Sécurité au sens premier du terme. Suivant les espèces, les Citoyens, s'ils n'ont guère de moyens de défense, forment simplement une masse ou, s'ils sont capables de se défendre, font front aux prédateurs et se portent mutuellement secours. Dans le premier cas, le Devoir des Citoyens est de rester grouper, dans le second, d'aider à repousser les prédateurs. Le Devoir de solidarité peut même aller, chez certaines espèces, jusqu'à emporter un blessé voire même essayer de le soigner. Par ailleurs, nous avons vu que la notion de Sécurité pouvait s'étendre à la question de la nourriture et des

abris. Le Devoir de Solidarité implique alors que les Citoyens s'arrangent de telle sorte qu'aucun d'entre eux ne meure de faim ou que tous soient abrités. C'est évidemment chez l'Homme, doué de capacités extraordinaires, que le Devoir de Solidarité peut être poussé le plus loin, même envers des individus qui, chez les animaux, ne seraient pas Citoyens (enfants, étrangers) ou ne le seraient plus (malades, vieux, etc.).

Remarquons, à propos des Sociétés où la collecte de nourriture et la construction d'abris sont des entreprises collectives, que chaque Citoyen doit en profiter, alors que tous n'y participent pas directement. En effet, la Cité, pour garantir les différents Droits de ses Citoyens, a besoin qu'un ensemble de tâches soit accompli en même temps, tâches qui nécessitent des compétences, des qualités, des capacités, des forces différentes et sont donc généralement effectuées par les mêmes individus, plus rarement par roulement. Ainsi, les uns, en remplissant leur tâche, permettent aux autres d'être disponibles pour remplir la leur, et vice versa. Au final, tous profitent directement ou indirectement de l'activité de chacun. Il apparaît ainsi que la spécialisation et la répartition des tâches existent dans certaines Sociétés animales sans être pour autant une cause d'inégalités. En fait, elles existent de façon plus ou moins poussée dans toutes les Sociétés, ne serait-ce qu'en raison de la distinction des sexes. Il apparaît également que, puisque l'acquittement de ces tâches confère aux individus des Droits dans la Cité, s'en acquitter est pour eux un Devoir envers la Cité. Il apparaît enfin que, si défendre la Cité et être solidaire de ses Concitoyens sont les premiers Devoirs, participer à la vie de la Cité sous une forme reconnue par elle est en réalité le principal Devoir du Citoyen, celui qu'il remplit en permanence, les deux premiers ne pouvant être remplis qu'à l'occasion, les occasions étant de plus en plus rares à mesure que la Cité est de plus en plus forte[9].

[9] Certains Citoyens peuvent participer à la vie de la Cité en étant guerriers (soldats ou policiers), en remplissant de façon permanente le Devoir de défendre la Cité et leurs Concitoyens. Mais, s'ils dispensent leurs Concitoyens accaparés par d'autres tâches de remplir ce Devoirs en permanence, nul n'en est dispensé dans les circonstances extraordinaires.

Il n’est donc pas nécessaire que les individus soient identiques et fassent les mêmes choses pour qu’ils soient Citoyens et aient les mêmes Droits que leurs Concitoyens : il suffit que la Cité reconnaisse qu’un individu a fait ce qu’elle attend de lui pour qu’elle voit en lui un Citoyen. En d’autres termes, tout Citoyen a avant tout le Devoir de participer à la vie de la Cité sous une forme reconnue par elle, et doit jouir en retour, comme tous ses Concitoyens, du Droit de profiter de tous ses bienfaits. Ce Droit est donc conféré aux Citoyens par leur Citoyenneté elle-même. Or, chez l’Homme, les bienfaits de la Cité qui sont le fruit de la participation de tous les Citoyens comprennent aussi les différentes productions individuelles et collectives présentes sur le marché. Tout Citoyen, pour profiter réellement des bienfaits de sa Cité et être l’égal en Droits de ses Concitoyens, doit donc avoir le Droit d’accéder au marché en raison de sa Citoyenneté, c’est-à-dire du simple fait d’être Citoyen.

Tels sont les Principes de l’ordre social, de la Cité, c’est-à-dire de toute Société. Il y a pourtant loin entre ces Principes et notre réalité. En effet, si le Principe d’Égalité n’est pas inconnu des hommes, il n’est pour eux au mieux qu’un idéal sans consistance. Partant, ils méconnaissent les Devoirs (quand encore ils ne rejettent pas purement et simplement cette notion) et les Droits du Citoyen et vident de son sens le concept de Citoyenneté. Ce qu’ils appellent *société* est davantage une concentration d’individus qu’une association politique. Ne parlent-ils pas d’ailleurs de *société inégalitaire* ou de *société individualiste* sans apercevoir la contradiction que renferment ces expressions ? Certes, les hommes, de par leur nature sociable, tendent à vivre en Société, à établir l’Égalité, mais une force s’y oppose et ruine leurs efforts. Aussi les uns pensent que l’inégalité est dans la nature des choses et s’y résignent, les autres l’imputent au comportement des hommes ou de certains d’entre eux et adoptent des politiques fondées sur des conceptions erronées de l’Égalité ; tous négligent la force en question et personne ne connaît les Principes.

Une Vérité saute pourtant aux yeux : un riche et un pauvre, qui théoriquement sont tous deux Citoyens, ne sont pas et ne

seront jamais égaux en droits, si ce n'est pour des sophistes. Il est donc vain d'espérer établir l'Égalité tant que subsistera ce qui sépare de fait les uns des autres, ce qui fait de l'un un riche et de l'autre un pauvre. Or pourquoi un riche et un pauvre sont-ils inégaux en droits ? N'est-ce pas la différence de fortune, la quantité de monnaie dont ils disposent, qui confère à chacun des droits en proportion, autrement dit un droit inégal d'accéder au marché et à tous les bienfaits de la « Cité » ? L'inégalité n'est-elle donc pas liée à la monnaie ?

A ce stade de la réflexion, auquel certains sont déjà parvenus[10], deux solutions peuvent être envisagées pour établir l'Égalité : répartir également la monnaie, au besoin en modifiant son fonctionnement ou en inventant une nouvelle, ou l'abolir et instaurer un système de rationnement, généralement dans un cadre collectiviste. Au vrai, aucune de ces solutions, aussi audacieuses soient-elles intellectuellement, n'est la bonne. Elles ont le mérite de ne plus voir l'Homme comme l'obstacle à l'Égalité, mais elles se trompent encore sur la nature et le rôle de la monnaie qui ne peut ni se répartir ni être répartie également et qu'il ne suffit pas d'abolir, même si elle doit effectivement disparaître. Car si la monnaie est bien le moyen de l'inégalité, elle n'en est pas la cause profonde, n'étant qu'une conséquence de *Largent*.

Mais qu'appelons-nous Largent ? Ce n'est donc pas la monnaie, ce n'est pas non plus le système monétaire, ce n'est pas même les riches. Largent, c'est ce qui précède la

[10] Les personnes pleines de bonnes intentions qui ne sont pas parvenues à ce stade de la réflexion, car elles raisonnent toujours en capitalistes et non d'après les Principes de l'ordre social, sont incapables d'envisager mieux que des taxes et une redistribution de leur produit ou un revenu minimum universel (sous quelque nom et forme que ce soit) ou encore le financement des activités sociales relevant aujourd'hui du bénévolat. Elles ne veulent pas l'Égalité entre les Citoyens, concepts qui les dépassent, mais moins d'inégalités entre les individus, au nom de la *l'Équité*, principe illusoire à l'origine de l'échange monétaire. Mais qui ne voit pas que les mots pompeux et vagues tels que *Équité*, *Dignité*, *décence*, etc. lient les droits à la monnaie, nient inconsciemment qu'ils doivent être conférés par la Citoyenneté seule, et cautionnent en définitive l'inégalité, l'exploitation, la violation des Droits du Citoyen, dont le premier d'entre eux, celui de profiter également des bienfaits de la Cité ?

monnaie, c'est son fondement, sa raison d'être, sa racine, sa source, c'est *la croyance que la notion de valeur (marchande) est nécessaire pour échanger*. La monnaie découle de Largent, elle en est le vecteur, elle ne peut exister sans lui alors qu'il peut exister sans elle. Il ne s'agit donc pas seulement d'abolir la monnaie, mais d'anéantir, d'éradiquer, d'extirper des esprits Largent lui-même. Ceci n'est d'ailleurs pas un but en soi, mais sera une conséquence de l'instauration de l'Égalité.

Largent est né de la pratique du troc. A l'époque lointaine où des hommes se mirent à fabriquer des objets qui suscitèrent chez d'autres le désir de les posséder, il n'y eut pas d'autre mode d'échange possible que le troc, c'est-à-dire l'échange direct d'objets entre individus. L'échange régulier de certains objets contre une quantité d'autres objets finit par établir une équivalence de valeur entre les uns et les autres, la valeur des premiers étant exprimée par une quantité des seconds, lesquels, à l'unité, constituaient l'unité de valeur. La notion de valeur (marchande) s'étant ainsi introduite dans les échanges, les hommes en furent bientôt prisonniers. Mais l'échange direct entre deux individus est souvent impossible. La solution est alors l'échange indirect ou triangulaire qui consiste à ce que l'un d'eux échange avec un troisième individu pour acquérir un bien qu'il échangera ensuite avec l'autre contre l'objet réellement désiré. Le bien ayant changé deux fois de mains, n'ayant été pour l'échange qu'un moyen, est un moyen d'échange. Ainsi, Largent apparaît avec le troc qui porte en germe les notions d'unité de valeur et de moyen d'échange, autrement dit tous les ingrédients de la monnaie (moyen d'échange standard) .

Le troc, Largent et la monnaie (qui fait du troc indirect le mode d'échange ordinaire) ont chacun des conséquences dramatiques d'un point de vue social.

Sous le troc, les individus échangent entre eux. Chacun doit être propriétaire de sa production pour avoir le droit de l'échanger contre quelque chose qu'il possèdera également. Il s'active donc pour lui-même, non pour la Cité, et n'a de droits

que ceux qu'il parvient à se ménager, la Cité n'ayant plus guère de rôle à jouer. Ainsi, le troc vide la Citoyenneté de son sens en réduisant les protagonistes des échanges à de simples individus.

Sous Largent, sur lequel reposent le troc et la monnaie, les hommes croient que les objets ont une valeur, qu'ils doivent être échangés contre des objets de valeur équivalente et que les échanges consacrent cette équivalence. Mais c'est en réalité le fait de les échanger qui fixe leur valeur. Or si des considérations humaines présidèrent un temps aux échanges sous le troc, l'intérêt égoïste des protagonistes s'y substitua vite, de sorte que le moins pressé ou le plus puissant impose toujours ses conditions. En somme, sous Largent, les échanges et la valeur des choses (leur prix) reposent non sur l'équité mais sur l'arbitraire. Et comme la notion de valeur n'a de sens que si les choses (produits ou services), les travaux et au fond les hommes ont une valeur marchande différente, tout système d'échange fondé sur Largent engendre inévitablement l'inégalité en droits.

Enfin, cerise sur le gâteau ! la monnaie, unité de valeur, matérialise et limite (qui plus est inégalement) le droit de participer aux échanges ou d'accéder au marché (sans que n'entre en compte la dimension sociale des protagonistes de l'échange). Mais c'est aussi un moyen d'échange qui, de par son origine (le troc), s'échange. Aussi fonctionne-t-elle selon deux principes : celui des vases communicants et celui de l'attraction. Les principaux droits passant par elle, puisqu'elle est le moyen d'accéder au marché et de profiter des bienfaits de la « Société », l'intérêt de tout homme est d'en gagner le plus possible aux dépens d'autrui ou de ne pas en perdre. Elle contraint ainsi les hommes à se disputer éternellement, permet aux uns de dépouiller les autres légalement ou illégalement, oblige chacun à se dépouiller lui-même de ses droits (chaque fois qu'il achète), donne à ceux qui en ont le plus du pouvoir sur ceux qui en manquent, les plonge tous dans l'obsession de l'Avoir et les force à ne plus voir le monde qu'à travers Largent. En somme, le système monétaire est non seulement le règne de l'inégalité, mais aussi celui de

l'individualisme, de la discorde, de la mesquinerie, de l'escroquerie, du matérialisme, de l'oppression, de l'exploitation, de la corruption, de la frustration, etc. Qu'on le veuille ou non, la plupart des problèmes dans un système monétaire sont liés directement ou indirectement à (l'existence de) la monnaie. Peu importe la façon dont les hommes l'utilisent ; il n'y a pas de *bonne utilisation* pouvant résoudre tous les problèmes, notamment celui de l'inégalité, car ils sont inhérents à la nature du moyen d'échange qu'est la monnaie et en définitive à Largent. Peu importe également, aux yeux de la « Société », qui profite ou pâtit de l'inégalité, que ce soit l'un plutôt que tel autre, ou encore que les inégalités soient plus ou moins grandes qu'avant : il ne doit y avoir dans la Cité que des Citoyens égaux en Devoirs et en Droits… et tant que le Droit des Citoyens d'accéder au marché de la Cité sera lié à la monnaie au lieu d'être attaché à la Citoyenneté, l'Egalité sera une foutaise.

Mais, malgré tous ses défauts, la monnaie nous apprend qu'un moyen d'échange est un paramètre « social » d'une stabilité incomparable, car il inculque aux hommes les concepts qu'il véhicule et les principes du système qu'il façonne et dans lequel ils vivent. Or c'est le moyen d'échange absurde, permissif, inégalitaire (antisocial) et vecteur de Largent qu'est la monnaie qui doit être proscrit, non le principe même d'un moyen d'échange, d'autant plus que la nature a horreur du vide et qu'à l'heure actuelle un moyen d'échange est indubitablement nécessaire. Un moyen d'échange révolutionnaire serait donc le meilleur garant de la Révolution. Du reste, seul un nouveau moyen d'échange aux propriétés autres que celles de la monnaie, un moyen d'échange véhiculant non seulement un concept d'échange mais surtout les Principes égalitaires de la Cité, pourra extirper Largent des esprits.

En clair, la prochaine Révolution devra consister à remplacer la monnaie, qui incarne aujourd'hui le droit d'accéder au marché et le confère inégalement aux individus, par une carte à puce qui permettra aux Citoyens de prouver aux commerçants leur Citoyenneté, laquelle confèrera seule le

Droit d'accéder au marché. Comme la Citoyenneté ne se mesure pas et signifiera la même chose pour tous les Citoyens, ce Droit sera théoriquement illimité et donc égal pour tous. L'exercice de ce Droit (le pouvoir d'achat) sera néanmoins borné en pratique par les envies du Citoyen, par l'exercice par les autres Citoyens de ce même Droit, par la réalité des choses et au besoin par la loi égale pour tous. D'un point de vue philosophique, cette carte *civique* remplacera bel et bien la monnaie en tant que moyen d'échange, mais, d'un point de vue pratique, elle remplacera les cartes de crédits (et d'autres cartes, comme la carte Vitale, etc.) dont elle sera en fait l'évolution logique et inéluctable.

Entendons bien : La Carte civique utilisera la même technologie et les mêmes infrastructures que les cartes de crédits, mais, alors que ces dernières servent à manipuler la monnaie, à vérifier que le compte en banque de leur propriétaire est approvisionné et à transférer sur le compte des commerçants les sommes dues par leurs clients, elle servira aux commerçants (chargés de mettre le produit de la Cité à la portée des Citoyens) à vérifier la Citoyenneté de leurs clients et à enregistrer leurs achats de sorte qu'ils puissent prouver à la Cité qu'ils ont eux-mêmes rempli leur rôle et méritent eux aussi la Citoyenneté[11]. Tous les Citoyens, quelle que soit leur forme de participation à la vie de la Cité, auront le même Droit d'accéder au marché, de consommer librement, puisque ce Droit leur sera conféré directement par la Citoyenneté, non plus par des unités de quelque nature que ce soit. En somme, la Cité fera pour le Droit d'accéder au marché ce que les démocrates ont obtenu pour le droit de

[11] Nous parlons ici de *commerçants* au sens propre, mais toute entreprise individuelle ou collective sera en fait dans le même cas : elle aura, selon sa catégorie et son potentiel humain, des résultats minimums de vente (non de production) à atteindre, des résultats d'un niveau prouvant à la Cité la réalité et l'utilité de son activité, des résultats que l'usage des Cartes civiques permettra à la Cité de contrôler automatiquement. Lorsqu'une entreprise les atteindra, les Cartes civiques de tous ses employés seront validées. (Bien sûr, nous simplifions.) Dans le cas contraire, tous ses employés seront sanctionnés également. Ainsi la Cité ne contrôlera pas l'activité individuelle des Citoyens, mais celle des entreprises auxquelles il appartiendra de gérer leur personnel et leurs efforts.

vote, à savoir qu'il ne soit plus lié à la fortune (suffrage censitaire) mais à la nationalité (suffrage universel).

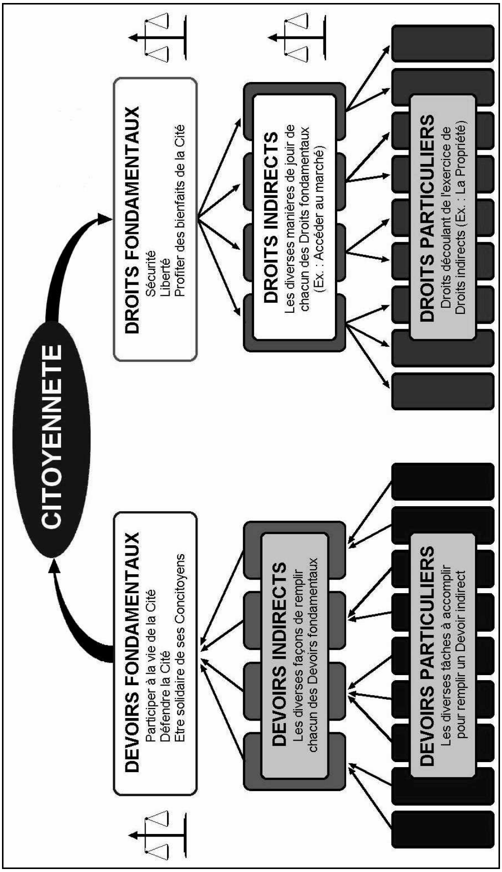
Il est impossible et même inutile d'en dire davantage ici. Nous en avons d'ailleurs dit plus que nécessaire pour ceux qui, en quête de Vérité, n'avaient besoin que d'un déclic pour ouvrir les yeux. Seuls les préjugés monétaires[12] peuvent encore empêcher les autres d'adhérer à ces Principes, d'intégrer le fait que l'Égalité est nécessairement la source de l'harmonie sociale, comme l'inégalité est fatalement celle du désordre, fut-il figé, et de voir dans la Carte civique le seul point de départ d'une solution réaliste au grand problème social. Que ces derniers relisent donc ce texte jusqu'à ce que leur esprit cesse de vadrouiller et que l'évidence s'impose à eux : Des Citoyens, des individus qui participent à la vie de la Cité, ont des Droits dans la Cité parce qu'ils sont Citoyens, et le Droit d'accéder au marché est le plus important d'entre eux, car tout dépend de lui.

Telles sont les conceptions de base du Civisme, une théorie révolutionnaire inédite, même si par certains aspects elle en rappelle d'autres. Ces lignes sont les premières à être publiées. Si vous ne deviez en retenir qu'une chose,

[12] Largent engendre la monnaie ; les hommes naissent dans le système monétaire et utilisent la monnaie sans se poser de questions ; cette utilisation façonne leur mode de raisonnement et leur inculque Largent ; au final, leur esprit est formaté par Largent, ils pensent et voient le monde à travers lui et ne peuvent pas le concevoir sans lui. Ainsi, même lorsqu'ils envisagent un système non-monétaire dont Largent serait *a priori* éradiqué, ils reproduisent inconsciemment les schémas du système monétaire. Le troc réduit les Citoyens à de simples individus. Largent oblige à échanger entre individus et à établir des équivalences (de valeur) entre les choses. La monnaie lie le droit d'accéder au marché à des unités, passe de mains en mains, limite arbitrairement le pouvoir d'achat, met à prix toute chose et impose l'inégalité. Aussi, les principaux réflexes ou préjugés monétaires consistent à négliger la dimension sociale des individus, à croire qu'il doit y avoir échange de droits entre individus, à vouloir lier le pouvoir d'achat à autre chose que la Citoyenneté, à limiter celui-ci par un système artificiel d'unités ou de rationnement, à introduire d'« heureuses » inégalités, etc. Toutes les objections contre l'Égalité et la Carte civique, toutes les incompréhensions à leur sujet et tous les systèmes soi-disant alternatifs au capitalisme autre que la Cité sont fondés sur des préjugés de ce genre, des préjugés dits *monétaires* ou *capitalistes*.

souvenez-vous toujours que Largent est l'obstacle à l'Égalité, au respect des Principes de l'ordre social, à l'établissement de la Cité. Il est le véritable ennemi de l'Humanité, le seul ennemi à abattre. Il suffit d'ailleurs de constater que le monde marche sur la tête et tourne autour de lui (à travers la monnaie) pour comprendre qu'il est la clé de voûte du système actuel, son point fort et son point faible, et que c'est sur lui que la prochaine révolution (ou évolution révolutionnaire) devra porter ses coups sous peine d'être un nouveau coup pour rien.

17 novembre 2007



DEVOIRS, DROITS & EGALITE

les différents niveaux de devoirs et de droits

<u>Explications</u>

Tous les Devoirs et tous les Droits ne sont pas du même niveau.

Il existe trois niveaux de Devoirs et de Droits : Fondamental, Indirect, Particulier.

Au niveau fondamental, Devoirs et Droits sont des expressions génériques ; ils n'ont pas de sens précis (Ex. défendre la Cité). Ils doivent donc être précisés pour avoir une portée concrète.

Les DEVOIRS : C'est à travers des Devoirs indirects que les Citoyens remplissent, chacun à leur façon, les mêmes Devoirs fondamentaux. Les tâches qu'ils doivent accomplir pour remplir leurs Devoirs indirects sont, elles, des Devoirs particuliers.

Les DROITS : C'est à travers une multitude de Droits indirects que les Citoyens jouissent réellement des Droits fondamentaux. L'exercice de certains Droits indirects génèrent des Droits particuliers.

L'EGALITE ne concerne pas tous les Devoirs et tous les Droits. Les Citoyens sont égaux en Devoirs quels que soient les Devoirs indirects qu'ils remplissent pour s'acquitter de leurs Devoirs fondamentaux. Par contre, ils ne sont réellement égaux en Droits que s'ils jouissent tous de tous les Droits indirects qui découlent des Droits fondamentaux. L'Egalité concerne donc les Devoirs fondamentaux et les Droits fondamentaux et indirects ; elle serait un non sens au niveau des Devoirs indirects et particuliers et des Droits particuliers.

CAS PARTICULIER : Des Devoirs particuliers, facultatifs, peuvent générer des Droits particuliers. Ces Devoirs particuliers doivent cependant être regardés par tous ceux qui acceptent de les remplir comme des Devoirs fondamentaux

conférant des Droits du même ordre. Tel est le cas des Devoirs qui confèrent la Nationalité (distincte de la Citoyenneté) et les Droits politiques qui y sont attachés. Ces Devoirs et ces Droits n’entrent pas dans la balance de l’Egalité générale, puisque les Citoyens qui ne jouissent pas desdits Droits n’ont pas non plus rempli les Devoirs par lesquels ils se méritent.

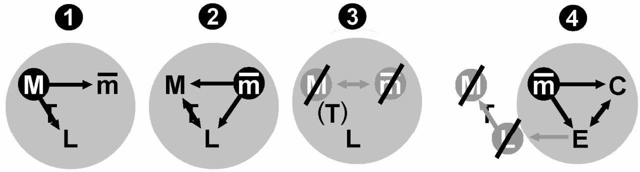
COMPRENDRE ET SORTIR DU SYSTEME MONETAIRE

M = monnaie (unité de valeur)
$\overline{m}$ = moyen d'échange
L = Largent (valeur marchande) = inégalité
T = Troc

C = Citoyenneté
E = Egalité
$\overline{m}$ = moyen d'échange

M => L ≠> M
M => $\overline{m}$ ≠> M

E ≠ L
C ≠ M



M => $\overline{m}$ + L

$\overline{m}$ + M => L
$\overline{m}$ + L => M

L => T => M

$\overline{m}$ + C = E
$\overline{m}$ + E = C

Largent est et demeure dans tous les cas.

Largent n'est plus.

Systèmes monétaires
fondamentalement ou potentiellement

Système non-monétaire
et égalitaire

Modification et abolition de la monnaie sont illusoires, éphémères, contre-nature et catastrophiques.

COMPRENDRE ET SORTIR DU SYSTEME MONETAIRE

<u>Explications</u>

Le système monétaire repose sur trois éléments :

- La monnaie = unité de valeur (entre autres choses)
- Le moyen d'échange = moyen de participer aux échanges, d'accéder au marché et de s'approprier légitimement les produits retirés
- Largent = notion de valeur marchande, conception individualiste des échanges

Ces trois éléments sont confondus dans le système monétaire mais sont distincts par nature :

- La monnaie repose sur Largent, mais Largent qui vient du troc n'implique pas nécessaire l'existence d'une monnaie
- La monnaie est un moyen d'échange mais tout moyen d'échange n'est pas nécessairement de la monnaie, ne repose pas nécessairement sur Largent et sa logique individualiste et inégalitaire

S'il y a un lien direct et à sens unique entre la monnaie et Largent, ainsi qu'entre la monnaie et le moyen d'échange, il n'y en a pas entre Largent et le moyen d'échange, si ce n'est de manière indirecte via la monnaie.

Le système monétaire présente trois angles d'attaque, ce qui, a priori, permet de l'ébranler de différentes manières, mais une seule permet d'en triompher réellement.

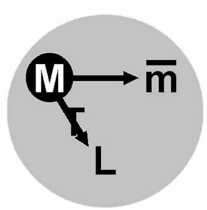


Figure 1 :
Conserver la monnaie

Si on conserve la monnaie, on conserve Largent et un moyen d'échange, en l'occurrence la monnaie : on ne touche à rien, on ne change rien quoi que l'on fasse par ailleurs…

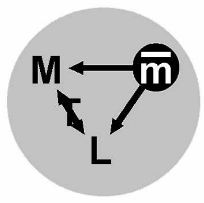


Figure 2 :
Conserver un moyen d'échange et Largent ou une forme de monnaie

Si on désire conserver un moyen d'échange fondé consciemment sur Largent (la notion de valeur), on n'en conçoit pas d'autre que la monnaie sous une forme ou sous une autre : autant ne rien changer car tout changement au niveau des propriétés et du fonctionnement de la monnaie, si tant est qu'il soit possible de le mettre en œuvre, sera contre-nature et catastrophique et obligera à revenir au point de départ, à ce qu'est la monnaie telle qu'on la connaît car elle est telle que l'évolution naturelle, et non la fantaisie, l'a faite.

La variante qui consiste à modifier la monnaie, donc à la conserver sous prétexte qu'un moyen d'échange est nécessaire, conduit inconsciemment à conserver Largent, ce qui revient au même.

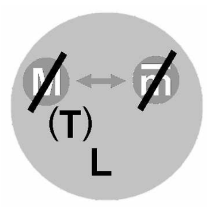


Figure 3 :
Supprimer la monnaie et par contrecoup tout moyen d'échange, ou vice versa

Si le constat de certains méfaits de la monnaie, ajouté à une mauvaise ou une absence totale d'analyse de ce que sont la monnaie et un moyen d'échange, amène à confondre les deux et, par suite, à abolir la monnaie et à supprimer tout moyen d'échange, ou vice versa, alors la croyance que la notion de valeur marchande est nécessaire pour échanger (Largent) qu'a inculquée la pratique de l'échange monétaire demeure, soit parce qu'elle n'a pas été identifiée comme la base de la monnaie et est à la base du « nouveau » mode d'échange (troc, SEL), soit parce qu'aucun moyen d'échange ne véhicule et n'inculque une autre logique aux hommes, lesquels continuent de raisonner au fond d'eux-mêmes comme auparavant, quel que soit le système économico-politique en place (rationnement, partage). Les contradictions internes, la naïveté et l'anachronisme des

solutions envisagées discréditent leurs auteurs ou condamnent toute expérience à l'échec. Le système reste monétaire ou le redeviendra sous la pression de Largent, car une « société » développée a besoin d'un moyen d'échange, et la monnaie est celui qui répond à Largent.

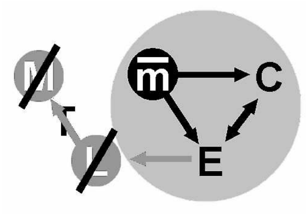


Figure 4 :
Anéantir Largent en adoptant un moyen d'échange autre qu'une monnaie

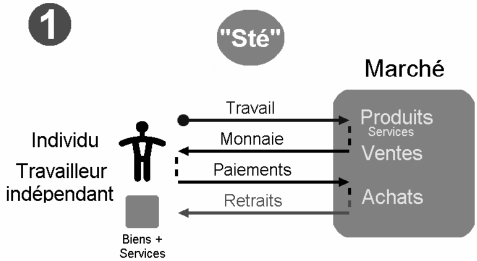
Un moyen d'échange servant à attester la Citoyenneté et rendant les Citoyens égaux dans le droit d'accéder au marché ne repose plus sur la notion de valeur, éradique Largent et par-là même la monnaie. Il n'y a pas d'autre alternative pour sortir du système monétaire puisque les autres figures apprennent qu'il faut, pour cela, disposer d'un moyen d'échange qui ne repose pas sur Largent et ne soit donc pas de la monnaie. Par ailleurs, Largent est condamnable en tant que pierre angulaire de l'inégalité, et la monnaie, en tant matérialisation et extériorisation des droits. Sortir du système monétaire implique d'adopter un moyen d'échange égalitaire et de ne plus faire dépendre les droits des Citoyens d'autre chose que de leur Citoyenneté elle-même.

L'ACCES AU MARCHE

1. PRINCIPE DE BASE

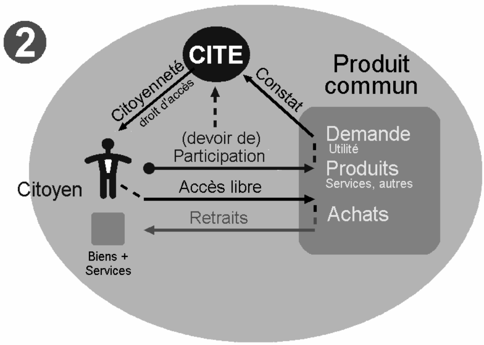
SYSTEME MONETAIRE

Capitalisme



CITE - Système non-monétaire

Civisme



L’ACCES AU MARCHE

dans le système monétaire / dans la Cité

Explications

1.

Les individus n’ont accès au marché, pour en retirer biens ou services, que s’ils travaillent, s’ils échangent leur production ou leur force de travail contre une somme de monnaie aléatoire de par le jeu des valeurs. Leur droit d’accès — et tous les droits qui passent par lui — est indépendant des individus et des lois humaines ; il est matérialisé et conféré par la monnaie seule ; il est inégal et proportionnel à la quantité de monnaie que les individus parviennent à arracher, avant de devoir s’en défaire.

Les travailleurs sont inégaux en droits, mais les individus dont l’activité est utile à la « société » sur un plan autre qu’économique ne sont ni reconnus ni payés et n’ont par eux-mêmes aucun droit.

La « société » ne joue aucun rôle. Les individus sont livrés à eux-mêmes et aux lois de la monnaie. Ce système d’échange n’est pas un système social ; il est même antisocial : c’est la guerre de tous contre tous.

Cette théorie peut-être faussée par l’Etat providence qui redistribue de l’argent — prélevé sur les travailleurs et les consommateurs — aux individus qui ne travaillent pas (voire ne font strictement rien) ou n’en gagnent pas beaucoup, mais l’est fatalement par la monnaie qui peut être économisée, gaspillée, perdue, volée, obtenue par recel ou en paiement d’une activité illégale.

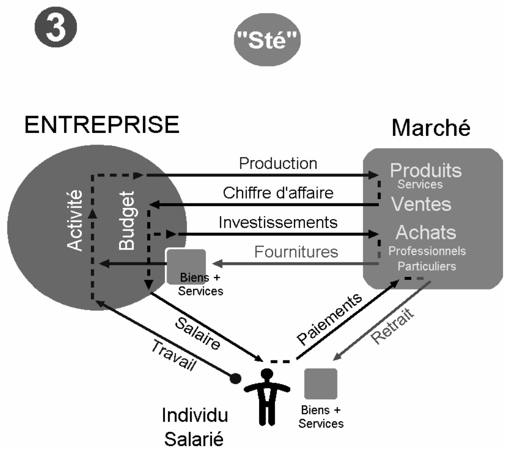
2.

Les individus qui s’acquittent de tous leurs devoirs du Citoyen dont celui de participer à la vie de la Cité d’une manière reconnue par elle sont Citoyens et ont le droit d’accéder au

2. APPLICATION

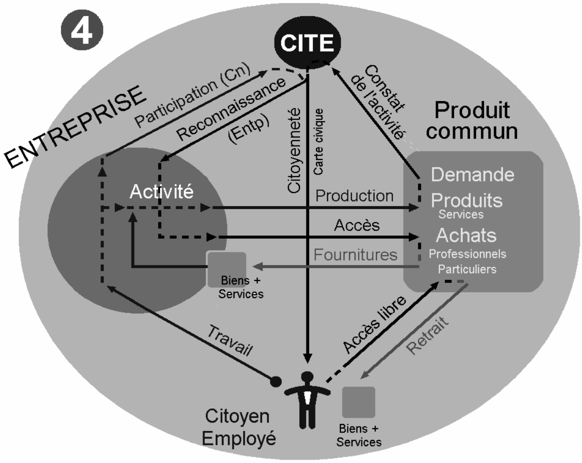
SYSTEME MONETAIRE

Capitalisme



CITE - Système non-monétaire

Civisme



marché (ou produit commun) en vertu de leur Citoyenneté. Tous les Citoyens ont un égal droit d'accéder au marché et d'en retirer librement biens et services. Ce droit est borné naturellement par les envies du Citoyen, par l'exercice de ce même droit par ses Concitoyens, par la réalité du marché et, au besoin, par la loi.

Le travail n'est pas la seule forme de participation. Toute activité dont l'utilité sociale est reconnue confère à ceux qui s'y consacrent — ce que la Cité constate d'après des critères établis — la Citoyenneté et les droits qu'elle implique.

Les droits du Citoyen sont reconnus et garantis par la Cité. Les Citoyens sont égaux en devoirs et en droits. C'est une Société.

Dans ce système, l'échange n'a pas lieu entre individus (sauf de manière marginale), il ne concerne pas les objets et ne fait pas intervenir la notion de valeur marchande (Largent). Il a lieu entre le Citoyen et la Cité et se pose en termes de devoirs et de droits : le Citoyen a des droits dans la Cité en échange des devoirs (égaux pour tous les Citoyens) dont il s'acquitte envers elle ; il ne paye pas chaque chose en détail avec des unités obtenues on ne sait comment ; il règle la Cité en gros par sa participation.

3.

Les individus ont le droit d'accéder au marché en proportion du salaire qu'ils reçoivent de l'entreprise pour laquelle ils travaillent. Les salaires sont inégaux. S'ils étaient égaux pour tous les employés d'une entreprise, ils seraient encore inégaux entre les employés des différentes entreprises. L'entreprise payent ses employés en prélevant sur son chiffre d'affaire la somme nécessaire. Elle utilise le reste en tout ou partie pour payer fournisseurs (machines, matières premières, composants, etc.) et prestataires de services qui, de manière indirecte, participent à son activité et contribuent donc à sa production. (La monnaie donne à chacun l'illusion de l'autonomie et de la liberté alors que les individus comme les

entreprises sont à l'évidence complémentaires et interdépendants.)

Les droits des individus ne dépendent toujours pas de la « société » : ils sont entièrement à la merci du patron de l'entreprise pour laquelle ils travaillent et qui est seul maître de la redistribution des gains réalisés par l'effort collectif.

A l'arbitraire du système monétaire s'ajoute donc l'intérêt de l'entreprise qui est de faire du profit, c'est-à-dire d'enrichir le patron (ou les actionnaires) aux dépens des employés.

4.

En travaillant pour son entreprise, le Citoyen s'acquitte indirectement de son devoir de participer à la vie de la Cité. Une fois que cette dernière constate que l'activité de l'entreprise répond à ses attentes, satisfait une demande conséquente et présente un intérêt public, elle l'autorise à poursuivre son activité et valide ou confirme la validité des Cartes civiques de tous ses employés.

Une Carte civique atteste la Citoyenneté de son propriétaire auquel elle permet d'accéder au marché en tant que Citoyen, autrement dit de manière indéfinie ou illimitée (sauf bornes naturelles). Tous les Citoyens, quelles que soient les entreprises qui les emploient, sont égaux en droits.

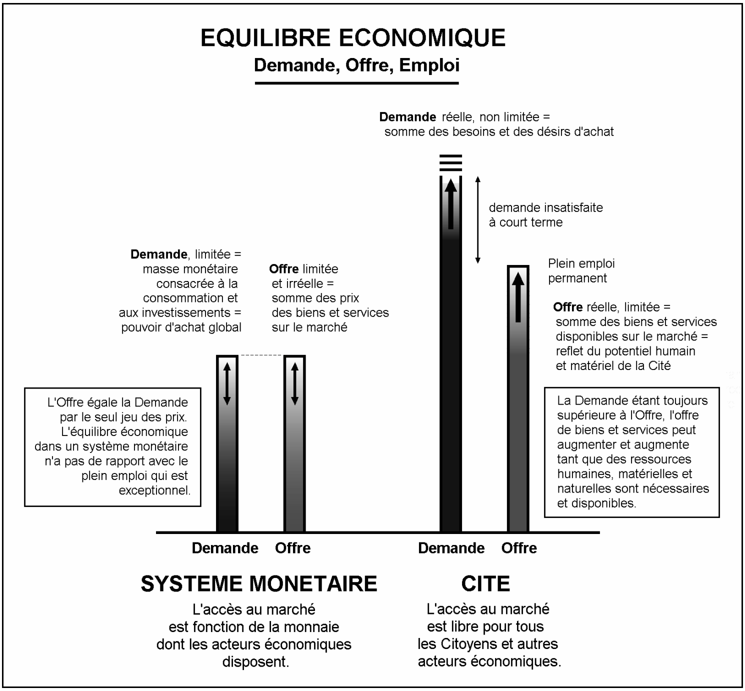
La Cité ne peut contrôler le travail individuel des employés, leurs efforts étant combinés ; elle contrôle leur activité globale d'après les résultats de leur entreprise. Il appartient à l'entreprise seule de contrôler le travail de ses employés et de prendre éventuellement des sanctions pour prévenir celles que pourrait prendre la Cité contre elle et tous ses employés en cas de manquement à ses engagements.

Une entreprise ne peut exister sans autorisation de la Cité qui seule peut lui procurer le moyen d'accéder au marché pour ses propres besoins, et elle existe tant qu'elle prouve à la Cité son utilité ou que celle-ci la regarde comme utile. Il s'ensuit,

d'une part, que tout employé est Citoyen, d'autre part, que l'entreprise a le droit (via une carte professionnelle) d'accéder librement au marché, autrement dit de faire appel à des fournisseurs et des prestataires de services, lesquels sont eux-mêmes dans le cas de toute entreprise : ils ont besoin de clients (particuliers, professionnels, administration) pour prouver à la Cité leur activité et leur utilité.



Dessin personnel, *Le Loto*, réalisé en 1998


EQUILIBRE ECONOMIQUE
Demande, Offre, Emploi
Demande réelle, non limitée = somme des besoins et des désirs d'achat
demande insatisfaite à court terme
Demande, limitée = masse monétaire consacrée à la consommation et aux investissements = pouvoir d'achat global
Offre limitée et irréelle = somme des prix des biens et services sur le marché
Plein emploi permanent
Offre réelle, limitée = somme des biens et services disponibles sur le marché = reflet du potentiel humain et matériel de la Cité
L'Offre égale la Demande par le seul jeu des prix. L'équilibre économique dans un système monétaire n'a pas de rapport avec le plein emploi qui est exceptionnel.
La Demande étant toujours supérieure à l'Offre, l'offre de biens et services peut augmenter et augmente tant que des ressources humaines, matérielles et naturelles sont nécessaires et disponibles.
Demande
Offre
Demande
Offre
SYSTEME MONETAIRE
L'accès au marché est fonction de la monnaie dont les acteurs économiques disposent.
CITE
L'accès au marché est libre pour tous les Citoyens et autres acteurs économiques.

EQUILIBRE ECONOMIQUE

Système monétaire / Cité

Explications

Dans un système monétaire, la Demande et l'Offre sont exprimées en termes monétaires et doivent être au même niveau. La Demande globale est la somme des pouvoirs d'achats limités ; l'Offre, la somme des prix des biens et services sur le marché. Toute Offre qui accède la Demande disparaît faute d'acheteurs, cette disparition détruisant les emplois qui la génère, à moins qu'une baisse des prix, donc des salaires, ramène artificiellement l'Offre au niveau de la Demande. Inversement, une augmentation de la Demande permet en théorie une augmentation de l'Offre par un surplus de production et la création d'emplois, mais est généralement compensée par une augmentation des prix, donc un accroissement artificiel de l'Offre. Dans un système monétaire, les considérations financières passent avant toute chose et l'équilibre économique ne signifie pas plein emploi, travailler ne signifiant d'ailleurs pas être bien payé.

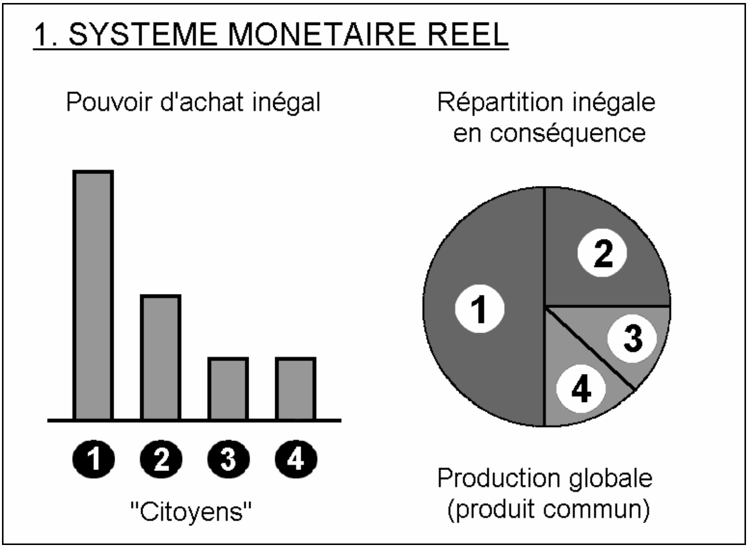
Dans la Cité, les Citoyens et les acteurs économiques ont par nature le droit d'accéder au marché, droit qui leur confère un pouvoir d'achat indéfini. La Demande qui est l'expression des désirs est en théorie illimitée. En revanche, l'Offre de biens et services, qui reflète le niveau d'emploi, est limitée à l'instant « T ». Elle est donc toujours inférieure à la Demande et augmente tant que des moyens humains et matériels peuvent être mobilisés pour produire. Elle augmente donc jusqu'à ce qu'il y ait plein emploi. Rien ne peut menacer cet équilibre fondé sur un déséquilibre permanent entre la Demande et l'Offre.

POUVOIR D'ACHAT
&
REPARTITION DU PRODUIT COMMUN

La production générale ou le produit commun, c'est-à-dire les biens et services présents sur le marché (hors importations et sans tenir compte des exportations), se répartit entre les consommateurs en fonction de leur pouvoir d'achat, c'est-à-dire en fonction de l'étendue de leur droit d'accéder au marché.

Tous les systèmes imaginables correspondent à un des quatre cas de figure suivant :

1 Le système monétaire réel.



La monnaie qui permet seule d'accéder au marché (acheter et payer) se répartit inégalement. Les individus ont donc un pouvoir d'achat inégal, quelques-uns d'entre eux en ayant énormément, beaucoup peu et certains pas du tout. Comme le

prix global de l'Offre (produit commun) est égal à la Demande (masse monétaire), le produit commun est partagé en proportion des revenus. La loi du plus riche n'est qu'une transposition de la loi du plus fort.

Bien que le pouvoir d'achat des individus soient généralement inférieur à leurs besoins et leurs envies, il arrive que des produits, même appréciés, ne trouvent pas d'acheteurs, autrement dit qu'il y ait une surproduction sectorielle artificielle, accompagnée de chômage. Mais il arrive aussi que le système monétaire, artificiel et évanescent par nature, soit déstabilisé, que la Demande s'effondre globalement et que la surproduction soit générale, d'où licenciements massifs, faillites en cascade, ce que l'on appelle « crise » alors même que la santé du système (équilibre Offre / Demande) ne signifie ni « plein emploi » ni « prospérité universelle ».

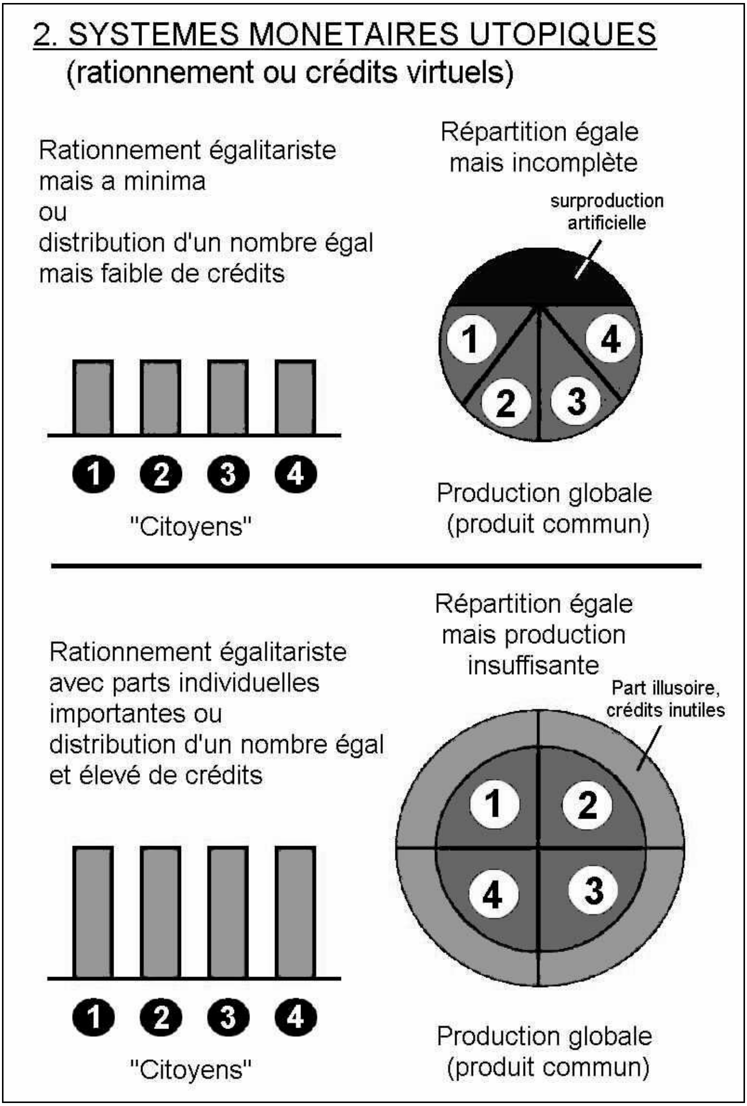
2. Les systèmes monétaires utopiques

Le système monétaire réel est contesté en raison de l'inégalité qu'il génère, tant en des droits qu'en biens. Deux options égalitaristes, imprégnés de préjugés monétaires, sont donc possibles :

a) Supprimer la monnaie et instaurer un système de rationnement *a priori* égalitaire, c'est-à-dire reproduire artificiellement les limites que la monnaie fixe naturellement et inégalement au droit d'accéder au marché. Ce système institutionnalise un expédient des temps de crise comme si le corps social était malade en permanence, ce qui, fatalement, le rend malade.

b) Remplacer la monnaie qui circule par un système de crédits, c'est-à-dire par des unités octroyées par l'Etat à chaque citoyen, servant à acheter ou à payer une seule fois et ne changeant pas de mains (Cf. L'économie distributive). Faute de circulation monétaire, les prix des choses comme les revenus ou les salaires doivent être fixés par l'Etat. Ce système conserve la monnaie (unité et notion de valeur marchande) sans accepter toute la logique monétaire qui est

sa raison d'être, ce qui est par définition contre-nature et voué à l'échec.



Rationnement et distribution de crédits sont nécessairement des systèmes étatiques, arbitraires et totalitaires. En admettant que le despotisme n'étouffe pas l'égalitarisme, que les citoyens soient toujours traités en égaux et que chacun d'eux ait droit à une part égale du produit commun, deux situations sont envisageables :

1) La somme des parts individuelles est ***inférieure*** au produit commun, ce qui crée une surproduction artificielle alors que la part attribuée arbitrairement à chaque citoyen n'est peut-être pas à la hauteur de ses besoins et envies et que la production elle-même est sans doute faible par manque de productivité.

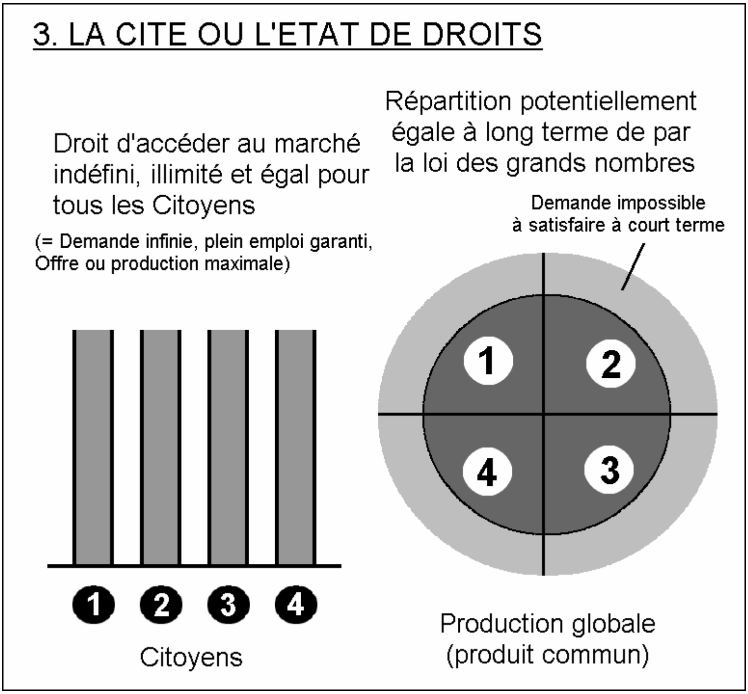
2) La somme des parts individuelles est ***égale ou supérieure*** au produit commun, ce qui rend utile tout système de rationnement ou de crédits puisque la part réelle des citoyens serait la même s'ils pouvaient consommer sans restriction, la limite étant dans le volume du produit commun. Des parts aussi généreuses vont cependant à l'encontre de l'esprit tatillon de ces systèmes, tandis que l'absence de restrictions supposerait une autre philosophe politico-économique qui n'aurait pas non plus les mêmes inconvénients pour la production.

Limiter artificiellement le pouvoir d'achat ou la part des citoyens sur le produit commun expose le système aux mauvais calculs, aux décisions désastreuses, alors que la tyrannie politique que cela implique engendre généralement une baisse de productivité, de sorte que les « citoyens » sont à la fois misérables, exploités, opprimés et mécontents. Or les préjugés monétaires sur lesquels reposent ces systèmes amènent à surmonter les difficultés par des solutions capitalistes ordinaires et, finalement, à revenir au système monétaire normal.

3. La Cité ou l'état de droits

Dans une Société digne de ce nom, les Citoyens ont le devoir de participer à la vie de la Cité. En retour, ils ont le droit d'accéder librement au marché. C'est la Citoyenneté qui leur

donne ce droit, contrairement aux autres systèmes dans lesquels ce droit dépend soit d'unités soit du bon vouloir de l'Etat. Les choses n'ont pas de prix. Les Citoyens jouissent donc d'un pouvoir d'achat indéfini, en théorie illimité et donc égal. Dans ces conditions, bien qu'ils exercent leur droit différemment, le produit commun se répartit en parts égales de par la loi des grands nombres. Même si les parts étaient différentes, ce ne serait que l'effet de la liberté individuelle.



Ce cas de figure rappelle le cas précédent, à la différence que les Citoyens sont libres, que le système économique est authentiquement libéral (ce n'est plus du capitalo-libéralisme) et que la production est à son maximum (plein emploi). A court terme, la Demande (somme des besoins et envies) excède l'Offre (produit commun), mais l'Offre est colossale et la différence porte sur du superflu.

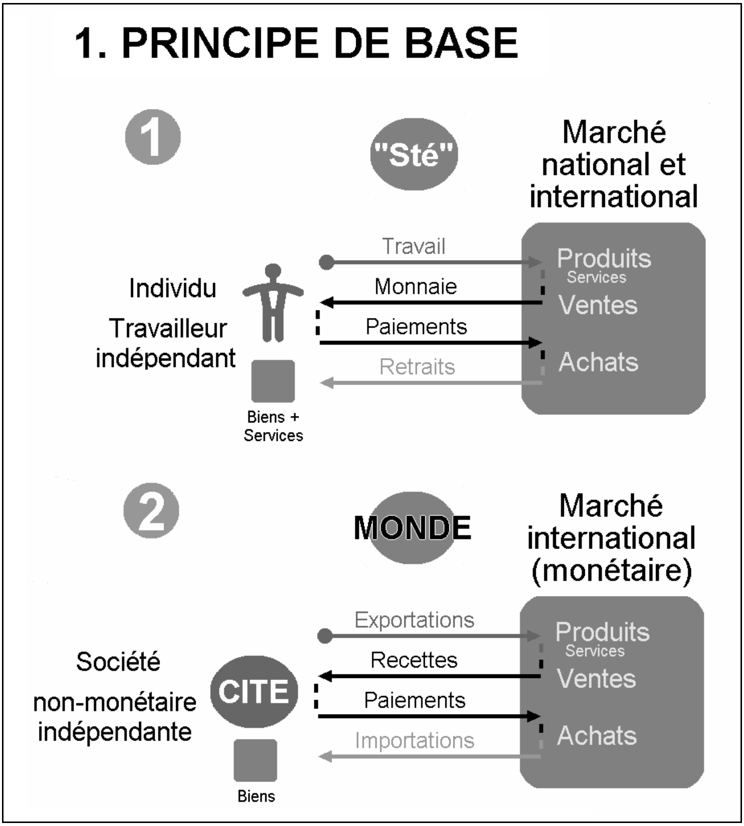
EXPORTATIONS - IMPORTATIONS

pour une Cité (société non-monétaire)

Après qu'une réponse sérieuse soit donnée à la question : « Comment échanger sans monnaie ? » vient infailliblement la remarque suivante : « Cette révolution doit être mondiale car une société, dans le contexte actuel, ne peut pas se couper du monde ». En fait, cette remarque sous-entend cette autre question : « Comment une Cité, une société fonctionnant sans monnaie, peut-elle importer en provenance de pays monétaires les produits dont elle a besoin et qui ne sont pas gratuits ? ». Comme il semble, là encore, à tort, que le problème soit insoluble, les contradicteurs croient trouver dans cette apparente difficulté le prétexte pour tout laisser tomber et ne pas affronter Largent ; ils croient qu'après avoir percé le plus grand des mystères la Révolution sera incapable de triompher des vaguelettes ; ils croient surtout qu'en paraissant perspicaces ils justifient leur lâcheté intellectuelle et que les révolutionnaires sont dupes de leur stratagème. Maintenant, il arrive aussi que cette remarque émane de pseudo révolutionnaires qui, n'ayant pas eux-mêmes trouvé de réponse aux dites questions, ne voient de solution que dans la fuite en avant.

A tous, il faut dire qu'aucune Révolution (sociale) ne sera jamais mondiale. Une Révolution est le fruit d'un contexte très particulier, de conditions qui sont rarement réunies dans un pays et qui ne le seront jamais dans tous en même temps. Elle peut faire tâche d'huile à la longue dans les pays ayant un développement similaire, mais elle ne peut se produire simultanément partout. Dans l'instant, elle ne peut être que nationale. Il faut donc oublier cette chimère de révolution mondiale et ne pas faire davantage d'une révolution fatalement nationale un repoussoir. Ces arguments mondialistes et anti-nationaux sont contre-révolutionnaires.

Le problème posé est, du reste, d'une simplicité enfantine à résoudre.



Croire qu'une société fonctionnant sans monnaie ne peut pas échanger avec des pays monétaires, c'est poser le problème à l'envers. Cela revient à dire : « Elle n'a pas de monnaie, donc elle ne peut ni payer ni acheter ». En fait, la véritable question est : « Comment une société fonctionnant en interne sans monnaie peut-elle s'en procurer pour commercer avec l'extérieur ? ». Réponse : comme tout individu plongé dans un monde monétaire.

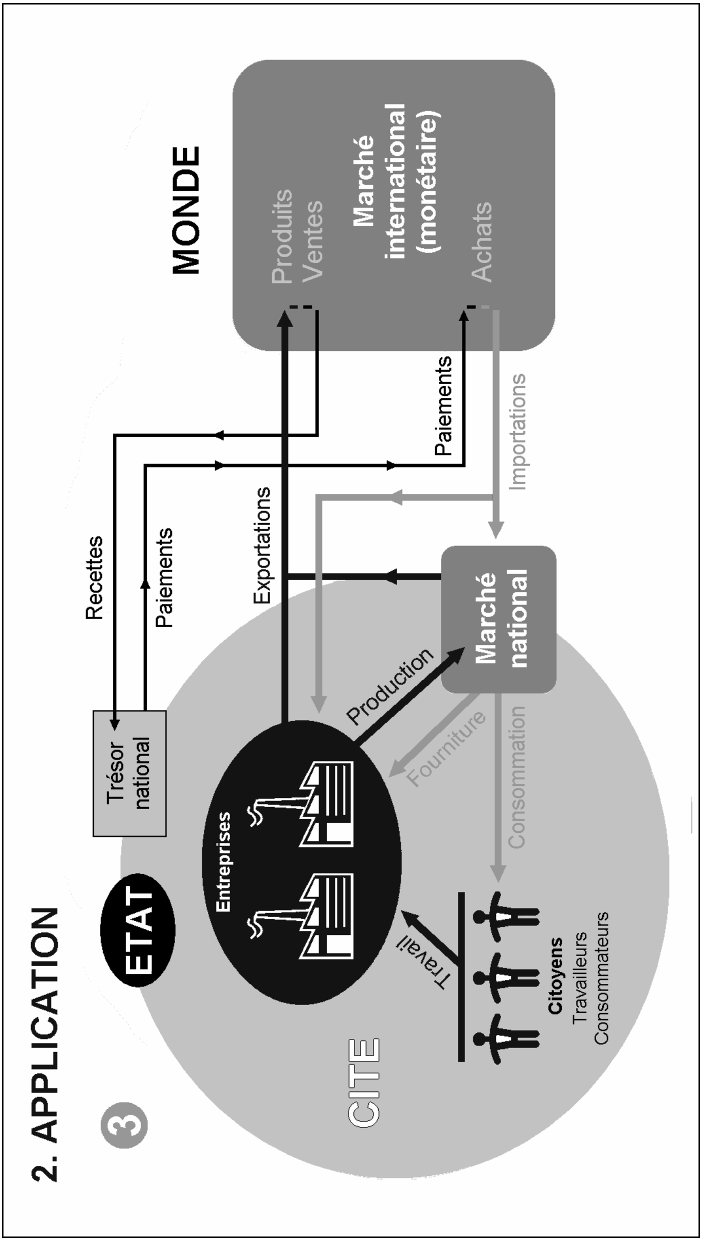
La monnaie permet d'acheter. Mais il faut d'abord s'en procurer. Un individu ne crée pas la monnaie dont il a besoin ;

il doit s'en procurer en vendant ses produits ou sa force de travail. Ainsi, il a de la monnaie, mais il ne l'ingère pas, il n'en a pas dans le corps ; elle reste à l'extérieur de lui. Il a payé ce qu'il a absorbé, mais ce qu'il a absorbé n'est pas de la monnaie en soi. Même plongé dans un monde monétaire, son corps fonctionne sans monnaie.

Maintenant, si l'on n'aborde plus le problème social sous l'angle individualiste, si l'on considère la Cité comme un corps et un tout cohérent, le principe de base est exactement le même. Une société fonctionnant sans monnaie peut très bien exporter (elle le peut d'autant plus que, n'étant plus appauvrie et déstabilisée par Largent, elle a une puissance économique phénoménale) pour se procurer de la monnaie et payer avec cette monnaie les produits qu'elle importe. Cela ne signifie pas qu'elle redevient monétaire ni que ses Citoyens utilisent à nouveau de la monnaie.

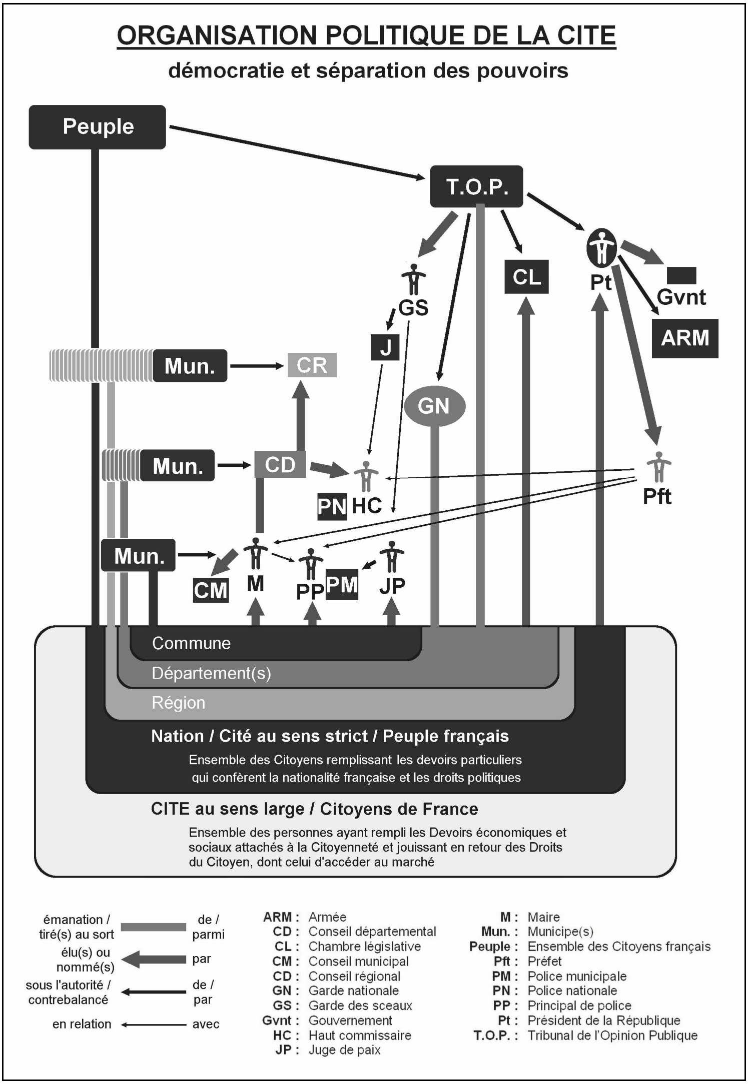
En pratique, cela signifie que les entreprises de la Cité, quand elles exporteront tout ou partie de leur production, de leur propre mouvement ou à la demande de l'Etat, verseront au Trésor national l'essentiel de leurs recettes. Elles en conserveront cependant une partie pour couvrir leurs frais ordinaires et éviter les va-et-vient superflus.

Mais, se demandera-t-on, quel intérêt une entreprise trouvera-t-elle à exporter si elle n'empoche pas les gains ? Pour le comprendre, il faut déjà comprendre ce que sera une entreprise dans la Cité. Ce ne sera plus une machine à profit pour son propriétaire (patron ou actionnaires). Ce sera le cadre dans lequel les Citoyens rempliront indirectement leur devoir de participer à la vie de la Cité, laquelle « jugera », d'après les « ventes » de l'entreprise, s'ils ont effectivement rempli leur devoir, s'ils ont été utiles aux autres, s'ils ont honoré leur Citoyenneté et méritent d'accéder librement au marché (alimenté par les autres). Dans le cas contraire, des sanctions seront prévues et elles frapperont tous les employés sans distinction. Autrement dit, un Citoyen travaillera pour demeurer Citoyen et pour pouvoir accéder au marché ; son intérêt sera que son entreprise soit la plus performante


2. APPLICATION
3
ETAT
CITE
Trésor national
Entreprises
Production
Fourniture
Consommation
Travail
Citoyens
Travailleurs
Consommateurs
Marché national
Recettes
Paiements
Exportations
Importations
Paiements
MONDE
Produits
Ventes
Marché international (monétaire)
Achats

possible afin qu'elle soit, et lui avec, à l'abri des sanctions. Comme ces sanctions seront provoquées par un faible niveau de « ventes » (la Cité ne prendra pas en considération le niveau production qui, en lui-même, ne garantit pas plus la qualité des produits que l'utilité de l'activité) et que la Cité prendra aussi bien en compte les « ventes » sur le marché national que sur les marchés étrangers, les entreprises ne perdront rien à exporter et certaines, faute de demande intérieure, auront tout à y gagner. S'il s'avère que les entreprises n'exportent pas assez en regard des importations, la Cité — qui disposera de la production nationale bien qu'elle ne fera pas valoir ses droits d'ordinaire — pourra toujours les inciter à exporter davantage, ce qui, pour elles, ne présentera aucun inconvénient.

Bien entendu, tout cela exigera la mise en place d'organismes de gestion dans un contexte où l'informatique et l'absence de monnaie simplifieront à l'extrême toutes les opérations. L'ensemble de ces organismes sera infiniment moins lourd que la présente administration publique et tous les rouages financiers privés (banques, assurances, mutuelles, etc.). Contrairement à l'idée que ces propos peuvent inspirer, il y aura beaucoup moins d'Etat qu'aujourd'hui, et, à la vérité, il n'y en aura quasiment pas. Car à quoi sert l'appareil d'Etat dans un système monétaire (antidémocratique par nature), si ce n'est à brasser de l'argent ? Les besoins monétaires réduits aux échanges internationaux, que restera-t-il de lui ? Le strict minimum.


ORGANISATION POLITIQUE DE LA CITE
démocratie et séparation des pouvoirs
Peuple
T.O.P.
GS
J
CL
Pt
Gvnt
ARM
Mun.
CR
GN
Mun.
CD
PN HC
Pft
Mun.
CM
M
PP
PM
JP
Commune
Département(s)
Région
Nation / Cité au sens strict / Peuple français
Ensemble des Citoyens remplissant les devoirs particuliers qui confèrent la nationalité française et les droits politiques
CITE au sens large / Citoyens de France
Ensemble des personnes ayant rempli les Devoirs économiques et sociaux attachés à la Citoyenneté et jouissant en retour des Droits du Citoyen, dont celui d'accéder au marché
émanation / tiré(s) au sort de / parmi
élu(s) ou nommé(s) par
sous l'autorité / contrebalancé de / par
en relation avec
ARM : Armée
CD : Conseil départemental
CL : Chambre législative
CM : Conseil municipal
CD : Conseil régional
GN : Garde nationale
GS : Garde des sceaux
Gvnt : Gouvernement
HC : Haut commissaire
JP : Juge de paix
M : Maire
Mun. : Municipe(s)
Peuple : Ensemble des Citoyens français
Pft : Préfet
PM : Police municipale
PN : Police nationale
PP : Principal de police
Pt : Président de la République
T.O.P. : Tribunal de l'Opinion Publique

ORGANISATION POLITIQUE DE LA CITE

démocratie et séparation des pouvoirs

Explications

ATTENTION : L'organisation politique ci-après n'a de sens que dans une Cité, c'est-à-dire dans un système non-monétaire dans lequel les Citoyens sont réellement égaux en Devoirs et en Droits, dans lequel ils jouissent tous d'un droit indéfini d'accéder au marché et, enfin, dans lequel Citoyenneté et Nationalité sont deux notions distinctes et bien définies, chacune impliquant des devoirs et conférant des droits. Il est impossible d'instaurer une véritable démocratie dans l'inégalité, au milieu d'hommes corrompus et corruptibles, quand les intérêts particuliers s'opposent à l'intérêt général. Il est même dangereux de l'établir alors que la "nationalité" ne veut rien dire et que, de ce fait, les droits politiques ne sont pas le monopole des patriotes, c'est-à-dire des Citoyens fidèles à la Nation, ardents à préserver son identité et sa souveraineté.

La Cité au sens large est l’ensemble des Citoyens. Elle ne se confond pas avec la population de France qui, elle, comprend les enfants et les non-Citoyens, lesquels sont sous la protection voire à la charge de la Cité.

La Cité au sens strict, la Nation, le Peuple français, est l’ensemble des Citoyens de France ayant désiré et mérité la Nationalité française.

Les simples Citoyens de France, nés en France ou d’origine étrangère, n’ont aucun droit politique mais n’en sont pas « privés » : ils ont choisi en connaissance de cause de ne pas s’acquitter des devoirs particuliers qui confèrent la Nationalité à laquelle sont attachés les droits politiques. Ils ont jusqu’à l’âge de 40 ans pour choisir.

Le peuple, c’est-à-dire les Citoyens de nationalité française, est souverain à tous les niveaux. Entraver la liberté d’action et de parole des Citoyens français comme usurper des droits politiques est sévèrement puni.

Au niveau communal :

Chaque Commune élit son Maire (M), qui s’entoure d’un Conseil municipal (CM), et le Principal de Police (PP), chef de

la police municipale (PM). Le Maire, élu pour 10 ans, n'a pas autorité sur le Principal, élu pour 5 ans, mais ils sont néanmoins en relation. Ils sont tous les deux en relation avec le Préfet (Pft), représentant de l'Etat au niveau départemental.

Les arrondissements électoraux sont appelés « Municipes ». Chaque Municipe dispose d'un lieu où les électeurs, c'est-à-dire les Citoyens français résidants, peuvent se réunir à volonté. Leurs séances sont ouvertes au public qui ne peut cependant ni intervenir ni prendre part aux votes. Tous les Municipes de la Commune, du Département, de la Région et de France peuvent entretenir des relations entre eux afin de provoquer des référendums (selon les règles établies par la Constitution) aussi bien au niveau communal, pour contrer la politique du Maire ou lui imposer des mesures, que départemental, pour contrer ou forcer le Conseil départemental (CD), qu'au niveau régional, pour contrer ou forcer le Conseil régional (CR). La même chose est possible en théorie au niveau national, mais les décisions conformes à l'opinion publique sont généralement prises autrement, avant que les Municipes aient le temps de provoquer un référendum.

Les Municipes élisent en outre, tous les 5 ans, un Juge de paix (JP) chargé de connaître toutes les affaires relevant de la Justice (J) et de régler les conflits à l'amiable autant que faire se peut. Il est en relation avec les pouvoirs judiciaires et a autorité sur le Principal.

Au niveau départemental et régional :

Tous les Maires d'un Département se réunissent au moins deux jours par mois et forment le Conseil départemental. Les Maires de chaque Département élisent 10 d'entre eux qui constituent avec les autres Maires des autres Départements de la Région, choisis de la même manière, le Conseil régional qui se réunit quand bon lui semble et élit, pour 10 sommets, un président de séance.

Communes, Départements et Régions ont en charge la gestion administrative de leurs territoires respectifs et peuvent

adopter, chacun à leur niveau et sous réserve d'approbation populaire, des règlements et des lois qui ne dérogent pas aux lois nationales.

Le Conseil départemental élit ou nomme le Haut Commissaire (HC), responsable de la police nationale au niveau départemental. Le Haut Commissaire est désigné pour une durée indéterminée. Il est en relation avec le Préfet (Pft).

Les Députés à la Chambre législative (CL) sont élus au niveau départemental.

Tous les Citoyens français d'un Département ayant effectué un service national militaire sont réservistes pendant au moins 15 ans et forment la Garde nationale (GN), laquelle est naturellement en relation avec les autorités locales mais ne connaît d'autorité supérieure que celle du T.O.P..

Les Censeurs qui composent le Tribunal de l'Opinion Publique (T.O.P.) sont tirés au sort dans tous les départements (en proportion de leur population), parmi les Citoyens français ayant au moins 10 ans de Citoyenneté effective et étant volontaires pour siéger durant un an.

Au niveau national :

Le Peuple français est la base et le sommet de l'édifice. Lui seul peut modifier la Constitution approuvée par lui et décider par référendum les questions relevant de l'intérêt national. Il peut être appelé à se prononcer par le Président de la République (Pt), par le T.O.P., par les Municipes, par des pétitions ou par la Constitution.

Le T.O.P. est la plus haute institution de la Cité. Il n'est pas le Peuple, mais presque. Il prend ses décisions à une majorité de deux tiers. Son rôle premier est de valider ou de rejeter par défaut les lois proposées par la Chambre législative qui, de par leur nature et d'après la Constitution, ne doivent pas être obligatoirement soumises à référendum. Lui seul peut

interpréter la Constitution. Il est un recours pour tout Citoyen victime d'abus ou d'injustice. Il a toute autorité sur tous les sujets dont il se saisit ; il a tous les pouvoirs pour faire ce que la Constitution ne lui défend pas expressément.

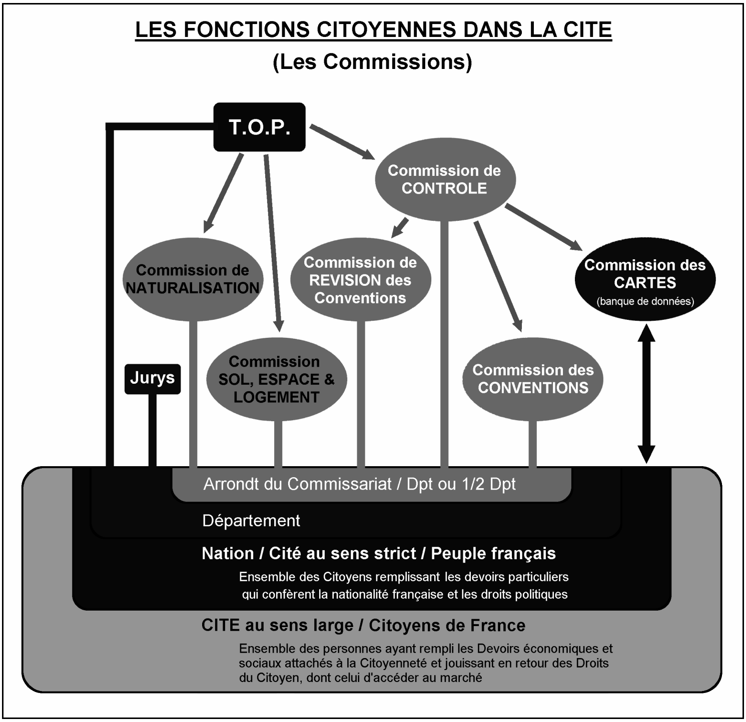
Le Garde des sceaux (GS), ministre de la Justice, est nommé pour une durée indéterminée par le T.O.P., de sorte qu'il est indépendant de tout autre pouvoir.

La Chambre législative a pour seule vocation d'élaborer des lois qui, pour entrer en vigueur, doivent être approuvées soit par le T.O.P. soit directement par le Peuple. Elle peut proposer des lois de sa propre initiative ou sur demande.

Seul le Président de la République (Pt), chef des armées (ARM), est élu au niveau national, pour un mandat de 10 ans non renouvelable. Il forme un Gouvernement à sa convenance (Gvnt) et nomme les Préfets. Il gouverne selon les lois et sous la vigilance du T.O.P. qui n'a pas à valider ses décisions mais peut, le cas échéant, s'y opposer. Le Président et son Gouvernement peuvent proposer des lois soit au T.O.P. soit directement au Peuple.

Ainsi les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) sont réellement séparés. Ils ne sont pas mélangés sous prétexte de se contrebalancer. Il n'y a de contre-pouvoir, dans la Cité, que le Peuple souverain qui est la source de tout pouvoir.

ORGANISATION ECONOMIQUE, FONCTIONS CITOYENNES & DROITS EXCLUSIFS DES CITOYENS NATIONAUX



Explications

Quiconque est admis à participer à la vie de la Cité et participe effectivement est Citoyen. La Citoyenneté est donc à la portée du premier venu. Cependant la gestion politique et économique de la Cité nécessite la mise en place d'institutions qui, en tant qu'organes vitaux, ne peuvent être composées ni d'indifférents ni de traîtres potentiels ni d'apparatchiks.

Doivent donc être distingués les simples Citoyens de France qui s'acquittent uniquement des Devoirs économiques et sociaux et ne peuvent prétendre qu'aux Droits de mêmes natures attachés à la Citoyenneté, et les Citoyens français qui prouvent leur fidélité envers la Nation (Cité au sens strict) en acceptant de remplir des devoirs supplémentaires, fixés par une clause facultative du Contrat Social, qui confèrent la Nationalité et le droit de cité. C'est parmi ces derniers et parmi ceux ayant dix ans de Citoyenneté effective que la Cité puise pour assurer ses fonctions vitales et renouveler régulièrement le personnel de ces institutions appelées « Commissions » pour la plupart. Ces fonctions nouvelles ainsi que le poids inédit des Citoyens dans la vie politique (voir Organisation politique de la Cité) justifient, là encore, la distinction entre la Citoyenneté et la Nationalité, entre Citoyens de France et Citoyens français.

Toutes les Commissions agissent selon la loi, sous la surveillance des Municipes (voir Organisation politique de la Cité) et sous l'autorité du T.O.P. (Tribunal de l'Opinion Publique). Leurs décisions ayant un caractère populaire sont *a priori* sans appel. Elles ont toutes une fonction locale, sauf le T.O.P. dont la fonction est nationale. Leurs membres sont passibles de bannissement en cas d'abus de pouvoir, de complaisance, de corruption, etc.. Les membres des Commissions sont appelés « Commissaires », ceux du T.O.P. « Censeurs » et ceux des Jurys « Jurés ». Les Commissaires sont tirés au sort parmi les Citoyens français de l'arrondissement de la Commission (un demi Département ou un Département peu peuplé), tandis que Jurés et Censeurs sont tirés au sort parmi les Citoyens français du Département. Ils siègent tous un an et sont renouvelés par tiers, sauf les Jurés qui siègent un mois (sauf cas particulier). Tout Citoyen français, à l'exception des retraités, est tenu de répondre à l'appel de la Cité, sauf pour être Censeur. Les Commissions des Cartes, appelées Banques (de données), qui ne font que stocker et relayer les informations, n'ont aucun pouvoir décisionnel et, de ce fait, sortent du schéma général : elles fonctionnent comme des entreprises et leurs membres,

appelés « Banquiers », ne sont pas tirés au sort mais recrutés par elles parmi les Citoyens français.

Commission de Naturalisation :

Nul ne naît français. La Nationalité s'acquiert, pour tous, par mérite. La première condition pour y prétendre est de satisfaire des critères établis par la loi attestant autant que faire se peut la francité des intéressés et leurs capacités à remplir les devoirs attachés à la Nationalité. C'est aux Commissions de Naturalisation qu'il appartient de vérifier que les prétendants y répondent, de faire passer les tests, de décider la question, de convoquer les « reçus » à la cérémonie de naturalisation et de relancer ceux qui n'ont pas encore accompli leur Service national (condition pour jouir des droits politiques) dans le délai imparti.

Commission Sol, Espace & Logement :

Le territoire national est la propriété inaliénable de la Nation. Les hommes en ont cependant besoin, au moins pour se loger et travailler. La Cité doit donc leur permettre d'y accéder et fixer les droits en fonction des statuts et des projets. Les cas de figure sont innombrables. C'est aux Commissions Sol, Espace & Logement qu'il appartient de connaître l'état et l'occupant de la moindre parcelle de sol, d'examiner les demandes dans les plus brefs délais, d'y répondre dans l'ordre de présentation, de les approuver si elles sont conformes à la loi, de les rejeter dans le cas contraire, de valider ou de casser les opérations effectuées sans qu'elle ait été consultée.

Commission des Conventions :

Un Citoyen a le Devoir de participer à la vie de la Cité selon ce qu'elle considère comme une participation. C'est donc la Cité qui juge la réalité et l'utilité de la participation et fixe les critères, appelés « Conventions », permettant d'en juger. Une entreprise composée de Citoyens a le même Devoir, les exigences de la Cité — en terme de volume de ventes ou

nombre de clients minimums à atteindre — étant fonction du nombre d'employés, de la nature de sa production et de son objet social. La Commission des Conventions, qui représente la Cité en la matière, est divisée en autant de Sections qu'il y a de secteurs d'activité. Les créateurs d'entreprise et les Citoyens participant à la vie de la Cité en dehors d'une entreprise doivent s'adresser à la Section concernée pour connaître les Conventions qu'ils (ou leur entreprise) doivent respecter et les sanctions automatiques auxquelles ils (ou elle) s'exposent en cas de manquement. L'évolution des situations est prévue par les Conventions qui, concernant les résultats à atteindre, se présentent sous forme de grilles. La forme de la validité des Cartes civiques (moyen d'accéder au marché) des particuliers est également précisée dans les Conventions. La Commission ne juge pas les projets : elle se borne à fixer les Conventions que les intéressés doivent respecter et à transmettre le dossier à la Commission des Cartes, laquelle leur délivre les Cartes appropriées.

Nota : Les résultats minimums dits *conventionnels* qu'une entreprise doit atteindre sont affaire de bon sens. Ils ne définissent pas le potentiel maximum de l'entreprise. Ils sont simplement une base pour que la Cité juge de son sérieux et de la pertinence de son existence. Ils ne tiennent pas compte de ce qu'elle produit mais de ce qu'elle vend, car ce sont les ventes qui attestent de son utilité et de la qualité de ses produits. Produire sans vendre n'a aucun intérêt d'un point de vue de la Cité et ne justifie en aucune manière que les employés d'une entreprise inutile (à tort ou à raison) aient le droit d'accéder au marché, donc d'en retirer des biens en échange de rien. Enfin, dans un contexte de libre concurrence, les entreprises ne peuvent pas suspendre leur activité une fois leurs résultats conventionnels atteints, ce qui, d'une part est illégal, ce qui, d'autre part, leur fait perdre des clients et les exposent à terme à des sanctions. Autrement dit, les entreprises font ce qu'elles doivent sans se soucier de leurs Conventions. Ainsi, les Conventions ne servent qu'à dissuader les escrocs et les dilettantes de se lancer dans la création d'entreprise, à stimuler les entreprises en déclin ou à les liquider.

Commission de Révision :

De manière générale, il appartient aux intéressés (particuliers comme entreprises) de faire tout ce qui est en leur pouvoir (recrutement, licenciement, modernisation, innovation) pour respecter leurs Conventions et échapper ainsi aux sanctions prévues. Il peut néanmoins arriver que les capacités d'une entreprise aient été surestimées ou qu'un accident compromette malgré elle son activité pour un certain temps. Dans ce cas, les Conventions peuvent être révisées et la Commission de Révision, indépendante de la Commission des Conventions, est instituée à cette fin.

Commission des Cartes :

Toutes les Commissions sont en relation avec la Commission des Cartes locale. Elles lui transmettent les informations de son ressort afin qu'elle mette à jour les données en question. Toutes les Commissions des Cartes constituent un réseau et alimentent une banque de données nationale que les Commissions peuvent consulter pour avoir les informations dont elles ont besoin et auxquelles elles ont le droit d'accéder. Les Commissions des Cartes tiennent leur nom officiel du fait qu'elles remettent aux particuliers et aux entreprises de leur arrondissement les Cartes d'accès au marché et qu'elles s'occupent des infrastructures que l'usage des Cartes implique. Mais elles peuvent aussi être appelées « Banques », d'une part parce qu'elles remplacent les banques du système monétaire, d'autre part parce que leur autre fonction est de gérer la banque de données.

Commission de Contrôle :

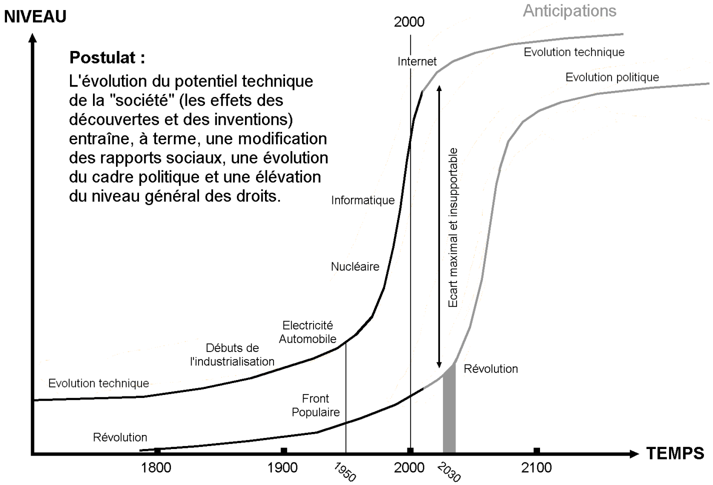
Toutes les Commissions d'ordre économique, ainsi que les entreprises, sont sous la surveillance directe de la Commission de Contrôle qui est en quelque sorte le bureau d'« inspection du travail ». Ses Commissaires sont investis de tout pouvoir pour aller partout, pour tout voir, pour convoquer qui bon leur semble, pour transmettre des dossiers à la Justice ou pour sanctionner eux-mêmes (collectivement) le

cas échéant. Il est possible de faire appel de ses décisions devant les tribunaux, lesquels doublent la sanction si elle était justifiée et mesurée. La Commission de Contrôle reçoit toutes les plaintes relevant de ses compétences, lesquelles peuvent émaner de particuliers, d'entreprises, de Commissaires ou de Municipes. Elle est elle-même sous l'autorité du T.O.P. auquel les plaintes la concernant doivent être adressées.

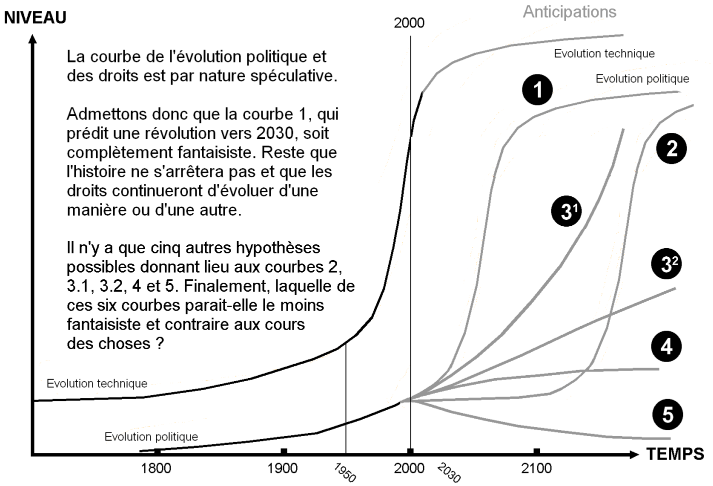
<u>Les droits politiques et particuliers des Citoyens français :</u>

La Nationalité revêt une importance capitale dans la Cité dans la mesure où les Citoyens nationaux participent réellement, directement et à tous les niveaux à la gestion de leur Cité. Etre Français n'est pas un vain mot. Cela implique un dévouement sans faille envers la France et exclut toute allégeance à tout autre pays. Cela confère des devoirs, des droits et des devoirs-droits, c'est-à-dire des droits qui sont en même temps des devoirs. Seuls des Citoyens français peuvent, comme il a été dit, être Commissaires, Banquiers, Censeurs ou Jurés ; eux seuls sont électeurs et éligibles ; eux seuls peuvent faire les lois, en réclamer ou contester celles en vigueur ; eux seuls peuvent être Gardes nationaux, policiers (nationaux ou municipaux), militaires, magistrats, enseignants, employés des services publics et des entreprises relevant de l'intérêt national ; enfin, eux seuls ont le droit de disposer pour y habiter ou l'exploiter d'une portion du territoire national qu'ils sont prêts à défendre. Nul n'acquiert ces droits, ni aucun autre, à la naissance. N'en jouissent que ceux qui les méritent.

COURBES DES EVOLUTIONS TECHNIQUES ET POLITIQUES



ET SI C'ETAIT FAUX ?



Les droits ont cessé de croître dans les années 1990. Depuis, l'on constate même une régression. Mais une courbe indique toujours la tendance générale alors que la réalité évolue, elle, en dents de scie.

POUR QUAND LA REVOLUTION ?

Courbes des évolutions techniques et politiques

Explications

Ce qui suit relève exclusivement de l'intuition et du bon sens. Il est impossible d'établir avec une rigueur scientifique des courbes de phénomènes dont on ne peut définir l'unité de mesure.

L'idée de départ est que l'évolution technique, avec ses effets sur l'organisation économique, la vie quotidienne des individus et les mentalités, entraîne à terme une évolution des structures politiques et des droits. Si l'on représente sous forme de courbes ces deux évolutions, les deux courbes doivent avoir la même allure, celle de l'évolution politique étant cependant en retard par rapport à celle de l'évolution technique. C'est en effet ce que l'on constate : la courbe de l'évolution politique jusqu'à nos jours a la même allure que la courbe de l'évolution technique jusqu'à la fin du XIXe siècle ou le début du XXe. On constate en outre que ces deux courbes sont parallèles. Le postulat est donc vérifié. Or il n'y a aucune raison qu'il soit démenti à l'avenir. En toute logique, la politique devrait connaître une évolution prodigieuse comme le XXe siècle en a vu une sur le plan technique. Quand on prolonge la courbe de l'évolution politique en respectant le parallélisme avec la courbe de l'évolution technique, il apparaît qu'un progrès fulgurant nous attend. Le tournant historique, marqué par le point d'inflexion ou de tangente de la courbe, aura lieu autour de 2030, plus ou moins 10 ans.

Mais une telle évolution ne va pas sans révolution. Pour que la courbe de l'évolution politique devienne exponentielle comme le fut celle de l'évolution technique, il faut que le facteur limitant disparaisse et qu'une nouvelle donnée intervienne. Le Civime explique que Largent est le facteur limitant et qu'aucune Révolution ne saurait avoir lieu tant que le système sera monétaire, tant qu'un moyen d'échange égalitaire liant le droit d'accéder au marché à la Citoyenneté et utilisant sur la technologie moderne ne sera pas adopté. Il explique comment la technologie aura un effet positif sur le plan politique,

pourquoi la Révolution ne s'est pas encore produite et pourquoi elle est inévitable.

Largent implique l'inégalité. L'inégalité ne peut être le cadre d'une évolution fulgurante sur le plan politique. Il semble même que la limite du possible ait été atteinte dès la fin du XXe siècle. Par ailleurs, une évolution fulgurante en matière politique et dans le domaine des droits ne peut signifier qu'une chose : Démocratie et Egalité. Comme l'Egalité et Largent sont incompatibles, l'objet de la future Révolution tombe sous le sens.

On peut toujours dire qu'il ne s'agit-là que de spéculations, que rien n'est écrit, que l'avenir est incertain. Une chose cependant est sûre : le temps ne va pas s'arrêter, les choses vont continuer à évoluer. En admettant que la courbe 1 soit une hypothèse absurde, reste que la politique évoluera d'une manière ou d'une autre et qu'il n'y a pas mille mais seulement 5 formes d'évolution possibles.

Courbe

2 L'évolution des droits se produit de manière fulgurante, mais plus tard que prévu, ce qui signifie une stagnation des droits dans l'intervalle. Les deux courbes n'ont plus la même allure. L'écart entre elles, inédit et déjà insupportable, se prolonge et s'aggrave. La force des choses est comme endormie et le postulat est en partie faux.

3.1
3.2 Les droits continuent de croître de manière constante (3.1 et 3.2 selon des coefficients différents) mais sans lien avec le contexte et sans révolution, donc sans raison. L'Egalité est juste une question de temps et sera réalisée dans le système monétaire par l'opération du Saint Esprit.

4 Malgré les évolutions techniques, la stagnation des droits qui se constate de nos jours se prolonge indéfiniment. La révolution technique ne débouche

pas sur une révolution politique. Les hommes souffrent en silence et à jamais l'accroissement des inégalités. Le postulat confirmé par des siècles et complètement faux d'après cette hypothèse.

5 Malgré les évolutions techniques, les droits n'évoluent et se mettent au contraire à régresser. L'histoire fait machine arrière. Les évolutions technique et politique qui, jusqu'à présent, semblaient aller de pair prennent à l'avenir des directions opposées d'après cette hypothèse.

Laquelle de toutes ces hypothèses est-elle *in fine* la moins absurde ? Il appartient à chacun de répondre à cette question. L'avenir mettra tout le monde d'accord.



Dessin personnel, *Allons Messieurs !*, réalisé en 1998

EGALITE & EGALITARISME

Les détracteurs de l'Egalité critiquent en fait l'égalitarisme. Les partisans de l'égalitarisme se prennent pour les champions de l'Egalité. Ni les uns ni les autres ne savent ce qu'est réellement l'Egalité.

Cette ignorance partagée tient à la nature de notre système dans lequel l'Egalité est impossible et, partant, inconcevable. Notre système peut être qualifié de différentes manières mais aucune n'est plus pertinente que « monétaire ». Quelque forme qu'il prenne, il est essentiellement monétaire. Or la monnaie n'est pas un paramètre neutre, contrairement à une idée reçue. Elle véhicule une conception de l'échange et fonctionne selon des lois ; elle a des conséquences pour ainsi dire naturelles, quoi qu'en pensent les hommes et quoi qu'ils fassent.

La monnaie véhicule une conception individualiste de l'échange héritée du troc, une conception selon laquelle l'échange ne peut avoir lieu qu'entre deux individus, d'où la notion de valeur, puisque les choses échangées sont mises en équivalence. Ensuite, la monnaie fonctionne selon les principes des vases communicants et de l'attraction. Ces propriétés sont, là encore, un héritage du troc. La monnaie représente (en terme de valeur) les objets qui, sous le troc, sont échangés les uns contre les autres. C'est pourquoi elle change elle aussi de mains en permanence. Or cette circulation et le simple jeu des valeurs donnent inévitablement lieu à des concentrations monétaires qui, compte tenu de la véritable nature de la monnaie (droit), constituent des pôles d'attraction, d'où l'expression « l'argent va à l'argent ».

Disons donc, sans entrer plus avant dans les explications, que, dans un système monétaire, les citoyens ne peuvent pas être égaux en droits, d'une part, parce qu'ils ne sont que des individus aux yeux du système, la dimension sociale des protagonistes des échanges et de l'échange lui-même n'étant jamais prise en compte, d'autre part, parce que le droit que des citoyens ont de profiter des bienfaits de leur cité passe par

la monnaie qui ne peut se repartir également entre eux. Il y aura toujours des riches et des pauvres dans un système monétaire quelle que soit sa forme. L'inégalité en droits n'est pas une conséquence des différences naturelles qui existent entre les hommes (même si ces différences peuvent aggraver l'inégalité) mais une conséquence logique de la monnaie qui contrarie les principes de l'ordre social et la volonté des hommes. Même lorsque ces derniers inscrivent l'Egalité dans les textes, ils sont incapables de l'introduire dans les faits, sans comprendre pourquoi ou en croyant qu'ils y sont parvenus. L'incompréhension conduit à l'égalitarisme ; la crédulité, ou plutôt l'hypocrisie, se satisfait de sophismes.

Il ne peut exister qu'une sorte d'Egalité : l'égalité en droits entre citoyens, c'est-à-dire entre individus ayant rempli leurs devoirs envers la cité. Or, parmi ces droits doit figurer celui de profiter des bienfaits de la cité, donc d'accéder au marché. Entendons que les citoyens ont le droit d'accéder au marché parce qu'ils sont citoyens ; c'est la citoyenneté qui leur confère ce droit, lequel est donc inquantifiable, donc en théorie illimité, donc égal pour tous les citoyens. Sans égalité au niveau de ce droit et hors de cette conception, la citoyenneté est vide de sens. Voilà la logique que la monnaie étouffe en lui substituant la sienne !

Dans un système monétaire, le droit d'accéder au marché est incarné, matérialisé, par la monnaie et est donc exercé par les individus en tant que détenteurs d'unités monétaires, non en tant que citoyens. Ce droit est extérieur aux individus au lieu d'être lié à leur statut ; il est donc vulnérable et vagabond ; il peut être volé, il peut s'évaporer. En outre, l'étendue de ce droit est à la fois limitée (à hauteur du nombre d'unités monétaires détenues), variable en permanence pour un même individu (puisqu'il exerce ce droit en s'en dépouillant chaque fois qu'il paye ou achète) et fatalement inégale entre tous les individus. La monnaie véhicule et impose une conception de l'échange dont l'absurdité et le caractère antisocial ne peuvent échapper qu'à des individus pétris de préjugés monétaires, ignorant ce qu'est réellement la monnaie (faute de se poser la question parce qu'ils présument de la réponse), incapables de

concevoir un autre mode d'échange et de comprendre qu'un moyen d'échange, paramètre central de toute société développée, doit véhiculer les principes de l'ordre social. La monnaie n'est pas seulement sous leurs yeux ; elle est aussi et avant tout dans leur tête ; elle a façonné leur tournure d'esprit. La raison de Largent est toujours plus forte chez eux que les commandements du bon sens.

Il s'ensuit que, même lorsqu'ils dénoncent certains effets de la monnaie ou tentent de les contenir, ils n'osent faire le lien avec elle sous peine de la remettre en cause. Leurs éclairs de lucidité se perdent ainsi dans la démagogie. Inversement, lorsqu'ils cherchent à justifier les choses telles qu'elles sont et dont la monnaie est manifestement la raison d'être, ils ne reculent devant aucun sophisme pour défendre leur point de vue et flatter Largent. Leur fougue ressemble alors aux élans de la servilité. Au final, les uns et les autres ne sont pas si différents : ils ont le même maître qu'ils protègent chacun à leur manière. Résultat : malgré des siècles d'histoire et des dizaines de révolutions, la monnaie existe encore, Largent règne toujours, plus puissant que jamais.

Ces attitudes sont éminemment flagrantes concernant l'Egalité.

Les détracteurs de l'Egalité fustigent en réalité l'égalitarisme. Ils ont raison sur le fond, car, comme nous le verrons plus loin, l'égalitarisme est catastrophique. Mais ils ont tort sur la forme, car l'égalitarisme n'est pas l'Egalité. Or ils le fustigent au nom de la Liberté et laissent ainsi entendre que l'Egalité, qui n'est pas leur sujet, est contraire à la Liberté, qu'Egalité et Liberté sont incompatibles. C'est une première aberration puisque l'Egalité et la Liberté ne sont pas de la même nature. La première est le *principe fondamental* de l'ordre social, la seconde est, avec la Sécurité, un *droit fondamental*. Dans la mesure où il n'y a pas de droits sans société, hors de l'Egalité[13], il n'y a pas de Liberté sans Egalité. C'est du reste

[13] Un droit n'existe que s'il est reconnu et garanti par une société, donc par des concitoyens. Or des concitoyens ne peuvent avoir le devoir de garantir un droit à un de leurs concitoyens que si celui-ci s'acquitte du même devoir

faire preuve de mauvaise foi de leur part que d'amalgamer ainsi égalitarisme et Egalité pour les réprouver ensemble alors qu'ils admettent généralement le principe « égalité en droits » qu'ils traduisent par « égalité devant la loi ». Mais pourquoi se posent-ils en ennemis d'un principe qu'ils proclament par ailleurs ? Parce que leur mauvaise foi a de bonnes raisons.

Qui est en effet assez stupide pour croire sincèrement que riches et pauvres sont égaux devant la loi et que, même en admettant que ce soit le cas, ils sont égaux en tous droits ? L'affirmer est d'une hypocrisie totale ! Il est évident que l'égalité devant la loi n'est pas l'égalité en droits et que, dans l'inégalité en droits, dans l'inégalité devant le marché, il n'y a même pas égalité devant la loi[14]. Dans ce contexte, utiliser le terme « égalité » est une imposture qui a pour but de parer le discours d'un accent de justice afin de perpétuer sans en avoir l'air les injustices du système monétaire, donc de perpétuer la monnaie elle-même. A vrai dire, ce dernier point est inconscient, ce qui est pire que tout : cela fait des intéressés des coupables non responsables. Il reste qu'ils défendent consciemment et hypocritement un système dont les aberrations et les injustices sont flagrantes et que, en dernière analyse, ils invoquent la Liberté, noble prétexte, pour ne pas se regarder comme les esclaves de Largent ou se présenter ouvertement comme ses valets.

A leur décharge, et même si là n'est pas leur motivation profonde, il faut avouer que les systèmes soi-disant alternatifs n'ont pas été heureux et qu'il est quelques raisons légitimes de se défier des changements soi-disant révolutionnaires.

envers eux et leur garantit le même droit. Il n'y a pas de devoirs sans réciprocité, et la réciprocité des devoirs entre citoyens implique leur égalité en droits. La notion de droit est inséparable de celle d'Egalité. Parler de « droits » dans l'inégalité est un abus de langage.

[14] « Selon que vous serez puissants ou misérables, les jugements de cour vous feront blancs ou noirs. » La Fontaine aurait du préciser que les puissants ont les moyens de traîner les misérables devant les tribunaux pour rien, alors que les misérables n'ont que rarement la latitude d'y traîner les puissants pour quelque chose, ce qui, même alors, ne leur garantit pas que justice leur sera rendue. Le pauvre a tant à perdre, il est si facile de faire pression sur lui, qu'il encaisse généralement les injustices sans mot dire.

L'Egalité est le but suprême de toute Révolution. Sans cette ambition, sans la volonté d'atteindre l'Egalité, une Révolution n'a pas de sens puisque l'inégalité est déjà. Mais c'est précisément parce que les « révolutionnaires » vivent dans un système inégalitaire dont ils ont intégré les préjugés que les causes profondes de l'inégalité ambiante leur échappent et qu'ils n'ont généralement de l'Egalité qu'une idée approximative voire totalement fausse. Ainsi se partagent-ils en trois groupes : ceux qui font un mauvais diagnostic de la situation quoique leur projet aille malgré tout dans la bonne direction, ceux qui ont un mauvais remède quoiqu'ils soient relativement plus perspicaces que les premiers sur les causes de l'inégalité et ceux qui se trompent sur toute la ligne. Tous en viennent cependant d'une manière ou d'une autre à renoncer à l'Egalité et à se rabattre sur des solutions égalitaristes quand ils ne sont pas d'emblée des adeptes de l'égalitarisme.

L'objet de cet article n'est pas de blâmer, comme de vulgaires capitalistes, les égalitaristes, mais de comprendre les raisons de cette dérive systématique, pour la conjurer. Pour la comprendre, il faut d'abord savoir ce qu'est l'égalitarisme. Nous allons donc voir ce qu'est l'égalitarisme en général, puis quelles formes il peut prendre et, enfin, quel est leur dénominateur commun.

L'Egalité, c'est l'égalité des citoyens (en devoirs et) en droits, dont celui d'accéder librement au marché du fait qu'ils soient citoyens. L'égalitarisme, c'est l'uniformité en toutes choses, du moins une tendance à tout uniformiser, à tout limiter. Or pareille politique nécessite des informations dont seul l'Etat dispose, des décisions que seul l'Etat peut prendre, une force coercitive que seul l'Etat peut détenir et une main mise de l'Etat sur toutes les ressources. Le système qui en résulte est fatalement étatique, liberticide, tyrannique, bureaucratique, corrompu, inégalitaire et soporifique. Le résultat est à l'opposé des ambitions ; le remède est pire que le mal.

L'égalitarisme peut prendre cinq formes, trois concrètes et deux théoriques.

La première forme n'est pas un système égalitariste mais des tendances à l'égalitarisme : c'est l'Etat providence. A l'origine, il est institué pour réduire les inégalités par la taxation des riches, l'imposition progressive et la redistribution aux pauvres. C'est l'application à grande échelle de la méthode *Robin des Bois*. Un constat superficiel, une réaction immédiate, un effort colossal permanent et un effet quasi nul : les riches sont toujours riches, les pauvres toujours pauvres. L'échec oblige alors à passer la surmultipliée : instauration d'un salaire minimum, uniformisation du temps de travail, augmentation des aides d'un côté et des taxes en tous genres de l'autre, multiplication des fonctionnaires, d'où développement de la bureaucratie et de l'assistanat aux dépens des travailleurs et de l'esprit d'entreprise.

C'est aussi dans ce contexte que se développe l'idéologie bobo-gauchiste. Une fois que tout nouveau progrès social ne peut se faire qu'aux dépens des lois de la monnaie et implique donc de remettre en cause la monnaie elle-même, le progressisme qui n'a pas le courage d'aller aussi loin est condamné à tourner en rond et à donner le change en versant dans la démagogie. Dans un premier temps, le combat social fait place aux foutaises sociétales autour des femmes, des jeunes, des enfants, des homosexuels, de l'art, de la fête, de la modernité, etc. Puis, l'insatisfaction croissante des citoyens et l'incapacité à les satisfaire obligent à trouver une clientèle étrangère plus facile à combler, à capter et au final à duper : les immigrés. Ainsi l'antiracisme devient soudain l'alpha et l'oméga de la politique. La fuite en avant débouche alors sur l'immigrationnisme, le droits-de-l'hommisme, l'humanitarisme, le multiculturalisme, l'écologisme, l'européisme, le mondialisme, autant d'idéologies de posture dont l'objet est de détourner les citoyens de leur propre cause en leur inculquant l'amour des autres et la haine des leurs. Ces idéologies servent à l'évidence un projet de dictature mondiale (via la finance) et sont servies par les idiots utiles qui prennent pour argent comptant les discours ou plutôt les slogans bien-pensants. Ce projet est si abject et si révoltant, que les masses ne pourraient y consentir à moins d'être lobotomisées. Pour les rendre incapables de penser et de s'insurger,

politiques, médias et associations patentées taisent les vérités, répandent des faussetés, détruisent les repères, inverses les valeurs, renversent les mots ou les vident de leur sens, persécutent les esprits libres. La niaiserie tient lieu de raison. Ce qui est normal, naturel, logique est présenté comme réactionnaire, nauséabond, fasciste, tandis que ce qui est marginal, contre-nature, absurde, contradictoire, authentiquement fasciste devient la norme, l'essentiel, la cause à défendre. Ce qui est important n'est pas prioritaire ; ce qui est sans intérêt est vital. Un fléau est une chance ; un échec est un succès ; un criminel est une victime ; etc. Rien n'est ce qu'il semble être. Les champions autoproclamés du respect des différences haïssent la diversité : ils mélangent, piétinent, uniformisent, aseptisent tout. Tout se vaut, tout est pareil, tout est art, tout est légitime, tout est homme. Ils nient les races, les pays, les nations, les identités, surtout les leurs ; ils vont même jusqu'à prétendre que les sexes sont une invention de la société. Malgré des côtés différencialistes, ces idéologies sont donc essentiellement égalitaristes (d'un point de vue intellectuel plus que matériel) quoique l'égalitarisme ne soit pour elles qu'un moyen d'abrutissement et de contrôle.

La deuxième forme d'égalitarisme est plus systématique et plus catastrophique : c'est le communisme (et dans une certaine mesure le fascisme). A l'origine, il se propose de venger le prolétariat exploité et d'inverser le rapport de classes, c'est-à-dire, inconsciemment, de dompter Largent à travers la domination politique des bourgeois et par l'étatisation de l'économie. Par suite, ayant constitué un formidable appareil d'Etat, il s'insinue partout, il brise tout, il réglemente tout, il collectivise tout, il fonctionnarise tout, il énerve tout, il paralyse tout, il nivelle tout par le bas — puisque l'enrichissement est considéré comme contre-révolutionnaire —, il persécute la liberté et le génie. L'Etat est certes capable de grandes choses, puisqu'il peut mobiliser toutes les ressources, mais les « camarades » sont lobotomisés, et la société, laminée. Par ailleurs, il n'éradique ni l'inégalité ni les classes : les inégalités de revenus existent toujours, quoique moins criantes, et les classes sont non seulement perpétuées mais encore institutionnalisées

(raisonnement en terme de classes oblige), une nouvelle classe de privilégiés (pouvoir, confort) étant même constituée par les membres éminents du parti.

La troisième forme d'égalitarisme est un système qui, à ce jour, est resté pure théorie : c'est l'Economie distributive (cf. Jacques Duboin, 1935). Elle consiste à établir l'égalité monétaire en modifiant le fonctionnement de la monnaie afin qu'elle ne circule plus et ne se répartisse plus inégalement. Autrement dit, l'Etat alloue régulièrement à chaque citoyen un nombre égal de crédits. Ces crédits sont débités du compte des consommateurs mais ne passent pas sur celui des commerçants. Ils ne circulent pas. Il s'ensuit que les prix n'ont aucune raison d'être[15] et sont eux aussi fixés par l'Etat. L'Etat est partout, le bon sens nulle part. Ce système qui se veut égalitaire est en réalité égalitariste, puisque les crédits représentent des biens en terme de valeur, de sorte que ce système instaure moins l'égalité en droits que l'égalité en biens, ce qui définit l'égalitarisme. Malgré ses faiblesses qui la condamnent à demeurer lettre morte, cette théorie fut, jusqu'au Civisme, la plus pertinente. Elle est en quelque sorte le trait d'union, sur le plan intellectuel, entre le système monétaire et la Cité.

La quatrième forme d'égalitarisme, la plus ancienne, est un communisme non-monétaire : l'Utopia (cf. Thomas More, 1516). Gracchus Babeuf a prôné des idées assez proches en 1795-1796. Des expériences ont été menées sur ce modèle en Espagne en 1936. Certains kibboutz, en Israël, fonctionnent également selon ses principes. Comprenant que l'échange monétaire est inégalitaire par nature alors que l'Egalité est le principe fondamental de l'ordre social, les partisans de ce système se résolvent à abolir la monnaie, suppriment toute forme de moyen d'échange, collectivisent

[15] La notion de valeur marchande, donc de prix, naît du troc, c'est-à-dire de l'échange ou de la mise en équivalence d'objets. Sans échange d'objets ou d'unités représentant des objets les notions de valeur marchande, de prix et de monnaie n'ont pas de sens. Si un vendeur ne retire rien de ses ventes, il ne vend pas, il donne. Dans ces conditions, les prix ne résultent pas des mécanismes économiques mais l'arbitraire de l'Etat.

terres et moyens de production, envisagent parfois le roulement des tâches et répartissent le produit commun via un système de rationnement. En réaction à l'individualisme insufflé par l'échange monétaire, ils proscrivent l'individualité, méconnaissent la vie privée et imposent des repas collectifs, des soirées collectives, des cuisines collectives, des dortoirs collectifs, etc. De bonnes intuitions, mais des analyses grossières, des solutions de facilité (sur le papier) et, au final, une société cauchemardesque, d'une rigidité absolue, prenant les hommes pour des fourmis. Ce système peut fonctionner à petite échelle. Il est d'ailleurs la règle dans les sociétés primitives. Mais il est voué à l'échec dans une société développée comme dans les communautés artificielles de rebelles du dimanche, plus attachés qu'ils ne croient aux libertés que laisse malgré tout la monnaie.

La cinquième et dernière forme d'égalitarisme est elle aussi purement théorique et non-monétaire : c'est le don. Il n'y a plus de monnaie, plus de moyen d'échange, plus d'échanges, même sur le mode du troc, plus de contraintes, plus de pays : tout le monde travaille pour le plaisir ou fait quelque chose d'utile, personne n'exige rien de personne, chacun prend ce dont il a besoin, tout roule par l'opération du Saint-Esprit. En réalité, rien ne tient la route. La naïveté absolue. Ce système est égalitariste sur le plan moral, puisqu'il considère que tous les hommes sont pareillement bons, généreux, volontaires, vertueux, et il le deviendrait sur le plan pratique par la force des choses, car ses disfonctionnements dramatiques obligeraient à instaurer d'urgence un communisme non-monétaire avant de réintroduire la monnaie et de passer au communisme classique (capitalisme d'Etat) qui, lui-même, finit par revenir au capitalo-libéralisme (système monétaire normal).

Ainsi, tous ces systèmes ont en commun d'intervenir au niveau de l'échange et de remettre en cause le fonctionnement naturel de la monnaie, voire son existence, pour tendre vers l'Egalité ou moins d'inégalités. Pourquoi, si ce n'est parce que tous pressentent qu'elle incarne les droits essentiels et que le système monétaire, tel qu'il est, est

inégalitaire ? Cependant, ceux qui conservent la monnaie semblent tout ignorer d'elle (sa véritable nature, ses lois intrinsèques, ses effets inévitables) mais ont conscience qu'un moyen d'échange est nécessaire, de sorte qu'ils ne séparent pas le bon grain de l'ivraie ; alors que ceux qui l'abolissent ne font pas la différence entre la monnaie et le principe du moyen d'échange et jettent le bébé avec l'eau du bain. Les premiers, tels des charlatans, continuent d'inoculer au corps social le poison monétaire tout en essayant de contenir ses effets. Ils ne comprennent pas que les droits du citoyen doivent être attachés à la citoyenneté. Les seconds, tels des rêveurs, croient pouvoir faire fi de toute réalité. Ils libèrent certes les citoyens de la monnaie, mais programment un naufrage collectif. La belle affaire !

Chacun de ces systèmes repose sur trois erreurs fondamentales. L'Etat providence croit que l'Homme peut tout et que la monnaie « n'est qu'un moyen d'échange ». Le communisme, lui, croit que l'ennemi est une classe d'hommes et que les lois de la monnaie peuvent être contenues par la force. L'Utopia, elle, prend les hommes pour des clones et croit qu'en supprimant la monnaie elle en a fini avec Largent, erreur partagée par le système du don qui, lui, croit que l'Homme est bon. L'Economie distributive, le système le moins naïf et le plus élaboré, quoique tout aussi foireux en définitive, croit que la monnaie peut être maîtrisée à condition que son fonctionnement soit modifié. Il ne commet que deux erreurs. Sa seconde « erreur », qui est la troisième des quatre autres systèmes, est d'ignorer ce qu'est Largent.

Largent, c'est la croyance que la notion de valeur marchande est nécessaire pour échanger (cf. Qu'est-ce que Largent ?). Cette croyance, née de la pratique du troc, est perpétuée et inculquée aux hommes par l'usage de la monnaie qui est elle-même une évolution du troc, une généralisation du troc indirect. Le troc et la monnaie reposent donc sur Largent ; ils sont la conséquence d'une façon de penser l'échange ; ils ne sont, pour ainsi dire, que la partie visible de l'iceberg. Sans cette tournure d'esprit, troc et monnaie n'ont aucune raison d'être. Inversement, tant que cette croyance n'est pas

anéantie, tant que les hommes raisonnent en terme de valeurs, tout système qui abolit ou s'écarte du fonctionnement naturel de la monnaie perpétue des préjugés et des réflexes capitalistes, reproduit inconsciemment des phénomènes liés à la monnaie, demeure fondamentalement monétaire et finit par périr de ses contradictions entre les pratiques et les pensées. Cela est particulièrement évident concernant l'Etat providence, le communisme et l'Economie distributive. Les systèmes en apparence non-monétaires que sont l'Utopia et le don n'échappent cependant pas à la règle.[16]

Qui dit valeurs dit différences de valeurs entre les choses (en terme de prix), entre les travaux (en terme de salaires), entre

[16] Pour comprendre en quoi les systèmes en apparence non-monétaires que sont l'Utopia et le don reposent toujours sur Largent, il faut connaître les réflexes mentaux que le troc et la monnaie inculquent. Le troc réduit les Citoyens à de simples individus. Largent oblige à échanger entre individus et à établir des équivalences (de valeur) entre les choses. La monnaie lie le droit d'accéder au marché à des unités, passe de mains en mains, limite arbitrairement le pouvoir d'achat, met à prix toute chose et impose l'inégalité. Aussi, les principaux réflexes ou préjugés monétaires consistent à négliger la dimension sociale des individus, à croire qu'il doit y avoir échange de droits entre individus, à vouloir lier le pouvoir d'achat à autre chose que la Citoyenneté, à limiter celui-ci par un système artificiel d'unités ou de rationnement, à introduire d'« heureuses » inégalités, etc. Pour qu'un système repose sur Largent, point n'est besoin qu'il présente toutes les caractéristiques du troc et de l'échange monétaire : il suffit qu'il en conserve quelques-unes, car toutes résultent de la conception individualiste et monétaire de l'échange. Autrement dit, le ver est dans le fruit.

A la lumière de ces explications, il est assez évident que l'Utopia sous toutes ses formes possibles (partage du produit commun par l'Etat ou via des tickets de rationnement) reproduit des schémas monétaires : obsession de la rareté, limitation du pouvoir d'achat, perpétuation de la notion de valeur (quoique non exprimée), adoption de tickets qui, s'ils ne sont pas nominatifs, sont une forme de monnaie, matérialisent le droit d'accès, permettent la thésaurisation, la spéculation, le vol, etc.

Quand au système du don, il ne repose pas sur Largent : il ne repose même pas sur la raison. Il est tellement absurde et surréaliste qu'il déboucherait, si cela était possible, sur la pratique du troc. Mais comment revenir durablement au troc dans une société moderne où personne ne produit plus rien seul et n'a donc rien à troquer à la sortie du travail ? Il faudrait donc revenir à une société d'artisans et même à une tribu d'artisans, car le troc n'est praticable qu'en petite communauté (au-delà, la monnaie est nécessaire).

les producteurs (en terme de mérite), entre les individus, entre les citoyens (en terme de « droits »). Largent est intrinsèquement inégalitaire et antisocial. Par suite, la monnaie qui est son accessoire est elle aussi inégalitaire et antisociale. Tout désir de changement, c'est-à-dire, en fait, toute opposition au système monétaire, est donc une réaction contre l'inégalité, preuve que les hommes aspirent plus ou moins consciemment à l'Egalité, sans d'ailleurs savoir en quoi elle consiste, puisqu'ils ne l'ont jamais connue. Mais, dans cette marche en avant, ils se heurtent à la monnaie, dont ils méconnaissent la nature, le fonctionnement, le rôle et les effets, et à leurs propres préjugés, dont ils ne soupçonnent pas la profondeur et l'influence sur leurs conceptions de l'échange et de la société. Les timides se contentent de jongleries financières ; les téméraires suppriment la monnaie ; tous, dans leur quête d'Egalité perdue d'avance, finissent par se rabattre sur une forme d'égalitarisme.

L'Egalité implique que les citoyens soient tenus de participer à la vie de la cité selon ce qu'elle considère comme une participation et que, en retour, ils accèdent librement au marché. L'existence d'une monnaie, sous quelque forme que ce soit, comme l'absence de moyen d'échange, sous prétexte de supprimer la monnaie, ne permet pas d'appliquer ce principe : une monnaie, parce que c'est elle, et non la citoyenneté, qui confère le droit d'accéder au marché, un droit limité et inégal dans ce cas ; l'absence de moyen d'échange, parce que seul l'Etat peut, dans ces conditions, répartir le produit commun. Ne pouvant instaurer l'Egalité, c'est-à-dire l'égalité en droits au sens propre, chacun de ces systèmes se donne l'illusion d'être égalitaire en proscrivant, au niveau des individus, les différences qui ne concernent pas l'Egalité[17] ou

[17] Une erreur commune est de croire que l'égalité en droits concerne tous les droits. En fait, tous les droits ne sont pas soumis au principe d'Egalité car tous ne sont pas du même niveau. Il existe trois types de droits : les droits fondamentaux, indirects et particuliers. C'est à travers la jouissance de droits indirects que les Citoyens jouissent réellement des droits fondamentaux (Sécurité et Liberté). Mais l'exercice de droits indirects génère dans certains cas de nouveaux droits, des droits particuliers. Pour être fondamentalement égaux en droits, il ne suffit pas de décréter que les Citoyens sont égaux en droits (fondamentaux) ; il faut aussi que tous jouissent de tous les droits

qui ne relève même pas du droit. Ce penchant égalitariste est perceptible sous l’Etat providence (qui va jusqu’à nier la distinction entre hommes et femmes, entre parents et enfants, entre citoyens et étrangers, entre êtres humains et animaux, entre révolutionnaires et branlomanes) ; il est consubstantiel aux régimes bureaucratiques, monétaires ou non.

Paradoxalement, l’égalitarisme est une conséquence de la monnaie, moyen d’échange inégalitaire. Il est la seule échappatoire qu’ont les hommes qui aspirent à l’Egalité pour contrer les effets de la monnaie sans se défaire de la monnaie elle-même. C’est aussi le piège dans lequel tombent les hommes qui abolissent la monnaie tout en restant sous l’emprise de Largent, faute de moyen d’échange véhiculant et

indirects que les droits fondamentaux impliquent. L’Egalité concerne donc les droits fondamentaux et indirects. En revanche, le libre exercice d’un droit indirect égal pour tous les Citoyens ne peut avoir pour chacun d’eux les mêmes conséquences et ne génère donc pas les mêmes droits (particuliers). Par exemple, les Citoyens ne peuvent pas être libres d’accéder au marché, en retirer des choses différentes et être propriétaires des mêmes choses. L’Egalité au niveau des droits particuliers, notamment de la Propriété, n’a aucun sens (même si une extrême inégalité témoigne de l’absence d’Egalité par ailleurs). Or le premier réflexe égalitariste est précisément de niveler les biens, autrement dit d’élever la propriété au rang de droit indirect, donc de supprimer la notion de droit d’accès (lié au moyen d’échange et, présentement, à la monnaie). Les systèmes égalitaristes qui conservent la monnaie sous une forme ou une autre ont eux aussi ce réflexe, lequel leur apparaît comme la seule solution pour compenser l’inégalité matérielle inhérente au système monétaire. L’égalitarisme universaliste procède d’une autre logique : il postule que tous les hommes sont égaux, qu’ils ont des droits naturels, que les droits n’ont rien à voir avec la citoyenneté, donc qu’il n’y a pas de devoirs. Si les droits n’impliquent pas de devoirs, rien ne différencie plus les hommes aux yeux de la cité puisque aucun n’a de devoir envers elle, aucun ne mérite plus qu’un autre, tous (citoyens et étrangers, travailleurs et fainéants) méritent les mêmes droits. L’égalitarisme prend alors deux formes. La première consiste à accorder aux étrangers les droits du citoyen ou des nationaux (ex : le droit de vote pour les étrangers). Cela ressemble à l’égalité en droits mais le principe d’Egalité est ici dénaturé. La seconde, qui va de pair avec la première, consiste à exiger, au nom de la lutte contre les discriminations, que la « société » abolisse les différences naturelles, occulte les données réelles, abandonne tout bon sens et cautionne son propre anéantissement. S’ensuivent une flopée de revendications toutes plus invraisemblable les unes que les autres au nom des « droits de l’homme ». Là encore, c’est vouloir que l’Egalité soit là où elle n’a pas lieu d’être (ex : parité, mariage homosexuel, etc.).

capable d'inculquer une autre conception de l'échange et de la société.

Tout dans l'égalitarisme est contre-nature. Il est par nature impossible de tout niveler exactement. L'égalitarisme est donc une vue de l'esprit de la part d'individus dont le cerveau est déjà occupé par une autre idée, une idée diamétralement opposée et infiniment plus puissante : Largent. La volonté égalitariste peut l'emporter un certain temps sur le bon sens et les préjugés monétaires, et bâtir ainsi, par un tour de force, un édifice sans fondations. Mais les hommes ne peuvent pas contenir éternellement ce qu'ils ont au fond d'eux. Tôt ou tard, ils relâchent leurs efforts et revendiquent leur individualité : l'édifice artificiel se lézarde, s'effondre, les hommes se raccrochent à ce qu'ils peuvent et Largent triomphe. Pour se maintenir coûte que coûte, pour durer un peu plus, le système doit recourir à la Terreur. Le rêve des égalitaristes indécrottables vire alors au cauchemar. L'égalitarisme qui ne fait déjà que peu de place à la liberté et aux différences en théorie tend à ne leur en laisser aucune en pratique. Ils sont loin désormais les « droits de l'Homme » ! Même l'uniformité matérielle déjà inaccessible s'éloigne à vue d'œil, car les tyrans se soustraient sans vergogne aux lois auxquelles ils soumettent impitoyablement les autres. L'égalitarisme est donc contraire à l'Egalité sous tous les rapports.

En vérité, l'égalitarisme est la seule version possible de l'Egalité dans les petites communautés, dans un contexte de rareté : chaque Citoyen a droit à une part égale du modeste produit commun auquel il a contribué. Il n'est même possible que dans les communautés primitives, sauf exception (cf. Sparte). Ce n'est que dans une Société développée, industrialisée, informatisée, que les Citoyens ont un égal droit d'accès au marché. Entre ces deux stades de l'évolution, la « société » passe par la phase du troc et de la monnaie, toutes deux caractérisées par un faible niveau de production : les « Citoyens » n'ont droit à rien en tant que tels, il n'y a pas de Citoyens, seulement des individus livrés à eux-mêmes et soumis aux lois de Largent. Nous venons à peine d'entrer dans l'ère industrielle et informatique. Les conditions

matérielles sont désormais réunies pour réaliser l'Egalité authentique, mais les mentalités sont toujours imprégnées de préjugés d'un autre temps. D'un côté, elles n'ont pas encore intégré le fait que la monnaie et ses concepts antédiluviens qui furent toujours aberrants sont maintenant carrément anachroniques. D'un autre, l'Egalité, quoique admise de longue date en tant que principe, est encore sans exemple et demeure mystérieuse. L'avènement de cette dernière est cependant inéluctable. Ce sera la plus grande révolution dans l'histoire de l'Humanité. Mais il n'y a pas encore de révolutionnaires ; il n'y a pas encore d'hommes à la hauteur des circonstances. Impossible, d'ailleurs, de dire qui est le plus contre-révolutionnaire aujourd'hui de ceux qui discréditent l'Egalité en prônant une forme d'égalitarisme ou de ceux qui justifient l'inégalité en étant plus réalistes et souvent plus proches des principes sur le plan théorique. Tous sautent dans un piège pour en éviter un autre. Mais ces deux pièges n'en font qu'un : ce sont les deux gouffres qui conduisent à Largent ou, si l'on préfère, les deux bouches de Largent ou, si l'on ose, les deux cornes de la Bête.

04 juillet 2011

LE VRAI LIBERALISME

Une philosophie économique vantée et surtout adoptée par une société doit être profitable d'un point de vue général et particulier et intégrer le fait que les acteurs économiques (producteurs et consommateurs) sont des citoyens, sous peine de bafouer leur citoyenneté, violer leurs droits, anéantir l'Egalité et finalement ériger un système antisocial. Or nous savons que la négation de la citoyenneté dans le système monétaire est moins une démarche volontaire des hommes qu'une conséquence inéluctable de Largent. Le vrai libéralisme — par opposition au capitalo-libéralisme, c'est-à-dire au libéralisme faussé par Largent — doit donc être pensé dans le cadre d'une société et d'un système non-monétaire dans lequel les individus tiennent tous leurs droits de la citoyenneté, laquelle se mérite par l'accomplissement de devoirs envers la cité.

C'est parce qu'ils sont citoyens, parce qu'ils ont participé à la vie de la cité, selon ce qu'elle considère comme une participation, que les citoyens ont le droit de profiter de ses bienfaits et d'accéder au marché. (Les biens qu'ils retirent du marché sont évidemment leurs propriétés.) Ce droit d'accès, conféré directement par la citoyenneté, est égal pour tous et en théorie illimité, ou indéfini. Dans ces conditions, la Demande, la somme des désirs individuels, est optimale et en théorie infinie ; elle ne peut jamais être entièrement satisfaite. L'Offre de biens, de services et d'emplois est donc stimulée au possible, et comme les individus ont besoin de travailler pour être citoyens (qui ne l'est pas n'a aucun droit), tous travaillent et pourtant de nombreux emplois restent à pourvoir. La production est à son maximum et tend vers la qualité qui seule guide désormais le choix des consommateurs.

Les citoyens sont bien sûr libres de choisir leur emploi, dans la mesure de leurs talents et des places. En revanche, en contrepartie des droits que le fait de travailler et d'être citoyens leur assure, la cité leur fixe des résultats minimums à atteindre, des résultats en terme de « vente » ou nombre de clients (non en terme de production) afin de s'assurer de la

réalité et de l'utilité de leur activité. A vrai dire, ce ne sont pas les individus qui ont des résultats à atteindre, mais les entreprises. Le principe ne semble s'appliquer aux individus que dans le cas des entrepreneurs indépendants. Tout citoyen a d'ailleurs la possibilité de créer son entreprise ; il lui suffit d'avoir un projet pour que la cité lui permette de réunir les moyens nécessaires (ce qui est différent de les lui fournir). A l'entreprise, ensuite, de gérer son activité (embauche, licenciement, organisation, innovation, stratégie, etc.) et d'atteindre au moins les résultats escomptés sous peine de sanctions voire de liquidation. Ce système permet à la cité d'explorer toutes les pistes, de déjouer les escrocs, d'abréger les expériences malheureuses, de couper les branches mortes, d'inciter les entreprises à s'adapter, mais aussi, à l'occasion, de soutenir les activités déclinantes qui lui tiennent à cœur.

Les citoyens ayant la liberté d'entreprendre, il va de soi qu'il n'y a pas de monopole, que les entreprises sont en concurrence, qu'elles doivent donc donner le meilleur d'elles-mêmes soit par orgueil soit par prudence. Cette concurrence n'oblige pas les entreprises à bâcler le travail, à exploiter leurs employés, à rogner sur les mesures de sécurité : elle est positive pour les consommateurs auxquels sont présentés des biens et services de qualité en abondance, positive pour la cité dont l'appareil productif fonctionne sans qu'elle ait besoin d'intervenir, et sans dommage pour les employés qui travaillent dans les meilleures conditions (l'entreprise n'ayant aucune raison de lésiner) et dont les droits sont à l'abri de la citoyenneté.

Enfin, les entreprises peuvent viser soit le marché intérieur soit le marché extérieur. Lorsqu'elles exportent vers des pays monétaires, ce n'est pas pour faire du profit, elles n'en ont pas besoin, mais toujours pour satisfaire les exigences de la cité en nombre de clients. Elles vendent néanmoins leurs produits et remettent à la cité l'essentiel de leurs recettes. Ainsi, la cité qui, en interne, fonctionne sans monnaie, dispose d'un trésor pour importer des produits étrangers (lesquels sont donc accessibles gratuitement pour les citoyens) et régler les frais

de voyage de ses citoyens. (Il y a d'autres façons pour elle de procéder aux échanges internationaux ou de se procurer de la monnaie.) La cité n'est pas coupée du monde ! Elle est même une puissance mondiale ! Aucun pays monétaire ne peut rivaliser avec elle sur aucun plan ! Elle connaît le plein emploi, rien ne peut déstabiliser son économie, ses entreprises sont à la pointe du progrès, ses produits sont de la plus haute qualité et les moins chers du marché, ses citoyens sont les plus égaux, les plus libres, les plus prospères et, de ce fait, les moins frustrés et les moins matérialistes de l'histoire de l'Humanité, son prestige est sans pareil.

Pour revenir aux exportations, il n'y a pas de dogme en la matière : la cité peut les autoriser sans restriction, fixer des quotas, les interdire ; elle peut obliger une entreprise à exporter tout ou partie de sa production (pour renflouer ses finances) voire à la donner à des destinataires étrangers ; elle peut exercer un droit de préemption pour troquer cette production avec un autre état, comme cela se pratique déjà ; c'est selon la nature des produits et ses intérêts du moment. Quoi qu'elle décide, les entreprises, les employés, en un mot ses citoyens n'y perdent rien. Ils travaillent pour elle en premier lieu : ils font ce qu'ils veulent tant qu'elle se tait ; ils obéissent quand elle parle ; ils jouissent de leurs droits individuels dans tous les cas, ce qui est bien la finalité de toute société pour les individus.

Ce système respecte tous les principes de l'ordre social : il est égalitaire et libéral, mais c'est du libéralisme sans capitalisme. Il met un terme aux faux débats qui déchirent la droite et la pseudo gauche.

<u>L'Homme ou Largent.</u> Il n'y a plus à se demander qui doit être au centre du système. Largent — auquel l'Homme est fatalement soumis quoiqu'il se prenne pour le maître — n'est plus : l'Homme (les citoyens) reste seul dans la place. Il n'est pas seulement le centre des considérations, il est tout : l'origine, le moyen et le but de la cité.

Inégalité sociale ou égalité naturelle. Il n'y a plus à se demander si les hommes sont égaux ou si l'inégalité est justifiée, si une certaine inégalité est nécessaire voire inévitable : les hommes sont et demeurent naturellement différents ; les citoyens doivent être égaux en droits, et le sont dans la cité puisque la citoyenneté confère les mêmes à tous.

Salaire minimum ou négocié. Il n'y a plus rien à négocier de ce point de vue entre l'employé et l'entreprise, et le minimum est le maximum pour tous. Il n'y a qu'un salaire : la citoyenneté et tous les droits qui vont avec (dont celui d'accéder au marché).

Solidarité ou individualisme. Il n'y a plus à balancer entre une fausse solidarité qui perpétue l'exploitation et engendre des parasites et l'individualisme dont les excès ou les limites appellent la solidarité. Les citoyens, ayant rempli leurs devoirs, jouissent de leurs droits : ils ont tout ce dont ils ont besoin. Les parasites n'ont droit à rien, sinon au mépris public : ils n'ont plus qu'à plier bagage ou retrousser leurs manches.

Retraite par répartition ou capitalisation. Il n'y a plus de cotisations à verser sa vie durant à l'Etat ou à un organisme privé pour ensuite percevoir une pension de misère. Les droits dépendent de la citoyenneté, et un retraité est un citoyen qui a rempli ses obligations économiques envers de la cité et peut arrêter de travailler s'il le souhaite, sans rien perdre de ses droits.

Nationalisation ou privatisation. Il n'y a plus d'entreprises publiques ou privées : toutes sont à la fois publiques dans leur mission et privées dans leur gestion. Il n'y a ni planque ni galère. Les employés ne sont ni des fonctionnaires ni des esclaves ; ce sont des citoyens qui garantissent leur emploi et leurs droits en remplissant, au sein de leur entreprise et sous son autorité, leurs devoirs envers la cité.

Syndicat ou patronat. Il n'y a aucune différence aux yeux de la cité entre le patron, l'entrepreneur, le directeur et les employés : tous sont l'entreprise, tous sont citoyens, tous sont

solidaires pour le meilleur et pour le pire. Ils ne se battent pas entre eux ; ils travaillent ensembles. Grèves et syndicats n'ont plus de raison d'être quand les entreprises n'ont plus les moyens d'exploiter les travailleurs et ont au contraire intérêt à les choyer (pour les retenir, plein emploi oblige).

Travail ou capital. Il n'y a plus à favoriser l'un aux dépens de l'autre et de la Liberté, que ce soit au nom de Largent qui n'est plus ou de l'Egalité qui, en posant le problème en termes monétaires, ne saurait être. Les choses ne sont plus mues par « le capital », et pour cause, mais par la volonté des hommes. Les droits des citoyens ne dépendent ni de ce qu'ils possèdent ni d'une quelconque représentation de la propriété, mais de la citoyenneté. Le travail n'est qu'une forme de participation à la vie de la cité, et toutes les activités qui profitent à la cité de quelque manière que ce soit sont reconnues et assurent la citoyenneté aux individus qui s'y livrent.

Propriété des moyens de production privée ou collective. Il n'y a plus à se demander à qui appartiennent les moyens de production que la cité permet aux entreprises de se procurer pour qu'elles servent ses intérêts : ils sont à la cité, comme la production elle-même. Les entreprises qui en sont dépositaires n'en sont propriétaires qu'en apparence, mais une apparence que chacun doit prendre au sérieux : attenter à ces biens revient à attenter au bien public. Seuls peuvent être des propriétés privées les biens que la cité permet aux citoyens de retirer du marché à titre individuel et pour leur usage personnel. Dans tout autre cas, la propriété privée, individuelle, est soit impossible soit aberrante. Ne peuvent accéder au marché que des personnes physiques (les citoyens) et les personnes morales (entreprises, associations, etc.). Un citoyen qui acquiert un bien indivisible pour lui seul (que lui seul utilise, même au profit de plusieurs) ou pour un usage collectif en est propriétaire aux yeux de la cité tant qu'il ne transmet pas son titre à un autre. Lorsqu'il acquiert un lot de biens pour un usage collectif, c'est-à-dire lorsqu'il n'a fait que dispenser les réels destinataires d'acquérir chacun de leur côté le bien qu'ils utilisent personnellement, il en est

propriétaire en théorie mais il a renoncé ou transmis sa propriété en pratique : le fait prend le pas sur le droit : ce lot de biens n'est pas une propriété collective mais une somme de propriétés individuelles. Par contre, tous les biens « acquis » par une personne morale, par un groupe de citoyens reconnu par la cité, sont la propriété de la cité : ce n'est pas leur propriété qui est collective, mais au mieux leur usage.

La terre au paysan ou au propriétaire. Il n'y a plus qu'un propriétaire du sol : la cité. Elle ne le cède jamais. Elle en confie des portions aux entreprises pour qu'elles puissent travailler dans l'intérêt général, et aux particuliers pour satisfaire leurs désirs légitimes tant qu'elle n'y voit pas d'inconvénients. Ces portions retournent au domaine public (quitte à être ré-attribuées dans la foulée) dès lors que les intéressés manquent à leur devoir, renoncent à leur activité, sont frappés d'indignité ou décèdent, ou, tout simplement, dès que des intérêts supérieurs l'exigent.

Libre échange, taxation, protectionnisme. Il n'y a plus de « libre échange » qui, tant sur le plan national qu'international, n'a jamais signifié que « liberté d'exploiter, de spéculer et d'affamer ». Les producteurs ont le devoir de mettre leur production sur le marché, à portée des consommateurs libres et égaux. Quoiqu'il n'y ait plus de troc direct ou indirect entre les uns et les autres, vu qu'il n'y a plus d'argent, même un capitaliste doit admettre qu'il en résulte une forme d'échange que l'on pourrait qualifier de « libre consommation ». Cette forme d'échange vaut mieux, sans doute, que celle qui légitime l'accaparement et se rit du malheur public.

Il n'y a évidemment plus de taxes, pas même sur les produits étrangers qui, du simple fait d'être payants pour la cité, sont déjà stigmatisés. Du reste, la taxation n'a jamais été qu'une gêne pour le commerce et un surcoût pour les consommateurs.

Enfin, il n'est pas à exclure que la cité se protège si besoin est — c'est même sa raison d'être —, mais, en l'occurrence, sa meilleure protection sur le plan économique, c'est la qualité

supérieure de ses produits et la liberté de ses citoyens. En fait, ce sont surtout les pays monétaires qui doivent se protéger contre une puissance dont les produits sont de qualité pour un prix nul ou dérisoire.

<u>Ecologie ou économie.</u> Il n'y a plus de contradiction entre l'un et l'autre : l'environnement n'est plus sacrifié sur l'autel de Largent. La cité, les collectivités, les entreprises, les citoyens n'ont d'autre limite à leurs pouvoirs que leur volonté. Dès lors qu'ils se préoccupent de l'environnement (La protection de l'environnement tient à deux choses : produire propre, traiter efficacement les déchets.), ils légifèrent et agissent en conséquence. Les bonnes décisions ne sont pas écartées pour préserver des profits ; nul ne rechigne à les appliquer par souci d'économie.

<u>Avoir ou Etre.</u> Il n'y a plus d'obsession de l'Avoir pour des citoyens qui ont accès à tout, même s'ils n'ont envie de rien. Les biens sont toujours nécessaires, mais il n'y a ni mérite ni orgueil à posséder ce qui est à la portée de chacun ; parader et accumuler attirent au contraire les risées. Comblés sur le plan matériel, les citoyens ont, par la force des choses, des préoccupations plus élevées. Eux qui peuvent tout avoir sont aussi modérés et réfléchis que des capitalistes sont matérialistes et excessifs à la première occasion. — Au fond, ce débat renvoie au tout premier : Largent ou l'Homme. La boucle est bouclée.

D'après ses postulats et ses effets, cette conception politico-économique est indubitablement de gauche ; c'est même la seule réellement de gauche. Elle réconcilie les concepts d'Egalité, de Liberté, de propriété, de concurrence, de hiérarchie, d'intérêt général et d'intérêt particulier que Largent dénature et dresse les uns contre les autres. Toute autre ligne est fatalement capitaliste, inégalitaire et liberticide, du moins anti-libérale ou pseudo libérale, en un mot, de droite.

Un sûr garant que cette conception est bien de gauche, au sens historique, est qu'elle accepte la définition que Robespierre donna de la propriété dans sa Déclaration des

droits : « La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer à son gré de la portion de bien qui lui est garantie par la loi. (art. 6) Le droit de propriété est borné comme tous les autres par l'obligation de respecter les droits d'autrui. (art. 7) Il ne peut préjudicier ni à la sûreté, ni à la liberté, ni à l'existence, ni à la propriété de nos semblables. (art. 8) »

Cette définition qui ignore Largent est d'autant plus extraordinaire qu'elle émane d'un homme qui ne le remit jamais en cause intellectuellement et qui, d'ailleurs, n'aurait pu lui échapper techniquement. Elle est donc incomplète : elle omet notamment d'indiquer comment un bien devient une propriété légitime dans l'absolu ; elle est absurde ou du moins inapplicable dans un contexte monétaire : la monnaie confère seule la propriété et fausse tout ; mais elle est juste du point de vue des principes de l'ordre social. Robespierre n'a pas plus résolu les contradictions du système monétaire qu'il n'est tombé dans ses pièges ; il les a dépassées pour fixer le but atteindre. Il a reconnu la nécessité et le droit pour les individus de posséder des biens, mais il a fait remarquer, dans le même temps, que la possession n'existe qu'à l'abri de la société, que cette dernière, qui incarne l'ensemble des citoyens, ne peut user de sa force pour assurer aux uns des droits préjudiciables aux droits des autres et donc qu'elle n'a pas à regarder comme la propriété des particuliers les biens qui présentent ce risque par nature ou qui, entre certaines mains, sont devenus un fléau. Un citoyen ne peut posséder que les biens sur lesquels la cité, gardienne de l'intérêt général, lui reconnaît ce droit, et tant qu'elle le lui reconnaît, d'où l'expression « portion de bien qui lui est garantie par la loi ». Cette définition condamnait autant le capitalo-libéralisme que le communisme ; elle était sociale et libérale ; elle est toujours révolutionnaire.

QU’EST-CE QUE LE CIVISME ?

Un lecteur a tapé ces mots dans le moteur de recherche : « quelle est la définition du concept civisme dans un sens large ». Ce blog est en effet dédié au Civisme. La plupart des articles y font directement ou indirectement référence. Mais l’essentiel se perd sans doute dans cette masse d’informations. Il m’a donc semblé utile d’en exposer brièvement les grandes lignes.

Le mot « Civisme » ne renvoie pas à la définition ordinaire du *civisme* même s’il ne l’exclut pas. C’est le nom d’une théorie politico-économique dans laquelle les mots *Cité*, *Citoyen*, *Citoyenneté*, mais aussi *Egalité*, *Devoirs*, *Droits* sont redéfinis et reviennent sans cesse, ce qui explique cela. Cette théorie est la plus révolutionnaire jamais conçue. En tant que projet social, elle en rappelle d’autres de prime abord. Il ne faut cependant pas longtemps pour se rendre compte que tout en elle est radicalement nouveau, qu’elle ne sert pas du réchauffé. C’est sa force et son handicap.

Il n’y a pas de révolution sans révolution. Or les révolutions sont rares parce que les hommes sont rarement révolutionnaires. Même les plus audacieux sont généralement des conformistes qui s’ignorent ; ils veulent du changement sans rien changer fondamentalement. La plupart des gens sont esclaves de leurs préjugés et des idées reçues alors qu’une révolution implique des idées nouvelles et inattendues. Certes, nouveauté et surprise ne sont pas des gages de vérité et de justesse ! La méfiance est de rigueur. Mais, lorsqu’elle sert moins à trier à l’aune de l’honnêteté et du bon sens qu’à tout rejeter par peur et habitude, elle devient le prétexte des lâches. Malheureusement, le courage, qu’il soit physique ou intellectuel, n’est pas la vertu la plus répandue.

Le Civisme en trois points :

- Un but : l’Egalité
- Un moyen : la Carte civique
- Un ennemi (ou obstacle) : Largent

Le CIVISME illustré

1. L'Egalité

Le but du Civisme est l'Egalité — et il n'y a pas d'autre égalité possible et concevable que celle des Citoyens en Devoirs et en Droits. Il serait tout aussi correct de dire *la Justice*. Mais la Justice est un concept plus large ; il dépasse le cadre de la Société qui est par définition le sujet d'une théorie politique (de *polis*, la cité, en grec) et le champ d'une Révolution. Il est donc préférable de parler d'Egalité, terme qui, tout à la fois, circonscrit la Révolution à la Société et indique le type de rapports sociaux voulu. Les mêmes raisons prescrivent de parler de *Citoyens* au lieu de *camarades*, terme insipide d'un point de vue révolutionnaire.

L'Egalité est le Principe fondamental de l'ordre social. Sans elle, il n'y a ni Société, ni Citoyens, ni Devoirs, ni Droits, ni Démocratie autrement que par abus de langage. L'Egalité est la condition de l'harmonie sociale, comme l'inégalité est le terreau de la tyrannie. Aspirer à l'Egalité est la marque de tout mouvement authentiquement révolutionnaire. L'instaurer, dans les faits et non en rêve, est le but du Civisme.

Mais pourquoi l'Egalité ? Parce qu'il n'y a pas de Droit sans Devoir qui le génère ; parce qu'une action n'est un *Devoir* qu'envers autrui ; parce qu'il n'y a pas de Devoir sans réciprocité ; parce que des individus remplissant les uns envers les autres les mêmes Devoirs génèrent et se garantissent mutuellement des mêmes Droits. Nul ne génère ses propres Droits, si ce n'est indirectement. Il n'y a de Droits que dans le cadre d'une Société. Les droits naturels sont une construction philosophique, une vue de l'esprit. Avant d'être des conventions, les Droits sont les conséquences de l'union — dite *association politique* — entre individus, laquelle est suscitée par l'instinct de conservation. Hors de la Société, aucune puissance ne reconnaît ni ne garantit de Droits. En son sein, les individus sont Citoyens parce qu'ils s'acquittent envers la Cité, c'est-à-dire l'ensemble de leurs Concitoyens, des Devoirs qui confèrent la Citoyenneté à laquelle sont attachés les Droits du Citoyen. Les Devoirs et les Droits du

Citoyen, de tous les Citoyens, sont définis par un Contrat social au moins tacite.

L’Egalité n’est pas universelle. Elle ne se décrète pas, elle se mérite comme tout Droit. Elle ne concerne pas tous les individus mais seulement les Citoyens. On ne naît pas Citoyen, on le devient par ses actes.

2. La Carte civique

A l’origine, le premier et souvent le seul Devoir du Citoyen est de défendre ses Concitoyens pour assurer leur Sécurité et jouir en retour de leur protection. La Sécurité est le premier Droit du Citoyen. Elle n’existe, en tant que Droit, que dans le cadre d’une Société.

De manière générale et simplifiée, le Devoir ordinaire du Citoyen est de participer à la vie de la Cité, selon ce qu’elle considère comme une participation. En retour, le Droit élémentaire du Citoyen est de profiter des bienfaits de sa Cité, lesquels sont le fruit de la combinaison des Devoirs des Citoyens. Autrement dit, le Devoir de participer à la vie de la Cité confère la Citoyenneté qui ouvre le Droit de profiter des bienfaits de la Cité.

Chez l’Homme, ces bienfaits se présentent pour beaucoup sous forme de produits et services accessibles sur le marché (national). Accéder au marché est donc, aujourd’hui, une composante du Droit de profiter des bienfaits de la Cité et de la Citoyenneté. Un Citoyen a le Droit d’accéder au marché du fait même d’être Citoyen. Il lui suffit, pour exercer ce Droit, de disposer d’un moyen d’attester sa Citoyenneté auprès des commerçants : la Carte civique.

La Carte civique est l’évolution de la carte de crédits. Elle s’appuie sur la même technologie et s’utilise de la même manière, à la différence qu’elle sert à vérifier la Citoyenneté et non à manipuler des crédits.

La Citoyenneté n’est pas quantifiable. On est ou on n’est pas Citoyen. Par conséquent, le Droit d’accès qu’elle confère est indéfini et illimité en théorie. Il a néanmoins pour bornes naturelles les envies du Citoyen, l’exercice par ses Concitoyens de ce même Droit, la nature des choses (les produits existants et disponibles) et, au besoin, la loi.

3. Largent

Largent n’est pas un instrument ; c’est un tyran. Son règne est celui de l’artifice et de l’instabilité, de l’arbitraire et de l’inégalité, de la force (richesse) et de l’anarchie (individualisme).

Largent, c’est « la croyance que la notion de valeur marchande est nécessaire pour échanger ». Largent, au sens strict, n’est donc pas la monnaie, même s’il peut, au sens large, désigner tout ce qui a un rapport avec elle.

La notion de valeur marchande naît de la pratique du troc — mode d’échange individualiste incontournable dans un contexte de production artisanale — et est perpétuée par la monnaie qui permet de troquer de manière indirecte. Etalon de la valeur à l’origine, la monnaie incarne désormais le droit d’accéder au marché et la plupart des droits qui passent par elle. En fait, elle sert moins à accéder au marché qu’à maintenir la plupart des gens dans la gêne et la dépendance de ceux qui les payent ; elle est moins un moyen d’échange qu’un moyen idéal d’exploitation et d’oppression.

Largent et la monnaie, son extension, sont fondamentalement inégalitaires donc anti-sociaux. Tous deux découlent du troc sous lequel les individus, ayant besoin de posséder ce qu’ils échangent, sont obligés de produire pour eux-mêmes. Au lieu d’accomplir un Devoir, ils s’activent par envie ou nécessité. Au lieu que leurs Droits soient garantis par la Cité, il leur appartient de s’en ménager. Au lieu d’être des Citoyens, ce ne sont que des individus. Au lieu de se préoccuper de l’humain en exclusivité ou du moins en priorité, ce système est obsédé par la soi-disant valeur des choses. Ainsi, le troc et sa logique

font imploser la Société en dépouillant chacun de ses paramètres de toute dimension sociale.

Du reste, Largent — la notion de valeur (marchande) — implique des différences de valeurs entre les objets, entre les produits, entre les productions, entre les producteurs, ce qui se traduit par des différences de prix, de salaires, de revenus et, au final, par l'inégalité en « droits ». Largent est antisocial d'un simple point de vue dialectique.

A Largent s'ajoute la monnaie qui, elle, fonctionne selon deux principes : 1) celui des vases communicants, hérité du troc, 2) celui de l'attraction, inhérent à la notion de valeur. Sans entrer dans tous les détails, la monnaie matérialise des « droits » dont tout le monde a besoin et circule puisqu'elle doit être échangée, de sorte qu'elle condamne les hommes à une guerre larvée permanente pour s'en procurer par tous les moyens aux dépens d'autrui. Mais cette circulation selon le jeu des valeurs et des rapports de force entraîne inévitablement la formation de caillots, c'est-à-dire de points où les unités monétaires, donc les « droits », se concentrent. Comme gagner de l'argent, en gagner plus, toujours plus ou ne pas en perdre est une obligation, les individus qui en ont beaucoup plus que les autres tiennent ces derniers dans leur dépendance et ont du pouvoir, lequel leur permet de dicter les prix et leurs conditions, d'accroître facilement leur capital et d'étendre encore leur pouvoir.

Non seulement l'Egalité est impossible sous Largent, mais il est dans la nature du système monétaire que les inégalités s'accroissent inexorablement. Il est donc inutile de s'en désoler et de dénoncer tel ou tel si l'on cautionne soi-même Largent. Ce ne sont pas les conséquences de Largent qu'il faut combattre (en vain), ni même les individus qui profitent de cet ordre des choses inégalitaire, arbitraire et branlant ; c'est Largent lui-même qu'il faut anéantir. Il s'agit d'ailleurs moins d'être *contre Largent* que *pour l'Egalité*.

CONCLUSION

Qu’est-ce que le Civisme ? C’est un corps de Principes et de concepts pour la plupart révolutionnaires (exposés dans le *Manifeste des Patriciens*), une approche nouvelle des problèmes politico-économiques, une redéfinition de tous les termes ayant une portée sociale — tels que Devoirs, Droits, Citoyenneté, Nationalité, Démocratie, etc. —, un changement de paradigme et une vision claire de la Société, dite *Cité*. Il repose sur deux réflexions : la première sur Largent, terme propre au Civisme, la deuxième sur l’Egalité, comme personne ne l’a jamais vue. Il s’articule autour d’une proposition, celle d’une Carte civique, à la fois moyen d’échange et vecteur des Principes de l’ordre social. C’est elle qui permet d’un côté d’instaurer et de maintenir l’Egalité, de l’autre d’éliminer Largent (et la monnaie avec lui) et, du coup, de comprendre ce qu’il est — puisque on ne sait vraiment ce que l’on perd qu’après l’avoir perdu.

Tout est politique, Largent comme le reste. Largent et la monnaie qui, de par leurs natures et leurs fonctions, sont au centre de la "société" sont des problèmes politiques par excellence : ils doivent être considérés à la lumière des Principes de l'ordre social. En faire des questions strictement économiques et la chasse gardée d'experts, c'est arracher le cœur et les poumons du corps social et confier la santé du moribond à des charlatans.

La notion de valeur marchande (Largent) ne se justifie que par elle-même et le fait accompli ; elle est totalement étrangère et contraire aux Principes de l’ordre social. Son apparition est certes inéluctable dans un contexte de production artisanale, mais elle n’a plus de raison d’être dans un contexte de production industrielle. Elle est alors aberrante et anachronique. Continuer à violer les Principes ne s’explique que par l’habitude, par la persistance des préjugés et l’ignorance des Principes eux-mêmes.

Les Principes de base sont : 1) Des Citoyens sont égaux en Devoirs et en Droits, 2) Un individu est Citoyen quand il

participe à la vie de la Cité, selon ce qu'elle considère comme une participation, 3) La Citoyenneté confère les mêmes Droits à tous les Citoyens, dont celui d'accéder librement au marché.

Sans la liberté pour tous les Citoyens d'accéder au marché, l'Egalité n'a aucune réalité. Une réelle Egalité n'est d'ailleurs pas l'Egalité réelle. L'égalité en Droits n'est pas l'égalité en toutes choses (égalitarisme) qui, outre le fait d'être une vue de l'esprit, suppose une privation de liberté et une puissance tyrannique.

Il n'y a pas de milieu. Moins d'inégalité n'est pas l'Egalité. L'Egalité est ou n'est pas. Largent est ou n'est pas. Qui n'adhère pas au Civisme cautionne le capitalisme. Qui n'est pas révolutionnaire est bon gré, mal gré, un contre-révolutionnaire.

L'utopie n'est pas de s'attaquer à Largent pour changer le « monde », mais de croire que l'on peut changer le « monde » sans s'attaquer à Largent.

05 décembre 2011

TU VEUX L’IMPENSABLE ?

TU N’ES PLUS SEUL.

TABLE

DU MEME AUTEUR

Publié

- Largent ou l'Egalité : il faut choisir (La révolution nécessaire, laquelle ? Editions Golias, juin 2009)

Imprimé

- Principes universels de l'ordre social ou bases de la Société à usage universel (2011)
- Réquisitoire contre Largent ou théorie de l'Egalité (2011)
- Le Civisme ou théorie de la Cité (2011)
- Le Civisme illustré (2011)

A paraître

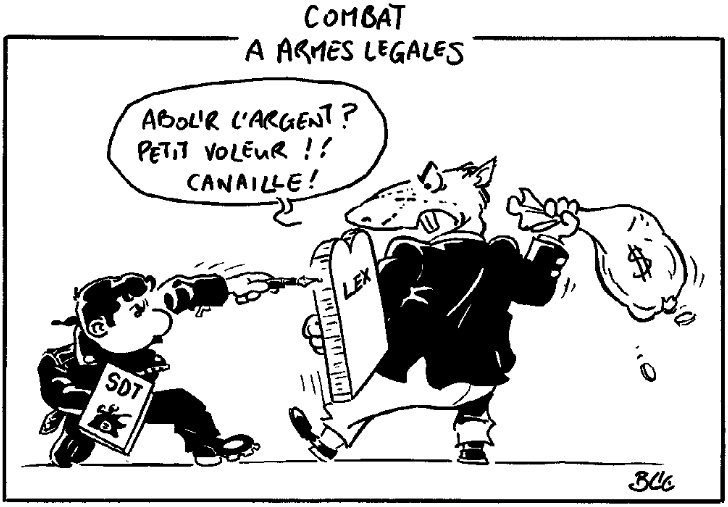
- Robespierre, la terreur des traîtres à la nation (2011)

En cours d'achèvement

- Théorie de la Propriété et de la Cité
- Essai de Constitution d'une Cité — Commenté
- Robespierre et la Révolution au jour le jour
- Le Grand Comité et les Représentants en mission

Contact :
phil.ppe@live.fr

Blog :
htt://philippelandeux.hautetfort.com



Dessin personnel, *Combat à armes légales*
réalisé en 1998

Le Civisme est né le 4 décembre 1997. Mais cette théorie n’a pris ce nom qu’en janvier 2003. Jusque-là, je l’appelais la SDT (Société du Travail). Dans le même registre, le terme *Largent* n’est apparu qu’au mois de mars 2000, après que j’eusse entrepris, le mois précédent, d’écrire un *Réquisitoire contre l’argent*.



Dessin personnel, *Vive la France !*
réalisé en 1996 ou 1997

Je suis monté à Paris en août 1996 dans le but de faire du dessin de presse et avec l'idée de ranimer le patriotisme. Le dessin ci-dessus illustre mon état d'esprit et le grotesque des gauchistes qui insultent les symboles du pays, du peuple, de l'histoire et des valeurs dont eux-mêmes se réclament.



Dessin personnel, *Diversion*
réalisé en 1996 ou 1997

Le temps passe, les sujets changent, les méthodes restent. Tout est bon, pour les puissants, pour détourner l’attention du peuple de ses problèmes et de leur incapacité voire de leur culpabilité. L’opération en Libye et l’affaire DSK en ont été, dernièrement, de beaux exemples. Mais, au bout du compte, dénoncer les gouvernements, les banques, les prix, la monnaie, la loi de 1973, etc., tout sauf Largent (croyance que la notion de valeur marchande est nécessaire pour échanger), est, non pas une stratégie, mais une erreur du même ordre. Ce n’est là aussi qu’une diversion (généralement involontaire) puisque le fond du problème social est Largent lui-même. Tout le reste n’est que leurres.

ISBN n° 978-2-7466-4070-2

Achevé d'imprimer en novembre 2011
par TheBookEdition.com
à Lille (Nord-Pas-de-Calais)
Imprimé en France